

# LA NATION BRETONNE



n°15

8 F

1er trimestre 1976

W

## LA NATION BRETONNE

QUI sont les Bretons ? La réponse tient en une série de clichés, vieux ou neufs : des pêcheurs courageux... des alcooliques invétérés... des vieilles paysannes en coiffes... Bécassine... des joueurs de biniou... le Flib... des curés traditionalistes et des vicaires progressistes... le Joint Français... des mangeurs de crêpes et des buveurs de cidre...

Bien sûr, bien sûr, les Bretons, c'est tout cela, mais c'est aussi et surtout tous ceux qui font la Bretagne d'aujourd'hui. Des chefs d'entreprises. Des cadres. Des responsables d'associations culturelles. Des médecins. Des hommes politiques. Des enseignants. Bien d'autres encore. Vous. Nous. *et les autres ? les autres ?*

Faire la Bretagne, ce n'est pas une mince tâche. Dans la tradition centralisatrice française, le pouvoir se nourrit de pouvoir. Certains aspirent à socialiser les sols, à nationaliser les entreprises, à fonctionnariser les professions libérales ; mais dans le domaine administratif et culturel, leurs vœux sont déjà exaucés : une poignée de fonctionnaires parisiens, à 500 kilomètres de distance peut décider de l'essentiel du destin de la Bretagne, au risque de saccager notre culture et notre économie.

Cette situation n'est pas saine. Paris a parfois des idées bizarres. Et surtout, Paris est loin. Les responsables bretons, qui œuvrent au contact des hommes et de la terre, ont prouvé leur capacité par leur réussite personnelle : ne devrait-on pas accorder une plus grande place à leurs avis ?

La Bretagne vaut la peine d'être défendue : telle est la seule certitude absolue de LA NATION BRETONNE. Notre civilisation peut vivre, notre économie peut prospérer, nos paysages peuvent être sauvegardés, notre art de vivre peut être préservé. Comment ?

Le contact du réel est la meilleure école qui soit. Il enseigne à ne pas chercher à innover à n'importe quel prix, à rester sceptique devant ces « ismes » étranges, britto-bouddhisme, socialisme autogestionnaire, qui ne sont d'aucune utilité quand il s'agit de mener une entreprise, d'apprendre le Breton, de soigner un malade, d'animer un cercle celtique ou de gérer une collectivité locale. L'utilité d'une revue comme LA NATION BRETONNE est de diffuser des connaissances, des recherches, des réflexions basées sur le réel, afin de permettre à chacun d'améliorer sa culture et son efficacité personnelles.

Et puis, si vous vous sentez d'humeur à faire l'expérience, à joindre vos réflexions aux nôtres, bienvenue dans le cercle de nos rédacteurs ! ■

## VIOLENCE CHASSE AUX autonomistes non

NUMERO 15

SOMMAIRE

### EDITORIAL :

Violence, chasse aux Autonomistes, Non ! .....	2
Une République Fédérale : contre l'Uniformité .....	4
La formation de l'Unité Française .....	10
Questions à Michel Barré : Nationalisme .....	20
Le cas symbolique de Yann Fouéré .....	23
Le Breton descend du singe .....	24
Les drapeaux bretons .....	29
La proie pour l'ombre : quelle Université ? .....	31
Langue bretonne et militantisme : rencontre avec Jorj Abherve-Cueguen .....	33
Anatole Le Braz, cinquante ans après .....	43
Les livres .....	47-51

## VIOLENCE, CHASSE AUX autonomistes **non**

Lorsque nous réfutons les théories de lutte des classes, parce qu'elles nous apparaissent comme des «idéologies de guerre civile», nous ne faisons pas seulement un choix tactique; nous affirmons simplement que rien ne peut excuser ceux qui cherchent, en imposant la dictature d'une classe sociale, à détruire le consensus communautaire par la révolution, donc par la violence. Les attentats commis au domicile des sénateurs ou députés bretons, ainsi que les menaces de mort qui ont suivi, sont aussi une forme de guerre civile. En qualifiant de «traîtres» les élus qui paraissent trop dociles à Paris, certains s'arrogent le droit de réparer les Bretons en Bons et Méchants, et de punir les méchants. Aucune communauté ne peut survivre à de semblables analyses, sauf en se transformant en société de terreur. Nous ne serions pas logiques envers nous-mêmes si nous approuvions en quoi que ce soit une telle attitude. Nous le redisons : la violence est l'arme de ceux qui ne sont pas capables de se donner les moyens de l'action légale.

POURTANT DES BRETONS SONT EN PRISON, ET NOUS NE POUVONS NOUS EN RÉJOUIR, QUEL QUE SOIT LE JUGEMENT QUE NOUS PORTIONS SUR LEUR ACTION. La répression répond NATURELLEMENT à la violence, tout comme nous savons qu'à cette répression répondront, non moins naturellement, de nouvelles violences. Un cycle que nous n'acceptons pas de cautionner, ni pour un camp, ni pour l'autre, et parce que les plastiqueurs ne sont pas les seuls responsables.

Nous disons que le silence que maintiennent les médias régionaux sur le problème breton et ses fondements politiques, en empêchant le débat des idées, conduit certains à faire parler d'eux «par n'importe quel moyen» : le deuxième jour des arrestations en Bretagne, le journal télévisé de Rennes consacrait trente secondes aux opérations de police, mais couvrait le tiers de son temps d'antenne à ... Achille Zavatta ! Et que dire du plus important de nos quotidiens régionaux qui envoie ses rédacteurs en Corse et publie une longue enquête sur les problèmes de l'île ... mais s'abstient de toute analyse en profondeur sur le «malaise breton» ou sur les motivations autonomistes ! Sans une information ouverte et loyale dans notre presse, comment se comprendre ?

Nous disons aussi que le pouvoir central, qui a fait du NON à la régionalisation un fondement idéologique et une question de dogme, érige la violence en seul moyen de débloquent une situation qu'il a rendue sans issue légale ... Il allonge la liste de ses propres provocations permanentes, plus anciennes, qui sont :

- le refus de favoriser le bilinguisme en pays bretonnant;
- la volonté de maintenir la capitale historique, Nantes, en dehors de la «région-Bretagne».

Voilà des responsabilités que l'on ne peut taire.

Mais nous pensons que l'analyse des groupes politiques qui se réclament de la Bretagne est sujette à caution. D'une manière presque générale, ils affirment que l'action violente doit servir de moteur et de cristallisation à l'action politique; il appartiendrait à celle-ci, d'une manière légale, d'expliquer le choix des cibles visées et d'utiliser la publicité ainsi faite pour accroître son audience. Cela, c'est le schéma théorique, compréhensible à la rigueur s'il existait une force politique organisée. Or, le Mouvement Breton est-il autre chose qu'un corps flasque et mou, sans volonté organisatrice? Ce sont la VOLONTÉ et l'ORDRE qui confèrent la sérénité de la FORCE, et elle n'a rien à voir avec l'agitation de la violence. En se réfugiant dans les courants marginaux l'Emsay s'est privé d'une structure politique digne de ce nom, capable de canaliser l'ensemble des courants régionalistes qui traversent largement l'opinion. La violence ne cache alors que l'incapacité: elle est un refuge et l'excuse inventée pour faire oublier l'inefficacité. Elle est aussi le prétexte pour le gouvernement à réprimer sans discernement et à éviter de résoudre les problèmes de fond qui, plus que jamais, demeurent.

---

LA NATION BRETONNE

---

## UNE REPUBLIQUE FEDERALE contre l'uniformité

L'effort de centralisation  
multiséculaire ne s'impose  
plus désormais.

Charles de GAULLE

### Corse : débat avorté

N'importe qui peut tirer sur un gendarme: il suffit d'avoir un fusil et une idée derrière la tête... ou pas d'idée du tout. Les Corses avaient leur idée, et ils l'ont appliquée.

Les moyens d'information sont ainsi faits qu'ils ne retiennent pour leurs chroniques que des actes à leur avis caractéristiques, c'est à dire a-normaux. Messieurs SIMEONI menaient depuis des années une action légale, dans la tradition du libre-jeu des opinions et de la conquête de la vox populi. Des modérés, quoi, donc des gens qui intéressent peu la presse. Monsieur Hissen HABRE, dans ses montagnes du Tibesti, avait étudié les règles de la publicité et de la propagande; au commandant GALOPIN venu lui demander de ne pas toucher à la femme blanche, il avait logé une balle dans la tête: on peut tuer les militaires sans crainte, lorsqu'ils ne sont pas portugais; ils servent d'avertissement sans frais. Ainsi était né pour les médias un homme "intéressant"; et Hissen HABRE, le libérateur au grand cœur et à la juste cause va brûler les planches de l'actualité, jusqu'à ce que l'on s'aperçoive que le gentleman des sables n'était qu'un aventurier sans parole. Du sang et du drame, voilà de la bonne information!

Puisque personne ne veut les entendre, Les modérés de l'ARC vont eux aussi devenir des Violents; du drame, ils en fourniront, puisqu'il le "faut"... et ce sont les événements que l'on sait, les incroyables maladresses du pouvoir, le début de répression entraînant la solidarité immédiate des Corses. Car le fait majeur, c'est que l'opinion corse n'a pas réagi contre les autonomistes, que le lien du sang a été plus fort que la propagande préfectorale ou ministérielle, et que les calomnies du Parti Communiste.

A toute action, il y a des responsables, et les Corses ne se déroberont sûrement pas aux leurs. Mais il existe d'autres responsabilités. Le Mouvement Jeune Bretagne les a rappelées: "En retardant la réalisation du POUVOIR REGIONAL, qui est la prise des responsabilités par les provinces, l'Etat se dérobe à sa tâche, qui est de prévenir la violence, non de la provoquer pour ensuite s'en plaindre. L'autonomie, c'est la seule réplique possible à la tentation séparatiste et à la désagrégation de la France". Et, dans les jours qui suivirent, les prises de position des

responsables politiques de l'Etat furent des justifications à posteriori, et bien involontaires sans doute, de la violence. LE CHANGEMENT, POUR CEUX QUI PARLENT HAUT ET FORT AU SEIN DU GOUVERNEMENT, C'ETAIT DONC D'ABORD LE REFUS DE TOUTE EVOLUTION, LA CONdamnATION DU MOT MEME DE REGIONALISME, LA PORTE FERMEE A UNE PROGRESSION PACIFIQUE VERS UN CHANGEMENT DES STRUCTURES CENTRALISEES DE L'ETAT.

Pourtant, il existait, disait-on, au sein du gouvernement, des régionalistes convaincus, ou qui se sont fait élire pour tels: les réformateurs en particulier. Manque de caractère ? Comme les dames des bonnes œuvres avec leurs pauvres, chacun s'est vite fait une conscience sereine en promettant de gros investissements. Car il existe encore des responsables qui font semblant de croire que les problèmes politiques qui se posent dans l'île peuvent être résolus par de l'argent. Pensez, des Corses, ça s'achète avec quelques milliards !

Or, ce qui est en cause là-bas, plus encore que les difficultés économiques, c'est le malaxage de la population, et le mépris de ses désirs: le bouleversement démographique, la démission des notables, l'implantation de corps étrangers (les cultivateurs pieds-noirs et les salariés agricoles maghrébins), l'exemple contagieux de l'autonomie de la Sardaigne toute proche, l'exode des élites, etc ... Et Christian SAUVAGE peut à juste titre écrire: "Il ne s'agit là ni d'aménagement du territoire ni d'économie, ni même de politique, mais de mécanismes psychologiques que l'on connaît mal."

Ainsi donc, au-delà du phénomène purement factuel, la question régionale méritait d'être abordée dans ses aspects divers et géographiquement spécifiques. Or, à tous les degrés du pouvoir, le débat a tourné court. Dans la presse et au gouvernement, Monsieur Jacques CHIRAC a répondu NON à la redistribution des pouvoirs, et personne, ou presque, n'a contesté. La gauche elle-même, pourtant opportuniste jusqu'au bout des ongles, est restée totalement indifférente au refus gouvernemental d'ouvrir le dossier. Pour elle, le minable affrontement de Chatellerauld était une cause nationale, pas la régionalisation de la république !

Reste que, depuis Aléria, rien n'est exactement pareil. La revendication régionale est plus forte que jamais. L'action entreprise par de Gaulle en 1969 - si mal perçue alors - et celle poursuivie par SERVAN-SCHREIBER depuis 1970, se rencontrent aujourd'hui avec l'action beaucoup plus ancienne des différents courants régionalistes. Quelles en seront les conséquences ? Difficile à dire. En tout cas, les crises se précipitent, montrant que la situation politique en Bretagne n'est pas meilleure qu'en Corse. Alors reprenons ...

La centralisation, c'est l'apoplexie à la tête et la paralysie aux extrémités. *laurent*

LAMENATS

## Centralisme : de l'efficacité à la paralysie

Centraliser l'information pour faciliter la décision n'est pas un mal. C'est même le principe premier d'une bonne et saine gestion. Mais parce qu'ils avaient en main le "destin de la France", les gouverne-

ments ont cru devoir régenter le sort de chaque Français - d'où l'enflure de l'Etat, l'inadaptation spécifique de décisions parfois globalement bonnes, et le gaspillage des énergies. Et l'Etat, après avoir cherché à fonder les minorités ethniques, c'est à dire les multi-nations, dans un seul "Etat-Nation", s'est dilué lui-même dans un vaste complexe administratif, avalisant cette constatation d'A. FRANCE: "Nous n'avons point d'Etat, nous avons des administrations". Cette tentative de l'homogène, ce refus du particularisme, bien loin de renforcer la France, la coupe en deux: d'un côté, une super-administration qui cherche toujours à accroître ses prérogatives sur l'ensemble des corps sociaux; de l'autre, le "pays réel", selon le vocabulaire que les monarchistes employaient, qui s'efforce tant bien que mal de résister à la bureaucratie et à l'inertie.

Face à quelques centaines d'administrateurs, de décideurs, qu'il faut bien appeler des "technocrates", on ne trouve qu'une France qui subit, des régions asservies et sans pouvoir, des individus sans possibilités d'intervention sur leur quotidien. "A voir les choses comme elles sont, la véritable réforme est dans l'organisation du régime de liberté régionale où nos provinces reviendraient à la vie, après l'étouffement napoléonien" annonçait déjà CLEMENCEAU en 1919. Ce que le général de GAULLE traduisait cinquante ans plus tard par "L'effort de centralisation multiséculaire ne s'impose plus désormais"... mais reste-t-il des gaullistes ?

La crise économique avive les termes du débat, et montre un pouvoir qui n'arrive plus à trouver la réponse adéquate; il en paraît d'autant plus faible et inadapté. JEUNE BRETAGNE affirme ainsi: "puisque la technocratie, qui ne croit qu'en ses compétences, refuse de partager ses pouvoirs, elle n'a plus dans aucun domaine le droit à l'a peu près; or l'évolution de la situation économique et politique prouve aujourd'hui que, d'un bout à l'autre de ses prévisions, la technocratie parisienne s'est trompée, faisant supporter particulièrement à la Bretagne le poids de ses erreurs. Elle apparaît alors pour ce qu'elle est: L'ADDITION DE L'ECHEC ET DU MEPRIS. La violence à laquelle nous assistons, c'est la réponse au gouvernement du mépris; la seule malheureusement qui semble encore capable de sortir le gouvernement de son splendide attentisme". Et c'est bien là un autre fait saillant que de constater que le pouvoir central apparaît comme plus lointain que jamais, coupé de la nation qu'il prétend personnaliser: LE MEILLEUR DU PAYS SOMNOLE SOUS UN TAS DE PAPERASSES ET L'ETAT NE S'INSCRIT PLUS DANS AUCUN DESSEIN HISTORIQUE. C'est l'impasse.

Pourtant, est-il nécessaire de tuer des gendarmes ou de placer des bombes chez les députés pour faire avancer les solutions régionales ? Analysons, pour en être convaincus, les obstacles à surmonter, à commencer par le personnel politique qui assume les premiers rôles.

"On peut se demander si la conception française de l'Etat, née du besoin de consensus dans une société hétérogène et pour un niveau technique donné, peut survivre dans l'avenir ..."

## La classe politique : mourir sur place

Dire que l'homme de la rue saisit tous les fondements et la portée de la dimension régionale serait exagérer. Par contre, pour s'en tenir aux résultats des différents sondages, il ressent fort bien l'intérêt d'une réforme qui toucherait certains secteurs de décision tout à fait pre-

tiques; un exemple de cette conception très pragmatique: la possibilité d'être formé sur place, pour un travail à exercer sur place. La fleur qui pousse bien n'aime pas être changée de terre... L'homme non plus. D'autre part, ce même homme de la rue, toujours les sondages, ressent de plus en plus mal la nécessité de "subir" la loi impersonnelle de Paris; qui est prêt à mourir pour l'Etat en 1975 ? Apparemment bien peu de monde. Alors quels liens peuvent attacher le pouvoir gestionnaire aux citoyens qui ne lui reconnaissent aucune autorité ? C'est au personnel politique de les définir, au besoin en abandonnant les cadres traditionnels (le mythe de l'hexagone), pour d'autres mieux adaptés et plus dynamiques (les provinces et l'Europe). Tout cela, l'opinion le perçoit finalement assez bien. Sed quid est de la classe politique ?

En Bretagne, ils est difficile de savoir ce qu'elle pense réellement, dans la mesure où elle laisse aux ténors le soin de parler pour elle, et que ces ténors, surtout actuellement, appartiennent à des régions moins personnalisées que notre pays. MORDREL décrit cette classe locale comme "totalement assimilée à l'hexagone, *tricolore jusqu'à la moelle des os*, dans l'ignorance de ses origines, mais dans la culte gaullois de la France *inéextinguible et universel idéal*". Assurément, pour tout un ensemble de raisons, historiques en particulier, ces "notables" bretons ont du mal à comprendre le langage des autonomistes d'aujourd'hui qu'ils assimilent encore à une certaine image qu'ils ont un jour combattue; car ils appartiennent encore, en grande partie, à cette génération de la guerre qui a lutté "pour la France et pour la Liberté". Ils veulent se persuader que la Liberté demeure toujours la France, malgré ses structures les plus figées. Ils ont du mal à admettre que la même liberté puisse aujourd'hui emprunter un chemin qui n'est pas forcément celui d'hier. Et il faut bien reconnaître que l'insulte a souvent remplacé l'explication chez ceux qui devaient faire progresser les idées de répartition des pouvoirs et d'autonomie... rendant ainsi la compréhension plus impossible.

Ce poids du passé, on le retrouve presque identique au niveau de l'hexagone, mais il est en plus alimenté par une base idéologique que rappelle M. NOREY: "1er théorème: un Etat doit être d'autant plus fort qu'il faut forcer le consensus en raison de l'hétérogénéité ethnique de la nation. Ainsi la France, nation diverse où l'esprit individualiste prime sur l'esprit communautaire, se devait d'avoir un Etat fort ou de sombrer dans l'anarchie. 2ème théorème: un Etat doit être d'autant plus fort que l'ambition historique de ses gouvernants est grande (de grandes ambitions d'ordre guerrier ou social suscitent de fortes réprobations, d'où la nécessité d'un plus grand autoritarisme d'Etat. Au contraire des buts médiocres ne suscitent pas d'opposition très violente). L'Etat combat dans cette hypothèse l'excès d'hétérogénéité politique, et non ethnique cette fois, provoquée par des objectifs difficiles à atteindre que se sont fixés les gouvernants. La France apparaît ainsi comme ayant un Etat avant tout pour compenser l'individualisme. L'absence de civisme due à l'hétérogénéité: PARADOXALEMENT, L'ETATISME A D'AILLEURS RENFORCE, PAR LA CENTRALISATION, L'ABSENCE DE CIVISME ET L'INDIVIDUALISME EN FAISANT DU POUVOIR UN PHENOMENE LOINTAIN, PARISIEN ET DESINCARNE." Par delà l'aspect polémique de leurs argumentations, ce sont ces deux "théorèmes" qui inspirent les prises de position si souvent caricaturées de Michel DEBRE ou Alexandre SANGUINETTI. Sont-ce là aussi les motivations du premier ministre Jacques CHIRAC ? Faute de posséder des explications très étayées de son allergie à la régionalisation, on ne peut que se contenter de suppositions; et il est sûr que pour beaucoup d'hommes politiques le seul poids du conservatisme suffit à leur faire rejeter tout changement, surtout lorsqu'il semble avoir obtenu le soutien d'une partie de la gauche. Nous disons "semble" et nous nous en expliquerons plus loin.

Il est évident que le personnel politique français, lorsqu'il est au pouvoir, se trouve irrésistiblement accaparé par la gestion, et

et abandonne toute prospective: d'où les explosions périodiques (de 1789 à 1968, les exemples célèbres ne manquent pas), chargés de faire évoluer "par d'autres moyens" une situation régulièrement auto-bloquée. La société française se transforme ainsi par à-coups de l'histoire, plutôt que par adaptations successives, avec toutes les bavures que cela comporte.

Pourtant, ce manque de projection sur l'avenir, difficile de le reprocher à Michel PONIATOWSKI; le ministre d'Etat a consacré plusieurs ouvrages fort instructifs à ce sujet ( ). Ainsi, analysant l'évolution du pouvoir après la révolution française, il note que le "principe-fort, celui qui sert d'impératif à la préservation et au progrès de la collectivité, c'est la Nation", (confondu chez lui avec l'Etat, comme chez la plupart des analystes français). Cela va rester le cas jusqu'à la seconde guerre mondiale, puisque "Les dirigeants républicains réputés libéraux n'hésiteront pas, à l'occasion, à incarner leurs adversaires. Pour mesurer l'évolution des mœurs et des mentalités par rapport à cette époque si proche, que l'on imagine un instant le gouvernement actuel plaçant sous les verrous Michel JOBERT, ou dans un autre registre Georges MARCHAIS ou Georges SEGUY, qui, dans leur virulence critique ne le cèdent en rien à MAURRAS ou à DAUGET. C'est heureusement invraisemblable... Aujourd'hui, à l'ouest, ELUS PERSONNELS N'ACCORDE SUFFISAMMENT FOI A LA COHESION NATIONALE, ni d'ailleurs d'influence aux intéressés, pour recourir à de tels procédés". Depuis, certaines personnes ont malgré tout prouvé qu'elles restaient, seules sans doute, accrochées à cette cohésion nationale et n'hésitaient pas à "recourir à de tels procédés", prouvant ainsi que Messieurs SIMEONI et FOUERE ont considérablement plus d'influence que MARCHAIS, JOBERT ou SEGUY... Michel PONIATOWSKI poursuit: "Le principe-fort sur lequel s'est fondée notre société pendant des siècles s'est affadi et même dilaté au point que s'ouvre une ère nouvelle dans l'histoire du pouvoir". Il constate "l'éclatement du cadre national par le haut et par le bas"... par le haut par la mondialisation des problèmes, et le bas par l'apparition de nouvelles cellules plus proches de l'individu, par le haut par l'apparition de nouvelles cellules plus proches de l'individu, et, parlant du "cadre national" il reconnaît "que son caractère de finalité absolue est limité peu à peu par d'autres finalités plus ou moins importantes que lui".

Une vue des choses somme toute assez sympathique et proche de ce que nous pouvons espérer d'un responsable politique réaliste. Pour quoi faut-il que Michel PONIATOWSKI-Ministre d'Etat refuse de prendre en compte l'organisation de l'évolution que Michel-Poniatowski-analyste souligne si lucidement, à savoir l'Europe par le haut, la région par le bas ?

D'ailleurs, d'une façon générale, droite et gauche semblent confondues, désarmées, sans volonté dès qu'il s'agit d'imaginer une autre France. Le Programme-Commun s'inscrit dans la ligne traditionnelle du dirigisme: nationalisation et planification sont sa force de frappe; au milieu du renforcement de la bureaucratie, il peut toujours inscrire les libertés provinciales, quelles réalités auront-elles au milieu du nouveau maquis administratif ? Car la nationalisation, c'est tout de même bien du nationalisme économique, donc le renforcement des pouvoirs de l'Etat; un nouveau pas en arrière pour la région... et l'Europe.

"De but, l'Etat redeviendrait ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être: un moyen de catalyser les énergies collectives pour maintenir l'ordonnement social et biologique interne et pour résister aux agressions de l'extérieur. L'Etat serait alors le garant de la différenciation dans le consensus et non le garant du consensus par

l'homogénéisation. Mais nous voilà alors à l'opposé même de la conception française de l'Etat."

## X Détruire ou changer la France

Lorsque des hommes de plus en plus nombreux s'affirment régionalistes, fédéralistes ou autonomistes, ce sur quoi ils sont d'accord n'a rien de mystérieux, contrairement à ce que la multiplication des termes et des espèces pourrait laisser croire. Cela signifie tout simplement qu'ils veulent voir la France donner à ses régions plus de possibilités économiques, politiques ou culturelles, et qu'ils souhaitent que ce nouveau pouvoir soit exercé par des assemblées régionales élues en tant que telles. Toutes choses qui existent en Allemagne Fédérale, en Suisse, au Canada, aux Etats-Unis... sans que personne ose les prétendre aberrantes. Pourquoi le seraient-elles ici, sinon parce que le débat est toujours faussé par l'outrance. Outrance du gouvernement qui caricature en revendication tribale ce que J.J. Servan-Schreiber nomme "l'appel du pouvoir régional". Outrance des extrémistes qui assassinent leur propre cause par les moyens qu'ils s'autorisent. Outrance encore du pouvoir qui, sous couvert de maintien de l'ordre, emprisonne les responsables politiques des mouvements autonomistes.

Oui, la France jacobine préfère tuer ses provinces et ainsi s'affaiblir elle-même plutôt que de répartir ses pouvoirs. Seul le retour des "Girondins" pourrait permettre de dédramatiser une situation que Paris, jour après jour, par provocations successives, semble se complaire à envenimer; mais où sont-ils, ces fédéralistes? Michel JOBERT est ailleurs, Jacques CHABAN-DELMAS au purgatoire des vaincus, Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER bien isolé, et Jean LECANUET a-t-il une volonté? Restent alors des centaines de milliers de régionalistes dépourvus de toute expression politique spécifique. D'où quelques sujets de réflexion en forme d'interrogation... Question préalable: dans un cadre fédéral, n'est-il pas possible à chacun, nationalistes corses, bretons ou autres y compris, d'inscrire son particularisme, et le séparatisme que semblent tant redouter les ardents défenseurs de l'unité nationale ne devient-il pas alors sans objet? Question principale et d'arithmétique électorale: une force cherchant à immobiliser 2% des suffrages pourrait-elle arbitrer dans les cinq prochaines années le duel décisif entre la droite et la gauche? Question subsidiaire: le courant régionaliste, s'il se cristallise autour de thèmes-forces - le pouvoir régional, la France fédérale - n'est-il pas capable de rassembler sur ses mots d'ordre bien plus des 2% décisifs, en dehors des Partis traditionnels, en dehors de la droite et de la gauche, en dehors de la majorité et de l'opposition?

"La France appartient au groupe des cinq pays où le revenu moyen par habitant est le plus élevé, aux côtés des Etats-Unis, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Suède et de la Suisse. Elle est dans ce contexte le plus arriérée des cinq au point de vue social", écrit Jean-François REVEL qui note en particulier que la France est un cas unique où le pouvoir régional est inexistant. Cela ne semble pas devoir durer éternellement. Reste à savoir par quelle voie s'opérera l'indispensable mutation. 24 février 1973

### LA NATION BRETONNE

(e) Les citations de Michel PONIATOWSKI sont extraites de CONDUIRE LE CHANGEMENT, édité par FAYARD.

## LA FORMATION DE X l'unité française

Auguste Longnon, qui enseigna au Collège de France à la fin du siècle dernier, et à qui l'on doit un ouvrage important sur la formation de la France (1), disait de l'unité française que c'était une "merveilleuse histoire". Le visage familier de la France, dont les contours nous semblent aujourd'hui avoir été tracés d'avance, est en effet le résultat d'une succession de luttes obstinées.

Peut-on dater le point de départ de cette "merveilleuse histoire"? A vrai dire, les historiens ne sont pas d'accord lorsqu'il s'agit de déterminer l'année zéro de l'histoire de France. Pour les uns, c'est l'an 987, date de l'avènement définitif d'Hugues Capet. Augustin Thierry écrit: "C'est la fin du règne des Francs et la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la conquête." Mais a-t-on le droit de parler d'histoire de France tant qu'un sentiment national ne s'est pas encore dégagé? Guizot notait fort justement: "Jusqu'au règne des Valois, c'est le caractère féodal qui domine en France. La nation française, l'esprit français, le patriotisme français n'existent pas encore. Avec les Valois commencent la France proprement dite. C'est dans le cours de leurs guerres, à travers les chances de leurs destinées, que, pour la première fois, la noblesse, les bourgeois, les paysans ont été réunis par un lien moral, par le lien d'un nom commun, d'un honneur commun, d'un même désir de vaincre l'étranger".

Il est très difficile de s'accorder sur une date précise. Le choix varie selon le critère connu, selon que l'on privilégie le territoire, les moeurs, la religion ou l'organisation politique. Ce qui est sûr, c'est qu'au IXème siècle, rien ne permet de penser qu'il y aura un jour une France telle que nous la connaissons aujourd'hui. L'ancienne Gaule qui, sous l'Empire romain, avait connu son unité et s'étendait sur une superficie de 650 000 km<sup>2</sup> était complètement oubliée. L'Empire qui se levait alors en Germanie aurait pu revendiquer les terres françaises sises entre Rhône et Rhin. Quelque conquérant venu d'Espagne aurait pu retrouver, près de Toulouse, les proies arrachées jadis par Charles Martel à Abd-al-Rhman. Quel facteur pouvait grouper les populations du futur hexagone, leur donner conscience de la solidarité de leur destin?

## X L'hétérogénéité ethnique

Marie-Madeleine Martin, à qui on doit un livre fort partial sur l'unité française, est elle-même obligée de reconnaître l'absence totale d'éléments susceptibles de favoriser la cohésion hexagonale. "Les côtes de l'Ouest, écrit-elle (2), balayées de tempêtes, différents des lumières ? leurs rivages méditerranéens. Les tristes brouillards des Flandres s'opposent à la claire atmosphère des pays de Loire. Quelle ressemblance trouver entre ces villages de forêts et ces villages de plaines, entre ces groupements de

pêcheurs et ces assemblées de laboureurs, quel accord établir entre ces maisons de grès rose et celles-ci de blanc calcaire, entre ces huttes et ces grottes et ces cabanes encore façonnées avec tant d'arbres aux troncs dissimulés, aux ramures diversifiées ? Toute l'histoire des cités est sans doute l'histoire de la conciliation des contraires, mais la Gaule est trop riche de ces contraires, trop bourrelée de variétés, trop frémissante de nuances, pour que jaillisse d'elle-même le conseil d'un accord parfait."

Plus encore que ces diversités et ces antagonismes géographiques, la France d'avant la France souffre d'une profonde hétérogénéité ethnique. Dans le Que sais-je? qu'elle a consacré à la formation de la France Régine Pernoud (3) écrit: "On a comparé la période du haut Moyen-Âge à un creuset où se fondent ensemble les éléments qui allaient constituer notre race. Il faut avouer que ces éléments ne présentent rien entre eux qui puisse faire pressentir l'unité française. Sarrasins, Latins, Scandinaves, Germains, sur le fond celto-ligure, forment la masse la plus disparate qui soit - la plus instable aussi."

Auguste Longnon précise: "Chez les populations romanes, l'antagonisme était réel et profond entre celles qui occupaient le pays au nord de la Loire et celles qui habitaient au-delà de ce fleuve jusqu'à la limite méridionale du royaume. Cela tenait non seulement à la différence de la latitude (...) mais aussi à un mélange différent des éléments ethniques qui composaient les uns et les autres. La Gaule cisalpine (4) avait reçu un important appoint germanique, français principalement, plus dense à droite de la Seine, c'est-à-dire en Picardie et en Champagne, qu'à gauche du même fleuve; et cet appoint français avait contribué à donner à la population issue de ce mélange plus de rudesse, plus d'ardeur guerrière qu'à la population transalpine (5) chez laquelle l'appoint germanique, qui là était dû aux Wisigoths, n'était un peu appréciable, bien qu'à doses moins fortes, que dans le Rouergue et dans la Septimanie ou Gothie (6)".

"Les Aquitains, poursuit A. Longnon, supportaient assez mal le joug, plus ou moins dissimulé par une royauté subalterne, des Francs ou des Français, c'est-à-dire des hommes du Nord; de là des récriminations qui se font jour, dès le IX<sup>ème</sup> siècle, chez les analystes francs au sujet de la mobilité des Aquitains, récriminations d'ailleurs motivées par les volte-face continuelles des transalpins (...) Il est curieux de rapprocher ces récriminations du jugement que l'auteur de la Philippide (7) porte, vers l'an 1220, sur le caractère des Poitevins, ceux des Aquitains qui avoisinaient le plus directement la France proprement dite: race infidèle et vénale, mobile comme Protée, allant tour à tour de Jean-sans-Terre à Philippe-Auguste et de Philippe-Auguste à Jean-sans-terre". (8)

Les mœurs des transalpins sont foncièrement antipathiques à tout ce qui, dans la France proprement dite, reste attaché aux traditions franques. L'historien connu sous le nom de Radulphus Glaber accuse la reine Constance, femme du roi Robert, d'avoir, au commencement du XI<sup>ème</sup> siècle ouvert la France et la Bourgogne aux Auvergnats et aux Aquitains: "Ces hommes vains et légers étaient aussi affectés dans leurs mœurs que dans leurs costumes; ils négligeaient leurs armes et les hamais de leurs chevaux. Ils se faisaient couper la chevelure à mi-tête et se rasaient la barbe comme des histrions; ils portaient des bottes et des chaussures inadéquates". (9)

Radulphus Glaber estime qu'il ne faut attendre de ces hommes ni foi, ni sûreté dans les alliances. Et il ajoute: "Le peuple des Français jadis vertueux entre tous et les Bourguignons eux-mêmes suivirent avidement ces exemples criminels et bientôt ne retracèrent que trop fidèlement toute la perversité et l'infamie de leurs modèles." Ce témoignage n'est pas unique. Le pieux abbé de Saint-Bénigne de Dijon tient, à la même époque, des propos à peu près identiques.

Indiscutablement, l'antagonisme entre les populations romanes du nord et celles du sud fut nettement plus vif que l'antagonisme qui existait entre les Français proprement dits et certains autres groupes eth-

niques. Ainsi à l'époque, on ne trouve aucune trace d'hostilité entre les Français, les Flamands et les autres populations germaniques de la Mer du Nord: "On comprend facilement, écrit A. Longnon, que les Flamands et les Français du X<sup>ème</sup> et XI<sup>ème</sup> siècles aient eu quelque estime les uns pour les autres. Les Flamands constituaient, comme les populations romanes du Nord, une race rude, active, cherchant volontiers aventure hors de son pays d'origine."

À l'Ouest, au X<sup>ème</sup> siècle, apparaît un groupe ethnique nouveau: les Normands. En 911, Rollon, chef des Normands de la Seine, conclut un traité avec Charles le Simple, qui lui permet d'occuper la partie de la Normandie située à l'est de la Seine, ainsi que les régions de Lisieux et d'Evreux. Puis ce fut l'occupation du Cotentin et de l'Avranchin. S'il est vrai que les Normands renoncèrent à leur langue (10), ils s'efforcèrent néanmoins de maintenir des rapports étroits avec leurs frères de Scandinavie (11) et marquèrent très profondément le pays.

Or, les Francs ont une grande estime pour les Normands, malgré les conflits souvent violents qui les opposent. Il n'en va pas de même à l'égard des Bretons. Un poète franc, Ermold, écrivit en 826 un poème épique en l'honneur de Louis le Débonnaire. Il parle en ces termes des Bretons: "Cette nation trompeuse s'est montrée jusqu'ici rebelle et sans bonté. Dans sa perfidie, le Breton ne conserve de chrétien que le nom: les bonnes œuvres, le culte, la foi, il n'en est point chez lui. Les orphelins, les veuves, les églises n'ont rien à attendre de sa charité: chez ce peuple, le frère et la sœur vivent dans une infâme union, le frère enlève la femme de son frère. Tous s'abandonnent à l'inceste et nul ne recule devant aucun crime. Ils habitent les bois, n'ont d'autres retraites que les cavernes et mettent leur bonheur à vivre de rapines comme les bêtes féroces. La justice n'est parmi eux sur l'objet d'aucun culte."

Ces calomnies, colportées également en Grande-Bretagne par les Saxons à l'encontre des Gallois, n'ont en elles-mêmes qu'une valeur très relative. Elles montrent cependant combien étaient grandes les différences de mentalité entre les populations de ce que nous appelons aujourd'hui l'hexagone.

Quelques historiens ont cherché dans le prétendu fonds commun gaulois la base de l'unité française. En fait, nos ancêtres les Gaulois n'ont jamais constitué un peuple tout à fait homogène. Et, surtout, la physionomie de la Gaule celto-ligure devait être profondément modifiée par les invasions germaniques. Tour à tour, Wisigoths, Suèves, Alains, Vandales et Burgondes, tantôt appelés par les Gallo-romains à titre de main-d'œuvre agricole ou de soldats auxiliaires, tantôt pourchassés eux-mêmes par d'autres envahisseurs tels que les Huns, s'établirent sur notre territoire.

Parmi tous ces envahisseurs germaniques, les Francs occupent, bien entendu, une place à part. Une place de choix, puisqu'ils donnèrent leur nom à la France, après avoir imposé leur autorité à leurs cousins burgondes et wisigoths. D'origine plus scandinave que continentale, les Francs sont une race de conquérants. Leurs seules vertus guerrières n'expliquent pourtant pas leur succès. Leur conversion au christianisme leur permit de bénéficier du soutien actif de l'Eglise dont les évêques, à cette époque, représentaient, dans les anciennes cités gallo-romaines, la seule autorité à peu près stable du pays.

## Un enfantement laborieux

Le royaume de France est directement issu du démembrement de l'Empire de Charlemagne. C'est le traité de Verdun, conclu en 843 entre les trois fils de l'empereur Louis le Pieux, qui jette les bases du royaume.



Si ce royaume naissant avait des frontières qui ne différaient guère de celles de la France actuelle (12), il faut bien comprendre que sur ce territoire, le pouvoir royal était pratiquement nul. Un peu plus tard, lorsque la maison capétienne se substituera à la dynastie issue de Charlemagne, l'autorité du roi de France ne s'exercera directement qu'entre Seine et Loire, entre Paris et Orléans.

Aussi les premiers capétiens eurent-ils comme première préoccupation de consolider leur autorité dans cet étroit domaine. Il fallut un siècle et demi d'efforts sans gloire pour y parvenir. On peut d'ailleurs se demander, avec A. Longnon, pourquoi cette France embryonnaire a pu, de si bonne heure, contrairement à l'Allemagne ou l'Italie, se doter d'un Etat fortement uni. La dynastie capétienne a en fait l'avantage de se doter d'une loi successorale qui, en écartant du trône les femmes et leur descendance, va lui permettre de se maintenir à la tête du pays jusqu'à la Révolution. "Cette transmission invariable de la couronne dans la ligne masculine, constatait Michelet, a donné plus de suite à la politique de nos rois. Elle a balancé utilement la légèreté de notre oublieuse nation".

L'histoire de France, telle qu'elle nous est enseignée dans les manuels scolaires, n'est que l'histoire de cette dynastie capétienne l'histoire du pré carré royal, l'histoire de l'action colonisatrice des rois de France. On oublie, en effet, trop souvent que l'hexagone n'a vécu qu'une soixantaine d'années: de 1860 à 1871, de 1919 à 1940, et de 1945 à nos jours. Il a fallu beaucoup d'énergie, beaucoup de luttes, beaucoup de ruses pour aboutir à la France d'aujourd'hui.

Il a fallu d'abord lutter contre la monarchie anglo-normande, pour lui arracher la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Saintonge et l'Aunis, pour obtenir l'hommage direct de la Bretagne des comtes de la Marche et d'Angoulême, des vicomtes de Thouars et de Limoges des seigneurs de Châteauroux et d'Issoudun, du comte d'Auvergne, etc. Ce fut, en grande partie, l'oeuvre de Philippe Auguste.

Le XVème siècle est important pour l'unité française: c'est à cette époque que s'achèvent les derniers combats pour la conquête de l'Occitanie, d'une Occitanie qui avait aménagé son existence sans se soucier du cours de la Marne ou de la Seine et dont l'une des métropoles, Toulouse, avait les yeux tournés vers l'Aragon plutôt que vers Paris. C'est également au XVème siècle que la Bretagne entre dans le giron direct de la France: après avoir failli épouser Maximilien d'Autriche, la jeune duchesse Anne est choisie par Charles VIII de France. Devenue veuve peu de temps après, elle passe dans le lit de Louis XII et, lorsqu'elle meurt en 1514 à l'âge de 26 ans, elle laisse une descendance qui, par de nouvelles épousailles, permettra aux légistes de rédiger l'Edit de 1532.

C'est également à cette époque que la Bourgogne va retourner dans le giron des rois de France. Le dernier des ducs valois, Charles le Téméraire, meurt sur le champ de bataille de Nancy, après avoir tenté de recréer la Lotharingie. La fourberie de Louis XI l'a emporté sur la fougue du Téméraire. Le 17 septembre 1678, par le traité de Nimègue conclu entre Charles II d'Espagne et Louis XIV, la Franche-Comté cesse d'être une terre d'empire. Cette intégration au sein du royaume de France ne se fera pourtant pas sans mal. Le parti des Habsbourg, fidèle à la mémoire du Téméraire, subsiste dans la province jusqu'au début du XVIIIème siècle. Il a pour chef de file l'abbé Gonzel d'Ornans, mort à la Bastille, et l'abbé Proudhon, pendu en 1705. En 1709, une conspiration allemande est découverte à Besançon.

A la veille de la Révolution française, il est facile de dresser la carte de ce que Olier Mordrel appelle la ceinture réticente. Cette ceinture est constituée par les fameux pays d'Etat, c'est-à-dire par les provinces qui ont conservé, malgré l'absolutisme royal, leur assemblée provinciale et de nombreuses prérogatives d'autonomie: l'Artois et le Hainaut. La

vieille poussée germanique vers le Rhône garde toujours ses burgs d'Alsace et de Lorraine, de Franche-Comté et de Bourgogne. L'antique province romaine subsiste dans ses limites grâce au bloc provençal, languedocien et dauphinois, groupé autour du Comtat Venaissin. Dans le Sud-Ouest, l'absolutisme royal n'a pas triomphé en Béarn. A l'Ouest, la Bretagne conserve toujours son autonomie Et, bien entendu, la Savoie et le domaine de Nice n'appartiennent pas encore au domaine français (13). La France est loin d'avoir réalisé son unité. Devant la Convention, l'abbé Grégoire s'indigne du fait que plus de la moitié des Français ne parlent pas la langue française.

## Tous Français

Dans une étude fort bien documentée, qu'il publia dans la revue *Stur* (14), Olier Mordrel écrit: "Quand la Révolution supprimera d'un trait de plume les provinces, elle n'entertera pas des cadavres. Des provinces diment annexées au domaine royal comme la Normandie, le Maine, l'Anjou depuis Philippe Auguste, comme le Poitou depuis Louis IX, la Guyenne et la Gascogne depuis Charles VII, entrèrent aussi dans la dissidence contre le pouvoir central, tant les forces profondes qui les animent sont encore présentes. Rien n'est plus instructif que d'indiquer sur une carte les zones de rébellion contre la terreur et d'une manière plus générale contre les idées révolutionnaires; car on y voit reparaître les personnalités provinciales ou ethniques des plus anciennes époques. La France a été, de 1789 à 1815, et même dans une certaine mesure à 1830, divisée en deux camps, mais on oublie que à cette époque deux camps avaient une répartition géographique bien ailleurs qu'en Vendée. Les résistances au jacobinisme ne se manifestent pas dans le centre de la France, où reparaît une fois de plus la zone d'équilibre contestée par l'ancien celtique de César ou la Lyonnais d'Auguste ou la Neustrie des Capétiens. C'est sur son pourtour que l'esprit d'indépendance se manifeste. La plupart des représentants du Midi furent girondins et la proscription des membres de ce parti entraîna tout le territoire occitan, de Bordeaux à Marseille, à avoir une vaste conspiration connue sous le nom de Mouvement fédéraliste, qui se transforma rapidement en révolte proprement royaliste. Ce ne fut pas une plaisanterie. A Paris, on disait tout cru: trahison! car on savait que les méridionaux s'appuyaient sur l'Angleterre et sur l'Espagne, dans l'espoir de faire respecter leur autonomie".

A l'Ouest, même phénomène. On assiste, sous couvert de chouannerie, après deux mille ans d'éclipse, à la résurrection de l'antique Confédération Armoricaire. Dans l'Est, la révolte est plus tardive et plus diffuse. Mais n'est-il pas significatif, là aussi, de constater que ces phénomènes se concentrent à l'est des limites de l'ancienne Belgique, comme de la zone franquée de l'époque mérovingienne, comme de la frontière séculaire du Saint-Empire germanique?

En fait, l'histoire de France est à réécrire. Celle qui est enseignée aux jeunes français, qu'elle ait été écrite par Mallet et Isaac ou par Bainville, est tendancieuse, dans la mesure où elle présente une France mythique, sans bases ethniques, dont les habitants, tout au long des siècles, auraient attendu avec impatience l'arrivée du roi de France pour les libérer de la tutelle de quelques féodaux locaux, arriérés, tyranniques et, le plus souvent, vendus à l'étranger. En d'autres termes, l'histoire de France officielle propage l'idée d'une entité française préexistante à l'action coloniale des rois de France, entité purement métaphysique appartenant au monde des vérités platoniciennes.

A force de nier les particularismes ethniques (ou de les considérer comme les vestiges d'un âge révolu), l'histoire de France a fini par créer le mythe d'une France lumineuse, intrinsèquement supérieure, éclairant l'obscurantisme du monde. Par voie de conséquence, devient français qui-

conquise est touchée par cette lumière: l'Alsacien alémanique annexé par Louis XIV et qui, dans la plupart des cas, ignorera la langue française jusqu'en 1918, le Franc-Comtois annexé au XVII<sup>e</sup> siècle et le Sénégalais colonisé par Faidherbe.

## Les frontières «naturelles»

L'histoire de France charrie des légendes. L'une des plus typiques est peut-être celle de Jeanne d'Arc. Dans son livre *Les Hexagons* (15) Nicolas Bourgeois, qui fut à la rue d'Ulm un condisciple de Georges Dumézil, écrit: "Rien n'est demeuré plus mystérieux ni plus incompréhensible pour un historien rationaliste ou simplement critique que l'aventure de Jeanne d'Arc. S'il refuse d'admettre qu'elle se rattache mystiquement, par le sacre de Reims, à la colombe de Saint-Rémi, s'il écarte les apparitions et les voix célestes, il ne subsiste plus qu'une immense mystification politique adaptée au climat spirituel de l'époque. L'explication tirée de l'apparition d'un sentiment patriotique reste douteuse et insuffisante. Loin d'aider la vierge de Domrémy ou de lui manifester de la sympathie, les *Hexagons* (16) du XVI<sup>e</sup> siècle l'ont souvent traitée en ennemie. Des bordées d'insultes et une foudre qui la blessa grièvement, tels furent les présents que lui offrirent les bourgeois de Paris lorsqu'elle se présenta devant les remparts du faubourg Saint-Honoré. Durant toute sa passion, rien ni personne, pas même son roi ne bougea en sa faveur. Seuls quelques hommes d'armes du roi d'Angleterre manifestèrent une certaine émotion devant le bûcher".

Une autre légende de l'histoire de France mériterait également d'être démolie. Certains historiens laissent entendre, en effet, que les rois de France savaient parfaitement ce qu'ils faisaient et devaient faire, et que toutes leurs actions ont été dictées par l'image qu'ils portaient en eux d'une France idéale et hexagonale. Rien n'est plus faux. S'il est vrai que les Capétiens directs ont, semble-t-il, suivi une ligne relativement cohérente, leurs successeurs ont manqué à plusieurs reprises de fourvoyer le royaume dans des aventures peu conformes au concept hexagonal. La première de ces aventures fut la chimère italienne, qui commence avec Charles VIII. Ce roi rêvait d'étendre le royaume de France au-delà des Alpes. Craignant des ennuis de la part des autres souverains d'Europe, il n'hésita pas à abandonner la Franche-Comté et la plus grande partie de l'Artois et de la Flandre wallonne à Maximilien d'Autriche. Aux rois d'Espagne, il rendit le Roussillon et la Catalogne. Tout cela pour faire une entrée "triumphale" dans Naples en 1494, avant d'être obligé, peu de temps plus tard, de quitter la péninsule italienne. Louis XII voulut reprendre cet essai malheureux. Milan, Gênes et Asti furent conquis par les armées royales en 1499; Naples en 1501. Mais, en 1512, malgré les exploits militaires de Gaston de Foix, toutes ces conquêtes furent perdues. Pour cette aventure, Louis XII avait pourtant renoncé en faveur de Suzanne de Bourbon à la clause de réversibilité à la couronne en cas d'absence d'héritier pour le duché d'Auvergne et le comté de Montpensier. Il avait fiancé sa fille unique Claude avec Charles d'Autriche, petit-fils de Maximilien, en lui assignant pour dot, en plus de la Bretagne, le duché de Bourgogne et le comté de Blois.

Les Valois mirent une sorte d'acharnement à chercher la France où la volonté divine ne voulait pas qu'elle soit. A peine couronné, le premier soin de François I<sup>er</sup> fut de préparer une expédition sur le Milanais. Reprenant les projets matrimoniaux de son prédécesseur, il fiança sa fille Renée à Charles d'Autriche en lui donnant en dot le Berry. Le projet avorta, de même qu'avorta son rêve de se faire élire empereur du Saint-Empire romain germanique.

De ces quelques exemples, choisis parmi beaucoup d'autres il ressort non seulement que la France s'est constituée de façon anarchique,

au gré des guerres, des alliances, des mariages et des humeurs royales, mais aussi qu'il n'existe pas, en fait, de frontières naturelles. Dans l'histoire de France publiée chez Larousse (17), René Musset écrit: "La France n'a pas de frontières naturelles. Il ne sert à rien de répéter César, limitant la Gaule au Rhin, disant que les Germains habitent au-delà du Rhin. Affirmation exacte à l'époque, que les invasions germaniques ont rendue mensongère. Vouloir séparer par le Rhin la France et l'Allemagne n'a plus de sens. Un grand fleuve, même difficile à traverser, coulant en pays semblable sur les deux bords, créant une voie de commerce, unit plus qu'il ne sépare. Entre les pays de langues germaniques et les pays de langues françaises, la frontière, qui ne correspond point à des limites de langues, a varié avec les vicissitudes de l'expansion française; mais l'affondrement de l'Empire napoléonien, la France eût peut-être assimilé, s'il en était encore temps, les peuples parlant allemand de la rive gauche du Rhin, comme elle l'avait fait de l'Alsace".

Il est vrai que le Rhin a été un but. Les rois de France avaient besoin d'un objectif clair et géographiquement défini: ils ont choisi le Rhin. Paris a tendu vers ce fleuve, comme un état franc qui serait resté centré sur Aix-la-Chapelle aurait fatalement tendu à fixer ses limites occidentales sur la Seine ou la Loire, voyant dans ce fleuve, non pas une frontière, mais une simple limite à sa puissance.

"Le fait de voir dans une montagne, un fleuve, une côte, une limite obligée entre les hommes, écrit O. Mordrel (18), n'est pourtant qu'une thésauris rarement confirmée par les faits. La mer a fait l'unité de l'Hellade et elle a été le canal distributeur de la puissance romaine. Les voies de mer et non celles de terre ont constitué la société mondiale anglo-saxonne (...). Les Celtes migrants et après eux les Saxons ont traversé plus facilement la Manche qu'ils n'ont pénétré dans les terres du Sud vers lesquelles pourtant s'ouvraient de larges vallées. Cette Manche est restée jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle la voie centrale (le Channel, le canal) de la monarchie anglaise, qui régnait sur les deux rives (...). Les massifs montagneux n'ont pas davantage divisé les hommes à travers l'histoire, mais ont en général constitué des organismes politiques singulièrement persistants.

"Les Pyrénées ne séparaient rien, quand les Ibères s'étendaient sans interruption de la Garonne à l'Ebre. Les Celtes ne s'y sont pas arrêtés quand ils sont allés au-delà se fondre aux autochtones, pour former le peuple nouveau des Celtibères. Les Pyrénées ne devaient limite administrative que sous Auguste, mais elles perdent à nouveau cette signification lorsque les Wisigoths s'établissent de la Loire au sud de l'Espagne. En 568, leur royaume va toujours du Rhône à Lisbonne (...). Le grand souverain franc, Charlemagne, établit la frontière de son Empire, non sur la ligne des crêtes, mais largement plus au sud, pour former le marche d'Espagne. A l'époque des Croisades, la Navarre à l'ouest, le comté de Barcelonne à l'est et l'Aragon au centre, chevauchent les Pyrénées, faisant une chaîne d'états montagnards. Henri IV est roi de France et de Navarre. Le Roussillon restera espagnol jusqu'en 1659 (19)".

Les Alpes ne sont pas davantage une frontière naturelle. "Vieux domaine des Ligures, qui vont du Pô au Rhône, elles demeurent leur refuge quand les Celtes se répandent sur les basses terres des Gaules transalpines et cisalpines. A la fondation de la Narbonnaise, les romains laisseront indivis le massif alpin. Sous Auguste, la montagne forme une suite de régions autonomes: Alpes Graiae, Cottiae et Maritimae. La frontière de la Gaule passe très à l'ouest des sommets. Au moment des invasions, les Burgondes débordent de la Savoie dans le Piémont, créant, malgré la ligne de partage des eaux, une unité politique qui durera 1285 ans, jusqu'en 1860, date à laquelle la France brise l'unité savoyarde. La révolution non plus ne s'était pas arrêtée aux Alpes, puisqu'elle avait annexé le Piémont. Le Rhône

du fait sans doute qu'il n'est pas un fleuve navigable, a joué davantage le rôle de frontière. Le traité de Verdun avait fait régner Lothaire de sa rive orientale à l'Adriatique. Le traité de Meerssen, vingt sept ans plus tard, confirmera l'Italie dans ses possessions rhodaniennes, qu'elle conservera cinq cents ans sous diverses appellations (20).

On pourrait faire les mêmes remarques pour le Jura. La Loire elle-même est moins une frontière qu'un lien entre le Nord et le Sud, qu'une zone de transition dont les deux rives ne diffèrent en rien, ni par le climat, ni par le peuplement. Avec René Musset, nous pouvons dire: "La notion de frontière naturelle est imagination ou argument politique (21)".

## Les Francs possibles

On comprend alors pourquoi certains historiens parviennent aisément à démontrer qu'il s'en est fallu de très peu pour que la France, dans un premier temps, n'existe pas, et dans un second temps, prenne une forme totalement différente. Une étude un peu approfondie de l'histoire de France nous éloigne de cet hexagone prédestiné que l'on nous a appris, à l'école, à considérer comme un dessin de la Providence. Dans son Que sais-je ? (22), Régine Pernoud consacre un chapitre à ce qu'aurait pu devenir la France si le hasard avait été différent. Elle énonce trois possibilités: une France méridionale, un Empire franco-anglais, une France bourguignonne.

● Lorsque les Capétiens arrivent au pouvoir, ils ont deux Francs à gouverner: celle d'en deçà de la Loire, dont Paris ne va pas tarder à prendre la tête, et celle d'au-delà de la Loire, où Toulouse joue déjà un rôle important; des deux civilisations, laquelle va l'emporter ? Si la France du Nord, très exiguë, était absorbée culturellement par le Midi, la volonté royale ne risquerait-elle pas de s'effriter peu à peu ? Le Midi n'a-t-il pas, en effet, une civilisation plus raffinée, moins guerrière, qui préfère, à la chanson de geste, la poésie lyrique exprimant en strophes passionnées l'amour qu'inspirent aux chevaliers les belles dames d'Aquitaine ? L'occasion d'une absorption faillit se présenter lorsque Louis VIII, le jeune époux d'Aliénor, fille de Guillaume VIII d'Aquitaine, devint seigneur de la plupart des fiefs d'outre-Loire. Il s'en faut de peu que, sous cette influence, les barons ne s'assimilent à une culture à dominante méridionale.

● La France aurait pu former avec l'Angleterre une sorte d'Empire allant de l'Ecosse aux Pyrénées. Cet Empire a d'ailleurs existé, tantôt avec la suprématie anglaise, tantôt avec la suprématie française. Michelet disait: "L'Angleterre est une île". Rien n'est plus faux jusqu'au XV<sup>ème</sup> siècle. La Manche, nous l'avons vu, n'est qu'un simple canal. Les deux royaumes de France et d'Angleterre présentent des caractères communs. Il y a plus de parenté entre eux qu'entre Ile-de-France et Languedoc. La langue française n'est pas comprise dans le sud de la France. Elle l'est, par contre, partout en Angleterre. L'examen des cartes historiques nous montre la réalité de cet ensemble franco-anglais, soudé par des liens complexes de vassalité et de suzeraineté. En 1154, sous Louis VII, l'Angleterre possède la Normandie, la Bretagne, le Poitou, la Saintonge, la Guyenne, l'Auvergne, la Manche, l'Anjou, bref les deux tiers du royaume de France.

● Enfin, la France aurait pu devenir bourguignonne. Avec ses grands ducs valois, la Bourgogne avait acquis une puissance considérable. Charles le Téméraire voulut reconstruire l'héritage de Lothaire, et Louis XI dut composer avec cet adversaire dont les Etats s'étendaient de la Frise à la Bourgogne, et de Nevers à l'Alsace. La mort du Téméraire, le 5 janvier 1477, mit fin à ce projet d'Europe médiane. Une fois de plus, la chance souriait aux rois de France.

Il apparaît donc clairement que ce ne sont pas les limites territoriales qui font la force d'un pays, mais sa volonté d'exister.

S'en tenir à une France fixée pour toujours comme une pièce de musée, c'est oublier les leçons de l'histoire. "Une France statique et éternelle", écrit encore Ollier Mordrel, c'est une France morte et embaumée. La loi des Etats est la transformation ou la mort. Quelle plus fulgurante succession de métamorphoses que l'histoire de France ?" (23)

★

★ ★

Dans un ouvrage célèbre, Simone Weil n'hésite pas à porter sur "les quarante rois qui ont fait la France" un jugement particulièrement sévère. Elle écrit: "Quand on loue les rois de France d'avoir assimilé les pays conquis, la vérité est surtout qu'ils les ont, dans une large mesure, déracinés". (24) L'action des rois de France s'est en effet constamment heurtée aux particularismes. N'oublions pas que, dans l'Ancien Régime, la notion de patriotisme était une notion concrète qui existait à tous les niveaux. "Le patriotisme, précise Simone Weil, s'élargissait ou se resserrait selon les affinités et les périls. Il était mêlé à des loyautés différentes, celles envers des hommes, seigneurs ou rois, celles envers des cités. Le tout formait quelque chose de très confus, mais aussi de très humain. Pour exprimer le sentiment d'obligation que chacun éprouve envers son pays, on disait le plus souvent le public, le bien public, mot qui peut à volonté désigner une ville, un village, une province, la France ou la chrétienté". (25) L'action centralisatrice ne date pas de la Révolution de 1789. C'est Richelieu qui, le premier, adopta le principe selon lequel quiconque exerce une fonction publique ne doit de fidélité qu'à l'Etat. "Son dévouement à l'Etat, constate Simone Weil, a déraciné la France. Sa politique était de tuer systématiquement toute vie spontanée dans le pays, pour empêcher que quoi que ce soit pût s'opposer à l'Etat". (26)

Ce sont, bien sûr, les révolutionnaires qui ont poursuivi et accentué cette politique centralisatrice. La Révolution, ne l'oublions pas, a été préparée, intellectuellement, par les encyclopédistes qui, nous dit Simone Weil, "étaient tous des intellectuels advocates". La nation se substitue alors aux collectivités antérieures. "La nation, c'est à dire l'Etat, car on ne peut pas trouver d'autre définition au mot nation que l'ensemble des territoires reconnaissant l'autorité du même Etat". (27)

"La Révolution, précise Ollier Mordrel, en appliquant sur l'ensemble du territoire, le modèle uniforme des départements, a soigneusement voulu méconnaître les diversités de l'hexagone. Elle n'a pas plus tenu compte des fleuves et des montagnes que des dialectes et des usages, des droits et des traditions. Si bien que, comme le mot français, le mot France a été vidé de son sens véritable qui était assemblage, auquel on a préféré une notion qui était plus un programme que la reconnaissance d'un fait: l'unité et l'indivisibilité". (28)

Cette cristallisation dans l'abstrait de l'idée de France est dangereuse à plus d'un égard. Si la France n'est qu'un concept, totalement privé des réalités du sol et du sang, le patriotisme devient alors idéologique et contient, en lui-même, tous les germes de l'universalisme des Français qui veut.

Les Français peuvent-ils s'enraciner dans une telle tradition historique à la fois unitaire et universelle ? La réponse est non. Il faut en revenir aux réalités ethniques. Il faut balayer les abstractions qui recouvrent la diversité et la richesse des pays de France. Il faut partir à la recherche de l'homme réel. Notre histoire doit être démystifiée pour nous permettre de retrouver nos sources de vie, et nous laisser pénétrer à nouveau par les grands courants ethno-géographiques qui unissent de façon charnelle la France à l'Europe.

Jean-Claude VALLA

## NOTES

- (1) Auguste LONGNON : "La Formation de l'unité française". Réimpression de l'édition originale de 1922. A. et J. PICARD. Paris, 1969.
- (2) "Histoire de l'unité française". Editions du Conquistador. Paris, 1957.
- (3) "La formation de la France". Presses Universitaires de France. Paris, 1968.
- (4) C'est à dire la Gaule du Nord.
- (5) Nous dirions aujourd'hui occitane.
- (6) Auguste LONGNON, op. cité.
- (7) Guillaume LE BRETON
- (8) Auguste LONGNON, op. cité.
- (9) Cité par Auguste LONGNON (op. cit.)
- (10) Les Normands ont très vite perdu leur langue car les femmes indigènes que les Vikings s'étaient données pour épouses n'avaient pu apprendre à leurs enfants que leurs propres idiomes.
- (11) Ainsi, vers 1030, le duc Richard fit venir, pour l'aider à lutter contre le comte de Blois, une flotille de pirates païens commandés par le Suédois Olaf et par le norvégien Lagan.
- (12) A l'est, cependant, la frontière n'atteignait pas la Meuse et ne dépassait ni la Saône, ni le Rhône.
- (13) La Corse fut achetée à la République de Gênes en 1768, ce qui provoqua un soulèvement général, dirigé par Pascal PAOLI.
- (14) "STUR", juillet-août 1942.
- (15) Nicolas BOURGEOIS: "Les Hexagons". Hazebrouck, 1970.
- (16) C'est à dire les "Français".
- (17) "Histoire de France" (tome I). Larousse. Paris, 1954.
- (18) "STUR", mai-juin 1942.
- (19) Ajoutons que l'histoire des comtes de Foix et des vicomtes de Béarn est celle de leurs oscillations entre la suzeraineté française et espagnole. Si le traité des Pyrénées de 1659 a adopté pour frontière "la crête des montagnes qui forment les versants des eaux de France et d'Espagne", il n'a pas rompu les rapports noués entre eux pour l'exploitation des hautes pâturages entre les deux versants. La plupart de ces accords subsistent encore aujourd'hui.
- (20) Avant son annexion à la France, au XIV<sup>ème</sup> siècle, le Dauphiné, bien qu'appartenant à l'Empire, était une sorte d'Etat indépendant, contrôlant la route des Alpes. Dans cet "Etat", le Briançonnais jouissait d'une relative autonomie et réunissait cinq vallées: deux sur le versant français (Haute-Murance et Queyras), trois sur le versant italien (Oulx, Fenestrelle et Châteauneuf-Dauphin).
- (21) René MUSSET, op. cit.
- (22) op. cit.
- (23) "STUR", automne 1942.
- (24) "L'envoicinement". Gallimard-Idees. Paris.
- (25) Simone WEIL, op. cit.
- (26) op. cit.
- (27) op. cit.
- (28) "STUR", mai-juin 1942.

Jean-Claude VALLA dirige le Groupement de Recherches et d'Etudes pour la Civilisation Européenne (G.R.E.C.E.). Le texte que nous publions est celui d'une communication prononcée dans le cadre d'un séminaire organisé par le groupement, et ayant pour thème: "Radioscopie de la France".

## QUESTIONS A MICHEL BARRÉ nationalisme ?

N. B. Quelle est votre position par rapport à l'action illégale et violente ?

Michel BARRÉ. D'abord, il convient de s'entendre sur la notion de légalité. Ce qui est illégal pour les Français ne l'est pas nécessairement pour les Bretons — si l'on veut bien admettre que la loi du plus fort ne devient pas indiscutable simplement parce qu'elle est établie et qu'il importe encore de savoir comment, pourquoi et par qui elle a été établie, ou imposée.

Pour ce qui est de l'action violente, je n'en suis pas partisan. J'y suis même par conviction personnelle clairement opposé. Cependant, concevant la Bretagne comme une Nation de plein droit, je me trouve contraint d'admettre l'évidence; aucune nation au monde, à l'heure actuelle, n'a su, ou n'a de son plein gré voulu se passer d'une armée. Les hommes, à ce qu'il semble, ne sont pas encore mûrs — suffisamment civilisés — pour une société réellement pacifique. Ce que nous sommes contraints d'accepter chez les autres, pouvons-nous, justement, le condamner chez nous; je m'en tiens pour ma part à une critique circonstancielle d'une attitude que je réprovoque dans tous les cas.

La confusion que l'on note dans les organisations bretonnes permet-elle un espoir de réussite dans le combat de l'Emsav ?

Naturellement, je constate comme chacun cette confusion qui règne dans le Mouvement Breton et elle me paraît attristante. Il faut honnêtement reconnaître qu'une cohésion suffisante est difficile à maintenir dans un Système d'Etat reconnu et souverain. Elle est évidemment plus vulnérable encore dans un Etat en gestation. Prenons l'exemple de l'hexagone: une cohésion relative s'établit dans l'opposition — c'est une cohésion d'aspiration sociale — elle est basée essentiellement sur des idées réformatrices très certainement généreuses, mais qui ne survivaient pas obligatoirement aux nécessités du Pouvoir. Du côté de l'Ordre établi, la cohésion n'est que superficielle. Elle est basée sur l'Intérêt. La communauté d'idéal, la volonté de justice sociale, le respect de l'Evolution sont le fait d'une minorité. Nous ne pouvons évidemment pas en Bretagne bénéficier de ce phénomène de cohésion «abdominale». La cohésion, de ce fait, se trouve réservée à l'opposition. C'est gênant, mais inévitable dans l'état actuel des choses.

Que faut-il penser de l'abandon de la conception nationale unitaire ou tout au moins fédérale pour des thèmes plus restrictifs comme le combat social pour certains, la lutte écologique pour d'autres ?

Vous posez deux questions distinctes. La première concerne l'abandon de la conception nationale au profit du combat social :

Il s'agit ici à mon avis d'une insuffisance du sentiment national. Le sentiment d'appartenance à une Communauté humaine fondamentale — ethnique, économique, culturelle, historique — se trouvant atrophié est supplanté dans l'esprit des populations par le concept de «communauté de condition», ou, plus simplement, dans de nombreux cas, par le concept de «communauté corporative». Les cellules sociales élémentaires — Famille, Commune, Pays, Nation — fortement malmenées par le Système légal en vigueur tombent en désuétude et sont remplacées à tous les niveaux par un esprit de «caste sociale», éminemment critiquable, qui était précédemment réservé à certaines catégories dites privilégiées: Noblesse, Clergé, Armée... Cet esprit de caste, en dépit des apparences, demeure essentiellement fondé sur des notions d'intérêt matériel à court terme. Ce n'est pas une marche en avant. C'est un

symptôme de trouble grave de notre civilisation. Je n'y vois pour ma part que l'établissement d'une fraternité artificielle qui n'aura finalement pour effet que de rendre les hommes plus soumis, plus solitaires et plus vulnérables — le sentiment de responsabilité collective ne servant le plus souvent qu'à dissimuler la montée des renoncements et de l'irresponsabilité individuelle.

La seconde question concerne l'abandon de la conception nationale au profit du combat écologique :

Ici — mais vous vous en doutez, bien sûr — je ne vous suis plus; je ne vois pas en quoi l'action écologique pourrait être préjudiciable à la conception nationale. L'écologie est une vision totale, une appréhension particulière de la Vie et du Monde qui porte à privilégier la préservation du milieu par rapport à toute autre considération. Je n'imagine pas en quoi une telle conception pourrait se révéler restrictive pour le sentiment national. La volonté d'appartenance à un territoire et à une communauté humaine déterminée nous apparaît au contraire comme nécessaire — je dirai même indispensable — au respect et à la préservation de l'environnement. Les deux convictions, loin de s'opposer se complètent et se renforcent.

Quand Glenmor déclare : «Ce n'est pas en participant à tous les combats corporatistes que nous changerons grand chose à notre inefficacité», ne pensez-vous pas qu'il a raison ?

Quand cet excellent Breton et cet ami sincère qu'est Glenmor prononce une telle phrase, je pense simplement qu'il traverse une période de pessimisme, un de ces moments d'inquiétude et de doute qui peuvent toujours surprendre les meilleurs d'entre nous. Glenmor est trop profondément attaché au Mouvement Breton pour ne pas savoir que, quand il critique la Bretagne, il se critique lui-même. C'est notre droit à tous. En fait, je peux vous assurer qu'il ne croit pas vraiment à notre inefficacité, ni à la sienne. Il nous arrive seulement quelquefois de trouver le temps long, et les Bretons ensommeillés.

Ce qui fait la spécificité de la Bretagne, c'est d'abord la revendication nationale : reste à l'inscrire dans un cadre juridique qui tienne compte de ce qui existe et de ce qu'il est possible, légalement pour nous, de transformer. Comment envisagez-vous le passage du stade actuel au stade souhaité ?

Si vous m'aviez posé cette question de vive voix, je vous aurais demandé le temps de la réflexion. C'est une question complexe. Elle commence par une affirmation que j'accepte sans réserves. Elle se poursuit par une seconde affirmation à laquelle je ne souscrirai pas. Il ne serait pas réaliste en effet de prétendre inscrire la Bretagne dans un cadre juridique qui, bien évidemment n'existe pas — ce serait vouloir résoudre la quadrature du cercle. Il s'agit, plus exactement, de participer à l'établissement d'un cadre juridique adapté aux impératifs de l'existence nationale bretonne. Comment y parvenir ?

La reconnaissance par les Etats existants d'une autorité supranationale telle que l'ONU ou la Cour de La Haye aurait pu contribuer utilement à la solution du problème. Vous savez que cette reconnaissance demeure très relative et se heurte à des oppositions violentes. On sait trop bien pour quelles raisons : Ali-Baba réclame à grands cris la non-ingérence du Gendarme dans la pénombre de sa caverne. Dans ces conditions, quel genre d'action doit-on mener ?

Au fur et à mesure de la montée du sentiment régionaliste, de la volonté exprimée par les individus de retrouver une Culture, des racines, une personnalité — et de les faire reconnaître — il conviendra que nos revendications deviennent plus précises, plus «opérationnelles». Pour éviter des solutions regrettables, le Pouvoir Parisien devra rechercher des accommodements avec l'Opinion. Le processus est entamé. Ces accommodements, pouvons-nous dès maintenant en prévoir les termes essentiels ?

Dans un premier temps, il semble que les questions pourront être posées en terme de Pouvoir et de Propriété Régionale. A ce stade les revendications présentées par SAV paraissent satisfaisantes :

- Assemblée Régionale élue au suffrage universel;
- Attribution d'un Budget de Promotion;
- Mise à l'étude d'un Plan authentiquement régional de Développement Economique et d'Aménagement du Territoire;
- Régionalisation de la Radio, de la Télévision;

- Etablissement d'Administrations et de Centres Universitaires Régionaux;
- Institution d'une banque régionale bretonne investissant exclusivement à l'intérieur des limites de la Région (1);
- Réserve d'une part importante des sommes prélevées au titre de la TVA (2), pour les financements locaux;
- Modification de la Constitution de la Communauté Française par addition de la clause fédéraliste.

La liste n'est pas exhaustive. Il reste aussi à préparer les hommes à la prise en charge des niveaux de gestion régionaux.

(1) Modalités de garantie et de crédit à déterminer.

(2) Taxe insolente. Les Rois de France, si discutés pour les impôts qu'ils levaient, n'auraient pas osé rêver d'une masse de manœuvre financière d'un tel volume, prélevée sur l'économie du pays. La formule du prêt permanent peut être considérée comme une «habileté» financière par les hauts fonctionnaires des finances françaises, mais on peut surtout la noter comme un modèle d'immoralité qui, comme tant d'autres, portera ses fruits.

Michel BARRÉ a personifié la tendance nationaliste au sein du parti breton Strollad ar Vro. Celle-ci, largement sous-représentée, a été écartée des décisions et de l'orientation du parti par la «gauche autogestionnaire», entraînant la marginalisation de SAV et sa transformation en cercle gauchiste. Michel Barré dirige le mensuel écologique Gwenn-Rann. Il participe à l'effort d'organisation du courant national breton dans la perspective d'une France fédéraliste.

## ✕ CRÉATION D'UN COMITÉ NATIONAL DE CONCERTATION

Diverses personnalités, choisies parmi les éléments représentatifs des tendances politiques et économiques bretonnes ont constitué un Comité National de Concertation, prenant pour base un programme de travail en huit points :

- 1) Réunification de la Bretagne;
- 2) Inscription de la clause fédéraliste dans la constitution de la Communauté française;
- 3) Assemblée Régionale élue au suffrage universel sans cumul des mandats parlementaires et fédéraux, et assurant le contrôle de l'exécutif économique et administratif breton dans le cadre des attributions fédérales;
- 4) Détermination des ressources en fonction des besoins régionaux et des besoins du pouvoir fédéral;
- 5) Instauration des «Pays» bretons;
- 6) Reconnaissance et enseignement de la langue bretonne (bilinguisme) et de l'histoire de la Bretagne et des pays celtiques;
- 7) Création d'une Institution Universitaire Bretonne indépendante;
- 8) Création d'une chaîne de Télévision et d'une station de radio à diffusion exclusivement bretonne.

Une plate-forme de départ qui correspond parfaitement aux objectifs régulièrement définis par notre revue. Et surtout un état d'esprit, basé sur le désir de construire, auquel nous n'étions plus guère habitués... C'est déjà beaucoup plus qu'une veille d'action; ce n'est pas encore le grand élan que l'on peut souhaiter... mais on s'en approche peut-être !

LE CAS SYMBOLIQUE DE YANN FOUÉRÉ

Chacun s'est interrogé sur les motifs des récentes arrestations en Bretagne. De toute évidence, la majeure partie des «coupables» n'a de suspecte que son appartenance au mouvement politique breton. Nous avons assez répété notre répulsion pour le terrorisme sous toutes ses formes (violences physiques et pressions intellectuelles) pour aujourd'hui nous sentir plus autorisés que d'autres à réclamer que la répression, si elle s'avère nécessaire, se fasse avec discernement et mesure. Tous ceux qui s'attaquent aux libres opinions, à ce que l'on appelle un peu pompeusement «les droits de l'homme» doivent s'attendre à payer en retour la part de liberté qu'ils prétendent retirer aux autres : c'est le jeu normal. Ce qui est anormal, c'est que l'on fasse peser sur l'ensemble des militants bretons une espèce de responsabilité collective qui rend chacun d'entre eux responsable des actes extrêmes de certains; d'autant plus que la responsabilité du terrorisme entrepris à l'encontre des députés et sénateurs de «droite» reste à définir.

Dans ce contexte, l'arrestation de M. Yann Fouéré, entre autres, est un symbole. Pour qui connaît l'auteur de «L'Europe aux cent Drapeaux», cette arrestation a été ressentie comme une triste injustice, un règlement de comptes politiques. Un Comité pour le Soutien et la Libération de Yann Fouéré s'est aussitôt créé. Parmi les premières signatures, celles des écrivains René Ehni, Paul Sérant, Hervé Le Boterf, Pierre Joannon, Yves de Saint-Agnès, des responsables régionalistes : Ferdinand Moschenross, Robert Lafont, Hans Zorn, Guy Héraut, Gérard Landry, Didier Patte... et de nombreux journalistes : Patrice de Plunkett, H. Terrace, etc., tant il est vrai que cette affaire est beaucoup plus proche du délit d'opinion que de la violence. En préambule, le Comité précise à propos de Yann Fouéré : «les charges retenues contre lui sont ridiculement minces. Il est clair que le gouvernement français entend lui faire un procès d'opinion, car il ne pardonne pas à Yann Fouéré de lutter inflassablement pour la reconnaissance des droits des nations européennes sans Etats. Hypothèse que venait renforcer, quelques jours plus tard, la garde à vue de M. Didier Patte, président du mouvement normand, dont chacun sait qu'il n'a aucun goût particulier pour le maniement des explosifs. Alors ? Action délibérée, provocation, délation ? L'hebdomadaire Valeurs Actuelles soulignait que, dans l'Ouest, «la plupart des personnalités régionalistes inquiétées début novembre appartiennent à la «droite» locale. Exemple Didier Patte, animateur du Mouvement Normand et ancien président de la Fédération des Etudiants de Rouen (FNEF modérée). Interpellé et relâché faute de preuves. Ou Yann Fouéré, fédéraliste européen. Déféré quant à lui devant la Cour de Sûreté de l'Etat. Les gauchistes bretons ou normands font chorus contre ces personnalités, dont les amis se demandent s'il n'y avait pas un coup monté.»

De là, certains n'hésitent pas à énoncer la tactique possible suivie par l'Etat ces dernières années : repousser les revendications régionalistes vers l'extrême-gauche pour leur ôter tout crédit populaire et éliminer les leaders modérés par n'importe quel moyen, y compris la provocation. Un scénario dont nous espérons simplement qu'il est dénué de toute réalité. Car ce serait minimiser l'impact du levier régional et l'abandonner entièrement à la gauche... malgré tout un passé qui devrait interdire à celle-ci d'en revendiquer la paternité !

Les signatures et les messages de soutien sont reçus par le coordinateur du Comité pour la Libération de Yann Fouéré :

Jean-Jacques MOURREAU, 8 bis, rue Lacharrière, 75011 PARIS (tel. 700.47.24).

# GWENN-RANN

SURVIE

DEFENSE DU TERRITOIRE BRETON

ECOLOGIE - CULTURE - ECONOMIE

N° 8 - 3 F

LISEZ FAITES LIRE

abonnez-vous à  
**GWENN-RANN SURVIE**

mensuel écologique BRETON

ECONOMIE - CULTURE - ECOLOGIE

PARAIT TOUS LES MOIS / LE NUMERO 3 francs

**EDITORIAL**

Et bien ma foi, tant plus nous allons parler de certains noms en Bretagne qui nous servent de bons humeurs et sans être tout, ce n'est pas un vilain jeu de faire de la politique à nos dépens que les plus sérieux et les plus graves aujourd'hui ne trouvent pas à se faire un peu de structures sociales et politiques radicales dans le concept économique et dans la démarche. Nous travaillerons donc pas en regardant apparemment le cadre de la construction Européenne qui nous apparemment le quitter et à l'avenir de notre pays. Dans ce combat, vous le savez, il nous reconnaitra nos amis, nous les estimons à leur juste valeur, nous ne venons de rien connaître de les désigner clairement. Ce n'est pas facile, au nom de tous les braves de liberté, nous voulons parler de la nécessité de reconnaître notre rôle de la littérature, notre droit à l'auto-gestion, nous voulons faire admettre la RÉALITÉ NATIONALE BRETONNE. Dans cette lutte sur une Société vraiment nouvelle nous ne comptons d'ailleurs que sur nous-mêmes. Alors, pour définir la voie, pour éviter les incertitudes, posons-nous nettement la question : « Qui favorise nos projets, qui s'en moque qui s'y oppose ? »

Nous amis, nous les reconnaissons. La Bretagne est une grande famille. Il est encore trop peu nombreux et n'ont, hélas, le plus souvent pour intérêt que leur stérilité, leur foi, leur lute éphémère que leur stérilité, leur foi, leur lute éphémère. Dans un monde sans moralité, où aucun ne pense qu'à son ventre, ils sont faciles reconnaître. CE SONT DES HOMMES ENFLEUX. Chaque jour ils se trouvent plus nombreux et, nous n'en doutons pas, pour qu'ils viennent à nous, la majorité dans ce Pays de tradition, de fidélité, de courage ce n'est plus seulement une affaire de patience.

Faire à nous, c'est tout autre chose dans la société industrialisée, sur-développée, sur-motivée, rigide, ce ne sont plus des hommes, des instincts qui nous sont opposés - ce sont des rouages, des machines traînés et, par conséquent, dans la Bretagne pour nous régionalistes et Européens, il réclame nos libertés, deux adversaires

**Fête de l'Unité NANTES MAI 1976**

COMITE D'ORGANISATION

Ecrites à K. BAÏT, 3, rue J. de la Fontaine, 44500 SAINTE-HELENE (Tel. 76.34.33)

Nous pensons que la ville de Nantes devrait s'associer à ces diverses manifestations et prendre ainsi une part active à l'organisation de cette Année Anne de Bretagne...

En effet, la duchesse Anne, dont le nom est demeuré très populaire, n'appartient pas seulement à l'histoire de la ville de Nantes. Assurément, c'est à Nantes qu'elle avait sa principale résidence, mais c'est aussi à Rennes qu'elle a vécu les heures les plus tragiques de son existence de duchesse de Bretagne.

Les Bretons ne peuvent donc ignorer l'année Anne de Bretagne, et il serait tout naturel qu'ils s'y associent. Certes, il ne peut être question de créer à Rennes un autre comité qui fasse sa part de l'effort de Nantes à l'occasion de l'année Anne de Bretagne. Mais il peut être possible de joindre les efforts de Nantes à ceux de Rennes. Ce serait un excellent moyen de créer de nouveaux liens d'amitié entre nos deux villes.

17 JOURS RENNES

Le document contient :

**SOUVENEZ-VOUS de YANN**

Abonnement 1 an (normal) : 30 F  
(soutien) : 50 F

Ecrire à : **GWENN RANN SURVIE**  
19, AVENUE LAJARRIGE - 44500 LA BAULE (BRETAGNE)

*soutenez Gwenn-Rann Survie par vos abonnements / vos dons  
votre publicité / tarifs sur demande /*

"LA VÉRITÉ A LA FACE DU MONDE"

# GWENN - RANN

ASSOCIATION CELTIQUE  
pour la défense et l'intégrité  
DU TERRITOIRE BRETON



## nos objectifs

- 1 — Lutte contre toutes les pollutions de la terre, de l'eau, de l'air, etc...
- 2 — Lutte pour la protection des particularités animales, végétales et humaines de la Bretagne.
- 3 — Protection des zones de production naturelles :  
Agriculture - Elevage - Pêche - Ostréiculture - Aquaculture - Saliculture, etc...
- 4 — Lutte contre les atteintes à l'équilibre biologique naturel :  
Remembrements - Pollution des estuaires, des marais, centrales nucléaires.
- 5 — Protection des populations face aux **périls nucléaires**.
- 6 — Défense et promotion de la Culture, de la Langue et des Traditions Bretonnes et Celtiques.
- 7 — Développement des échanges avec les **Pays Celtiques** :  
Pays de Galles - Ecosse - Irlande - Cornouaille - Ile de Man.
- 8 — Action pour la reconnaissance de la Pérennité des Droits du Peuple Breton en accord avec  
Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
- 9 — Soutien et défense des **Merc'hed ha Keltia Newez** dans leur lutte pour la réhabilitation de  
Femme Celte.

## ADHÉREZ POUR DÉFENDRE VOTRE TERRE ET VOS DROITS

DECOUPEZ CE TALON ET RENVOYEZ-LE COMPLÉTÉ A

"GWENN RANN" Association Celtique pour la Défense du Territoire Breton

"Ty Waroc'h" La Madeleine  
44350 GUÉRANDE (Bretagne)

Je soussigné — Nom - Anw : \_\_\_\_\_ Prénom - Kentanw : \_\_\_\_\_

Profession - Micher : \_\_\_\_\_

Adresse - Chomelech : \_\_\_\_\_

déclare adhérer à **GWENN RANN**.

Adhésion .....	20 F
Cotisation .....	30 F
Total .....	50 F

Cl-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

# LE BRETON DESCEND DU SINGE

## 1. EST-IL DES NOTRES ?

Voici un héron «nycticorax». Sur sa tête fière fremit une huppe de longues plumes noires, d'où émergent trois plumes très blanches. Il s'approche d'un autre héron; et voici que ce dernier, sans raison apparente, l'attaque violemment. Pourquoi ? Parce que le premier héron n'a pas salué.

Konrad Lorenz explique ainsi la chose : «Pendant la salutation, le bec reste tourné vers le bas et la tête, avec sa huppe noire hérissée et les plumes blanches qui en émergent, est tendue vers celui qui reçoit le salut. Vu de face, ce disque noir et les trois lignes blanches bien dessinées divergeant vers le haut, opèrent comme un signal... Ce signal inhibe la réaction de défense, très forte chez les hérons, et qui est sans cela déclenchée par toute approche d'un congénère» (1).

A quoi tiennent les choses ! Faute d'avoir incliné la tête, un héron a failli passer de vie à trépas; faute d'avoir vu trois lignes blanches sur un fond noir, un autre héron a failli trucidier un copain...

Konrad Lorenz appelle *déclencheurs* (Auslöser) tous les signaux de ce genre, destinés à provoquer chez autrui des comportements déterminés. Les déclencheurs peuvent être optiques (actes, formes, couleurs), acoustiques ou olfactifs. Ils règlent le comportement des individus dans leur société. Et ils servent aussi à marquer les limites de cette société : elle n'englobe que ceux qui utilisent les mêmes déclencheurs. L'individu voit ainsi définies les limites de son environnement social. Et ceci dès sa naissance, puisque les déclencheurs «consistent en structures corporelles ou bien en comportements innés, le plus souvent en une association des deux» (2).

Ainsi est assuré et renforcé le phénomène de l'évolution des espèces; les déclencheurs sexuels notamment assurent un assez strict isolement génétique, puisque «chaque animal a en lui la tendance à la fois à émettre les signaux de son espèce et à réagir uniquement à ceux de l'autre sexe de son espèce». Pourquoi les loup-phoques chers à Alphonse Allais ne verrouillent-ils jamais le jour ? Entre autres raisons, parce que les charmes de la louve n'émeuvent guère le phoque mâle. Et vice-versa.

Et l'homme, ne possède-t-il pas de déclencheurs ? Assurément, l'homme primitif avait besoin de savoir immédiatement si celui qui venait vers lui était un ami ou un ennemi. Car l'homme est au moins aussi violent que le héron «nycticorax» : on demandait un jour à Raymond Dart combien des australopitèques dont il avait découvert les ossements étaient morts de mort violente. «Tous...», répondit-il (4). Ce qui ne signifie pas que l'homme est dépourvu de «déclencheurs». Konrad Lorenz en donne quelques exemples. Une tête importante, un crâne disproportionné, de grands yeux situés bien au-dessous, le devant des joues fortement bombé, des membres épais et courts, une consistance ferme et élastique et des gestes gauches seraient les caractères distinctifs du «mignon», qui déclenche chez l'homme les soins des enfants. Ce sont les caractéristiques des bébés... Mais on les trouve aussi chez certains «leures», «en particulier les poupées que fabrique couramment l'industrie... ainsi que les formes animales qu'élevent les femmes sans enfants comme objets de substitution pour

l'instinct maternel, tels que le carlin et le pékinois» (2). Les émotions esthétiques et sentimentales y échappent-elles ? Non point : «il s'avère que toutes les impressions esthétiques ou presque qui s'adressent au corps masculin ou féminin sont déclenchées par des signes distinctifs qui sont les indicateurs immédiats des fonctions sexuelles hormonales» (2); de fait, il suffit de regarder les affiches des cinémas pornographiques pour se rendre compte qu'ils ont bien saisi le principe : ce qu'ils vendent, ce sont des déclencheurs. Les jugements éthiques ne sont pas moins soumis à la nécessité biologique : «la réaction spécifique tendant à porter secours au plus faible est presque insurmontable», écrit encore Konrad Lorenz. Eh oui ! c'est bien parce qu'il utilise des déclencheurs que le mélodrame fait pleurer Margot.

Ces déclencheurs sont-ils innés ? «Bien évidemment, relève K. Lorenz, le rôle que les éléments innés jouent dans le comportement humain est incomparablement plus restreint que chez n'importe quel animal, et ils sont liés chez lui d'une manière compliquée aux activités du cerveau, à l'apprentissage et à l'intelligence qui les dissimulent largement». C'est ainsi la notion d'appétence qui est importante : l'homme a besoin de signes, et il choisit lui-même ceux qu'il utilisera. Seul le besoin est en lui, non les signes. Alors que le héron «nycticorax» ne peut pas choisir de lever la patte au lieu d'incliner la tête.

## 2. L'UNIVERS DES SIGNES.

Il est bien évident que l'homme moderne émet sans cesse des signaux indiquant qui il est. Ces signaux peuvent être verbaux («je me présente : Jean Dupont, représentant en bretelles...») ou non verbaux. «Chaque sous-groupe a son accent ou son argot. Le style d'habillement présente également des différences frappantes...» : comme l'indique ici Desmond Morris (5), c'est l'appartenance à un groupe que l'individu manifeste en adoptant les signes de reconnaissance de ce groupe. Les enfants y sont particulièrement sensibles, ce qui explique le succès des «panoplies» proposées par les marchands de jouets.

L'uniforme militaire est le cas le plus évident de vêtement porteur de signification. Celui qui le porte indique d'un coup, sans dire un mot, sa nationalité, le corps auquel il appartient et son grade. En sens inverse, l'uniforme monacal indique une dépersonnalisation de celui qui le porte; «les prisons et les ordres religieux, remarque J.A.C. Brown, ont, même si c'est inconsciemment, utilisé l'effet d'humiliation qu'engendre la confiscation des vêtements civils d'un individu et son habillement dans un style uniforme» (6).

Les publicitaires connaissent depuis longtemps l'importance des déclencheurs. Les études de motivation, aujourd'hui largement répandues, ont mis en évidence le fait que «les images de marque sont des représentations collectives chargées d'aspirations, d'idéaux, de sentiments plus ou moins obscurs» (7). Un très grand nombre d'annonces mettent en scène des gens qui semblent appartenir à une catégorie sociale élevée, afin que l'utilisation du produit mis en vedette apparaisse au lecteur comme un symbole de l'appartenance à cette catégorie. Comme le dit drôlement David Ogilvy, «rares sont les produits qui n'ont pas avantage à recevoir un billet de première classe pour voyager dans l'existence. Dans une société où l'échelle sociale varie constamment, les gens n'aiment pas qu'on les voie consommer des produits que leurs amis considèrent comme étant de seconde classe» (8).

Naturellement, d'autres groupes sociaux que celui des gens riches peuvent servir de référence : la cigarette Flint n'est pas faite pour les beaux cow-boys et l'on a vu autrefois la Quintonine s'adresser aux différentes professions, puis aux différentes ethnies («la Quintonine des cuisinières...», «la Quintonine des Bretons...»).

Il y a le groupe auquel on veut appartenir ou auquel on appartient. Il y a aussi celui que l'on rejette. On apprend à reconnaître l'ennemi. Souvent, la couleur de sa peau ou ses caractères physiques le dénoncent irrémédiablement. Pendant la dernière guerre mondiale, il existait des brochures qui indiquaient «comment reconnaître un juif», et de tout temps les boiteux et les bossus, les nains et les géants ont été des cibles toutes trouvées. Mais l'ennemi peut être moins nettement défini.

Il est facile de tomber dans le panneau. Frederick Pohl se considère comme un «démocrate libéral» américain; il explique en toute objectivité que la «majorité silencieuse» hait les «radicaux», sales, violents et immoraux, de la même façon que Staline avait pour bous

émissaires les Koulaks, Hitler les Juifs et Mac Carthy les communistes. Il critique la majorité silencieuse : un jeune à cheveux longs et porteur de l'insigne pacifiste n'est pas forcément un «sale type». Et comment reconnaître un membre de la «majorité silencieuse» ? Eh bien ! selon F. Pohl, c'est «la personne qui porte sur son pare-choc l'affichette «Spiro est mon héros», juste à droite du drapeau américain et des lambeaux d'une étiquette en faveur de la police» (9)... Du Juif Suss à Dupont-Lajoie en passant par le «Goldstein» de «1984», c'est donc bien toujours le même procédé qui est utilisé : la caricature ou le portrait robot; celui qui y ressemble, c'est un mauvais, c'est un méchant.

## 3. RALLIEZ-VOUS A MON PANACHE BLANC.

L'ennemi n'est pas obligatoirement connu à l'avance. Ce peut être simplement celui qui n'appartient pas au groupe de référence, celui qui a «l'air bizarre» : dans étranger, il y a étrange, et la société se défend contre ce qui n'est pas elle de la même façon que l'organisme rejette les greffes. Parfois, la société n'a du monde qu'une vision très étroite, très partielle. Claude Lévi-Strauss rappelle qu'«un très grand nombre de populations dites primitives se désignent d'un nom qui signifie les hommes» (ou parfois — dirons-nous avec plus de discrétion — les «bons», les «excellents», les «complets»), impliquant ainsi que les autres tribus, groupes ou villages ne participent pas des vertus — ou même de la nature — humaines, mais sont tout au plus composés de «mauvais», de «méchants», de «singes de terre» ou d'«œufs de pou» (10).

Quand une société se crée, son premier soin est de créer des signes de reconnaissance qui permettent d'identifier aisément l'ami, l'ennemi et le territoire, qui résument tout le reste : croix des chrétiens, salut nazi, marteau et faucille, slogan, maillot sportif, autocollant, coupe de cheveux, etc., tout est bon. Les mouvements politiques utilisent à fond les symboles, et Serge Tchakhotine affirme qu'«un mouvement politique de nos jours ne peut obtenir un succès rapide que s'il a une manière — pour ainsi dire sténographique — d'exprimer ses idées, un symbolisme à lui; il pourra alors être adopté d'une façon rapide et uniforme par un grand nombre de personnes» (11). Lors de la montée du nazisme en Allemagne, on assista à de grandes batailles de symboles opposant notamment la croix gammée aux trois flèches socialistes. Et quand la NSDAP fut interdite, ses symboles furent proscrits avec elle; «des S.A. affrontaient tous les jours les juges», écrit Goebbels. «Celui-ci avait porté une chemise brune hors-la-loi, celui-là avait mis en danger l'ordre public et la sécurité en arborant un insigne du Parti...» (12). L'essor du christianisme avait aussi été accompagné d'une floraison de symboles, dont le plus simple de tous : la croix. *In hoc signo vinces...*

Le langage n'est autre chose qu'un ensemble de symboles, et l'ennemi est aussi celui qui ne parle pas la même langue. Car le langage sert aussi à ne pas communiquer, «sinon nous devrions tous parler la même langue», remarque Desmond Morris, qui ajoute : «la fonction anti-communication du langage a été presque aussi importante que sa fonction de communication. Plus qu'aucune autre coutume d'une société, il a dressé de formidables barrières entre les groupes. Rien n'a contribué plus que le langage à faire d'un individu un membre d'une supertribu particulière et à édifier des obstacles pour l'empêcher de passer dans un autre groupe» (5). On notera d'ailleurs que la subversion ou la propagande «noire» s'exercent toujours dans la langue du groupe attaqué, grâce à des gens qui la parlent bien ou à une «cinquième colonne» (13). L'homme peut donc «se déguiser» par le langage, et même se déguiser en animal : le chasseur qui utilise un appeau, en somme, «parle faisan» (ou becasse, ou canard, ou tout ce qu'on voudra).

## 4. MALLOZH RUZ D'AR C'HALLAOUED !

Nos ancêtres les Gaulois aimaient les symboles. L'art celtique reprend à l'infini certains thèmes, et la Bretagne en a gardé la marque, en particulier dans son mobilier et ses vêtements. R. Y. Creston a recensé dans *Le Costume Breton* les motifs utilisés par notre art vestimentaire traditionnel. Et il a mis en évidence l'existence, en Bretagne, de groupes vestimentaires. «Chacun de ces groupes, écrit-il, correspond à des unités bien définies, nettement marquées par les faits géographiques et au sein desquelles les populations prennent l'aspect de petites nations, en ce sens qu'elles possèdent une conscience suffisamment nette de leur communauté de genre de vie, de traditions, de dialecte même et dont le signe distinctif



réside dans l'uniforme de groupe qu'est leur mode vestimentaire» (14). On pourrait d'ailleurs remarquer bien d'autres signes distinctifs, comme les chants, les danses et les cultes.

De nos jours, ces différences se sont estompées. Mais la Bretagne, prise globalement, conserve une image assez tranchée. Image qui change d'ailleurs beaucoup plus vite que la Bretagne elle-même, ou beaucoup moins vite parfois. Olier Mordrel écrit ainsi de Morvan Lebesque qu'il a donné «une image imprévue de la Bretagne, que la gauche empêtrée dans son conservatisme, pouvait substituer à ce qu'elle en gardait depuis la chouannerie et les inventaires» (15). Mais qui n'est peut-être pas moins caricaturale; on ne voit jamais que ce que l'on veut voir.

Les «signes de Bretagne» se multiplient, et le commerce en use et en abuse. Un fabriquant de galettes a publié des annonces en breton dans la presse parisienne. Le plus banal pavillon de parpaings est baptisé «maison bretonne traditionnelle» sous prétexte que son crépi laisse soigneusement à découvert deux ou trois morceaux de granite.

Les Bretons eux-mêmes se mettent à vouloir «avoir l'air breton». Voici un barbu rondouillard qui fixe l'horizon d'un air inexpressif, pipe au bec (pardon, bouffarde au bec !) et les poings enfouis dans les poches de son caban bleu marine; des Parisiens qui passent murmurent : «il a bien une gueule de Breton, celui-là»; il en est ravi, c'est ce qu'il cherchait.

Quoi encore ? Des Bzh et des gwenn-ha-du, des crêpes et des galettes, du cidre et du chouchoen, des Gwennaël et des Ty Mor, des fest-noz et des Stivell-shows... Et puis le fin du fin, parler breton : signifier d'un coup que l'on appartient à un certain groupe et pas à la France. Pouvoir s'adresser à elle sans qu'elle comprenne : «mallozh ruz d'ar C'hallaoued !». Enfin la non-communication est assurée ! Enfin on a des amis et des ennemis : les amis, ce sont ceux qui arborent le gwenn-ha-du, comme chez le héron «nycticorax», les ennemis, ce sont les autres. Et pourquoi ? Parce que le Breton descend du singe.

Pendant des siècles, le corps a été honteux : il nous rappelait que nous étions aussi des animaux — même si nous étions des animaux très doués. Les choses se sont un peu arrangées. Mais c'est à présent l'animalité de notre cerveau qu'il conviendrait de prendre en compte : soyons nous-mêmes. Et reconnaissons, proclamons notre besoin d'identité, notre besoin d'appartenir à un groupe.

Car les sociétés contemporaines ne semblent pas parvenir à trouver le juste chemin entre l'uniformisation, la réduction de l'individu à l'unité statistique et l'atomisation, la multiplication des sous-groupes. Ce dernier danger semble moins présent que le danger d'uniformisation. Pourtant, il est réel. «J'en demande bien pardon aux Jacobins, écrivait Morvan Lebesque, leur France une et indivisible est tribalisée comme un Congo. Faute de guerre et d'état de siège, sa belle façade unitaire s'écroule sous les antagonismes d'intérêts; tout le monde joue contre tout le monde, les castes contre le citoyen, le patron contre l'ouvrier, le grand céréalier contre le petit agriculteur, la grosse industrie contre la moyenne entreprise; du PDG au bistrot de quartier, la France se dissout en milliers de séparatismes hargneux. Admirable réussite de la société anonyme ! Elle ne voulait pas de Basques, de Bretons, d'Occitans : elle a des commerçants, des cadres, des financiers, des prolétaires» (16). Et bien d'autres encore : des végétistes, des femmes, des structuralistes, des bouddhistes, des supporters de l' Athletic Club de Romorantin, des gauchistes, des motocyclistes : par tous les moyens, on cherche à atteindre l'optimum de diversité envisagé par Lévi-Strauss.

Mais des groupes sans territoire, fondés sur des particularités éphémères, dépendants d'autres groupes, ne sont-ils pas voués à l'échec ? La «révolution de la jeunesse» étudiée par Konrad Lorenz (17) est évidemment vouée à l'échec : la rose durera ce que durent les roses (et quelle frustration d'être rejeté par le temps dans le groupe adverse !). Les groupes socio-professionnels ne sont pas plus satisfaisants. Comme l'écrit Olier Mordrel, «la classe sociale ou la profession n'est pas déterminante. On en change. Tandis qu'on ne change ni sa nationalité ni la formule de son sang» (15).

L'optimum de diversité ne serait-il pas mieux assuré par la reviviscence d'une Nation bretonne ? C'est probable. Comme les Canadiens ou les Belges, «sociétés heureuses» selon

R. Ardrey parce que divisées par des langues différentes (4), les Français ont des diversités à portée de la main. Prêtes à servir.

M. L. S.

- (1) Konrad Lorenz, *le compagnon dans l'environnement propre de l'oiseau*, in *Essais sur le Comportement Animal et Humain*, Le Seuil.
- (2) Konrad Lorenz, *Le Tout et la Partie dans la Société animale et humaine*, id.
- (3) Nikolaas Tinbergen, *La Vie Sociale des Animaux*, éd. Payot, Paris 1953.
- (4) Robert Ardrey, *La Loi Naturelle*, éd. Stock, Paris 1970.
- (5) Desmond Morris, *Le Zoo Humain*, éd. Grasset, Paris 1969.
- (6) J.A.C. Brown, *Techniques of Persuasion*, Penguin Book 1963.
- (7) David Victoroff, *Psychologie de la Publicité*, PUF, Paris 1970.
- (8) David Ogilvy, *Confessions*, éd. Hachette, Paris 1964.
- (9) Frederick Pohl, *Practical Politics*, Ballantine Book, 1971.
- (10) Claude Lévi-Strauss, *Race et Histoire*, éd. Gonthier, 1961.
- (11) Serge Tchakhotine, *Le Viol des Foules*, éd. Gallimard, Paris 1962.
- (12) Joseph Goebbels, *Combat pour Berlin*, éd. Saint-Just, 1931.
- (13) Partant de ce principe, une opération très sophistiquée a été montée à Londres pendant la dernière guerre : des émigrés bulgares ont créé une radio «pseudo-bulgare» émettant à destination de la Bulgarie occupée. «En gros, c'était comme si Goebbels avait organisé des émissions destinées aux Français en affirmant qu'il s'agissait bien de la radio française, une radio française qui aurait proclamé : «les Vranzais barient aux Vranzais. Fous tefez aider notre Vührer à lipérer fodre bays». On crut à Sofia qu'il s'agissait bel et bien d'une grossière entreprise nazie, et les Allemands furent ridiculisés. Sefton Delmer, *Opération Radio Noire*, J'ai Lu, 1964.
- (14) R. Y. Creston, *Le Costume Breton*, éd. Tchou, Paris 1974.
- (15) Olier Mordrel, *La Voie Bretonne*, éd. Nature et Bretagne, Quimper 1975.
- (16) Morvan Lebesque, *Comment peut-on être Breton ?* éd. Le Seuil, Paris 1970.
- (17) «La révolution de la jeunesse actuelle est fondée sur la haine. Une haine étroitement apparentée à la forme d'aversion la plus implacable et la plus difficile à surmonter, je veux dire la haine nationale. En d'autres termes, la jeunesse révoltée réagit contre la génération plus âgée comme le ferait un groupe culturel contre une ethnie étrangère». Konrad Lorenz, *Les 6 péchés capitaux de notre civilisation*, éd. Flammarion, Paris 1973.

## LES DEUX DRAPEAUX BRETONS

«Avec LA NATION BRETONNE, dès le sommaire on sursaute. Rassurez-vous : ce n'est pas par son contenu mais plutôt par ... disons un graphisme ... qui nous rajeunit !».

«Aux dernières heures d'une indépendance bretonne agressée, avec Anne Première en obstinée manœuvrière, quand le plus grand et le plus beau vaisseau de la marine ducal - La Cordelière - commandé par Hervé de Portzmoguer coula dans les parages d'Ouessant, la bannière d'hermines noires sur fond blanc et le drapeau à croix noire sur fond blanc s'engloutirent avec l'équipage», note Ronan Caerléon, qui commente : «Et la Bretagne nationale, telle son antique et royale cité d'Is, entra en léthargie au fond de ses eaux territoriales pendant cinq siècles».

Les bannières sont des symboles pour lesquels parfois l'on se fait tuer ou que l'on brûle tant on leur accorde de signification. Chiffons dérisoires pour certains, manifestation d'une foi ou d'un patriotisme pour d'autres, les drapeaux demeurent aujourd'hui encore des signes de ralliement derrière lesquels se rangent ceux qui se reconnaissent du même sang, de la même croyance, de la même patrie. Les Bretons ont leurs bannières et les couleurs Gwenn ha Du sont redevenues celles d'une fierté oubliée et que l'on tente à grand peine de retrouver.

### LE DRAPEAU SEMÉ D'HERMINES.

Le drapeau semé d'hermines a été l'emblème officiel du duché de Bretagne. Il est attesté pour la première fois sur un sceau ducal en 1318 (Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, Paris 1707, tome I, p. 302). Le Mouvement Breton l'a abandonné vers 1923 à cause de la confusion, fréquente dans les milieux populaires et chez les journalistes, avec les fleurs de lys royalistes. Sous l'influence de Ryckewaert et de Marchal on lui a substitué le Gwenn-ha-Du, dessiné d'après les armes de Rennes : écusson de bandes blanches et noires verticales, cantonné d'un semis d'hermines. Le leader autonomiste Morvan Marchal, co-fondateur de Breiz Atao, s'en explique : «Il convient d'abord de constater que les pavillons nationaux et locaux ne cessent par voie de simplification de leurs motifs de s'éloigner de la formule héraldique primitive, d'un dessin souvent complexe, qui leur a donné naissance. Il convient en effet qu'un étendard destiné à être vu de loin n'offre que des éléments simples de forme pour être lisibles. Ceci suffit à ne faire admettre qu'avec d'expresses réserves l'idée par ailleurs ingénieuse qui consisterait à agrémenter l'emblème blanc traditionnel d'une hermine noire passante. Outre qu'un tel drapeau est d'exécution malaisée, que la proportion à donner au sujet animal est bien difficile à déterminer, l'emploi d'un motif si purement héraldique constitue en matière de pavillon une parfaite régression.

Reste donc le drapeau traditionnel. Il faut avouer qu'il prête à confusion avec le drapeau monarchiste français, blanc à fleurs de lys d'or. Cela est si vrai que l'Union Régionaliste Bretonne avait chargé son drapeau d'hermines d'une croix de Saint-André verte.

J'ai donc pensé et continue à croire qu'en conservant au maximum les couleurs et les

hermines primitives l'on pouvait composer un drapeau breton d'esprit moderne. En voici l'explication : au coin gauche du drapeau, neuf bandes égales, alternativement noires et blanches, couleur traditionnelle, lesquelles bandes représentent, les blanches les pays bretonnants : Léon, Trégor, Cornouaille, Vannetais; les noires les pays gallos : Rennais, Nantais, Dolais, Malouin, Penthievre. Ce drapeau qui, je le répète, n'a jamais voulu être un drapeau politique mais un emblème moderne de la Bretagne, me paraît constituer une synthèse parfaitement acceptable de la tradition du drapeau d'hermines pleines et d'une figuration de la diversité bretonne».

Ce nouveau drapeau, dessiné par les Seizh Breur, devait connaître la fortune que l'on sait. Arboré officiellement pour la première fois en 1925 au pavillon de la Bretagne à l'exposition des Arts Décoratifs, il flotte en 1937 sur l'esplanade des Invalides, au milieu des drapeaux du monde entier, pour l'Exposition Internationale. Depuis son emploi s'est généralisé. Le drapeau de Breiz Atao ? «Quicqu'en groigne ! Désormais, ce drapeau est adopté par les organisations de toutes tendances, en Bretagne et dans la diaspora. A Paris en 1968, il prit rang à la Sorbonne et au Champ de Mars entre le drapeau noir et le drapeau rouge» constate R. Caerléon, qui ajoute : «Il saluera les triomphes sportifs au Parc des Princes et à Rennes. En 1972, il flottera sur la flèche de Notre-Dame à l'occasion du procès du F.L.B. devant la Cour de Sécurité de l'Etat. Il est porté au cœur des conflits sociaux en Bretagne, quand les syndicats parisiens qui font encore la loi chez nous ne le refoulent pas».

### LE DRAPEAU BLANC A CROIX NOIRE.

Voilà pour l'emblème national des précisions peut-être utiles. Pourquoi La Nation Bretonne fait-elle alterner dans son sommaire le graphisme du Gwenn-ha-Du et celui de cette croix noire qui fait «sursauter» le rédacteur du *Combat Breton* ? Rappelons tout d'abord l'origine du dernier pavillon : le drapeau à croix noire remonte à la croisade du duc Alain Fergent (1084-1112) en 1095. On comprend ainsi mieux pourquoi il «rajeunit» les Hérode du mensuel du Président Le Calvez ! Jusqu'en 1789, c'est ce drapeau qui va flotter sur le siège de l'Amirauté de Bretagne, à Nantes. Il apparaît d'ailleurs aux mâts du vaisseau dans les armes de la ville de Nantes («de gueules (rouges) au navire d'or, habillé d'hermines, les mâts semés de banderoles d'argent (blanches) à croix (3) de sable noires, voguant sur une mer de sinople (vert) au chef d'hermines»). C'est de ce drapeau qu'il est question dans le texte médiéval du *Franc-Archer de Bagnolet* (écrit entre 1468 et 1480) :

Adonc aperçoit le franc archier ung espoventail de cheneviere, fait en façon d'un gendarme, croix blanche devant et croix noire derriere, en sa main tenant une arbaleste..... Adonc il advise sa croix noire.

Par le sang bieu, cest un Breton.  
Et je dy que je suis François.  
Il est fait de toy ceste foy.

(édition L. Polak, Genève-Paris 1966, pp. 38-39, lignes 191-194 et 203-205). Fournissons pourtant quelque élément au *Combat Breton*, dont les lecteurs auront bien compris les arrière-pensées noyées sous la délicatesse : le pavillon à croix noire est le contemporain de la croix noire des Chevaliers Teutoniques. De cette analogie accidentelle, les rédacteurs parisiens du *Combat Breton* peuvent faire les rapprochements qui serviront leur idéologie ; ils ne conféreront pas pour autant à notre croix noire nationale une portée qu'elle n'a pas. D'autant que nous l'avons adoptée, puisque symbole il y a, justement parce qu'elle nous semblait caractériser une Bretagne sûre d'elle-même et ouverte au grand air du large... Un grand air maritime, mais aussi, si possible, intellectuel.

## LA PROIE POUR L'OMBRE quelle université

«L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction du mérite» (Déclaration universelle des Droits de l'Homme, décembre 1948).

Les pays européens, comme beaucoup d'autres, ont signé cette déclaration; mais certains d'entre eux, particulièrement dans les régions où le développement technique coïncide avec la survivance de préjugés révolus à l'égard de métiers manuels, tournent encore le dos aux deux directions affirmées par la Déclaration: ils traitent l'enseignement technique comme un pis-aller, au lieu de le généraliser; ils favorisent l'entrée massive dans l'Université sans tenir compte du mérite.

Cette double négation par laquelle l'accès aux études les plus théoriques et les plus longues est présenté comme l'expression authentique de la démocratisation des études et de la promotion sociale, au détriment d'un grand nombre de formations professionnelles garantes d'emplois, est en train de fourvoyer, comme une drogue, une bonne partie de la jeunesse. Car elle voile, par une euphorie initiale, la douloureuse situation d'impasse et d'inutilité qui attend une proportion importante des étudiants des universités, soit qu'ils ne réussissent pas à obtenir les diplômes préparés, soit qu'ayant obtenu ces diplômes ils découvrent que ceux-ci n'ouvrent pas l'accès à des emplois.

Le mirage de l'Université engendre des réveils pénibles; car on ne peut en même temps encourager les plus médiocres des bacheliers à entreprendre n'importe quelles études de faculté, et garantir un emploi à tous les diplômés des universités. Il faut choisir.

Or, nos gouvernements, soucieux de donner satisfaction à des ambitions légitimes certes, mais trop souvent mal éclairées, ont choisi d'offrir le libre accès à l'université, à l'encontre par exemple de l'Angleterre et des pays socialistes où le recrutement des étudiants est sélectif.

Cette option politique s'appuie sur l'idée difficilement contestable que l'Université doit répandre la culture au bénéfice de tous ceux qui la désirent. Mais elle écarte de l'Université cette autre responsabilité qui est de conduire les étudiants vers des emplois. Dans un discours au Parlement, en 1969, le ministre de l'Éducation Nationale, M. Edgar Faure, disait en faveur du libre accès aux études supérieures: «L'homme a droit à ce tropisme de la formation, à cette surhumanisation de l'espèce indépendamment de toute application, de tout emploi, de toute utilisation pratique». Mais pour un autre auditoire, il écrivait dans le Courrier de l'Unesco (novembre 1972): «Les diplômés qui ne peuvent trouver l'activité correspondant à leur qualification s'estiment dupés et préfèrent s'installer dans le chômage plutôt que de s'abaisser à occuper un métier moins brillant que, d'ailleurs, on a négligé de leur apprendre».

Le rapprochement de ces deux citations illustre l'ambiguïté que les responsables politiques ont laissée se développer, quand ils ne l'ont pas favorisée, entre la recherche de la culture et la recherche de l'emploi. Une commission d'étude du Ministère de l'Éducation Nationale observait en avril 1971: «Bon an, mal an, 92 à 95 % des bacheliers entrent dans l'enseignement supérieur; ils y restent beaucoup plus longtemps que par le passé». Ce taux, considérablement plus élevé que celui des autres pays, a pour corollaire le taux le plus élevé des échecs; en effet, le rapport du nombre des diplômés obtenus au nombre des étudiants, en 1972 par exemple, était de 12,3 % en France contre 22,7 % en Grande-Bretagne.

Passons sur le coût de ce gaspillage pour revenir à la préoccupation des jeunes. Il faut leur dire la vérité, à savoir qu'ils ont besoin d'entrer dans la vie active avec un savoir-faire reconnu et capable de leur assurer un emploi. Certains enseignements supérieurs sont, par nature, préparatoires à une profession, comme ceux des facultés de médecine ou des écoles supérieures d'ingénieurs; leurs diplômés se placent normalement dans la société.

D'autres sont surtout dispensateurs de culture désintéressée, comme ceux des anciennes facultés des Lettres ou même des Sciences: leurs diplômés doivent savoir qu'ils ont seulement acquis le droit d'inscrire une ligne sur une carte de visite, mais qu'ils ne possèdent en aucun cas un savoir-faire professionnel.

Ce sont, en quelque sorte, des O.S. de luxe, dont les perspectives professionnelles sont très aléatoires. Tel est le cas des innombrables licenciés d'histoire, de sociologie, de géographie, etc., qui sont, depuis des années, en quête d'une suppléance d'enseignement ou d'un poste de surveillant. Il faut dire aux titulaires d'un baccalauréat de seconde zone, sans autre mention que passable, qu'ils feraient mieux de préparer un métier que de tenter la carrière enseignante. En effet, ils doivent vaincre successivement deux obstacles. Le premier consiste à obtenir une licence ou une maîtrise. C'est le plus facile, encore que le compte-rendu d'une réunion des présidents d'universités (janvier 1973) donné à réfléchir: «Sur les 115 000 inscrits dans les disciplines littéraires, juridiques, économiques et scientifiques, environ 55 000 n'obtiendront aucun diplôme tout en étant restés trois ans dans le système de formation...; un étudiant sur dix seulement acquiert un diplôme dans un délai normal».

Le deuxième obstacle est beaucoup plus sérieux: c'est celui des concours de recrutement, comme le C.A.P.E.S., ou l'agrégation. Pour l'histoire ou la géographie, par exemple, le nombre de postes mis au concours ne dépasse guère 5 % du nombre des titulaires de licence.

Il est scientifiquement établi comme faux, contrairement aux déclarations de certains sociologues inspirés seulement par leurs utopies, que les aptitudes innées soient égales pour tous (voir par exemple le livre de J. Larmat, *Génétique de l'Intelligence*); il en est des qualités intellectuelles comme des qualités physiques: elles sont diverses.

En outre, on ne saurait prétendre que la conception démocratique de l'égalité des chances devant l'éducation doit conduire à l'égalité des résultats pour l'accès aux emplois supérieurs: dans une compétition sportive on assure l'égalité des chances entre les candidats, mais les résultats ne sont pas égaux, et c'est normal. Il en est dans les études comme dans la vie. La compétition est la loi qui inspire l'effort et le progrès dans toutes les sociétés: plus on tarde à y préparer les jeunes, plus elle est éprouvante pour eux.

Enfin, il est faux de croire que les activités «tertiaires» requièrent plus d'intelligence que les activités «manuelles», ni que les intelligences les plus riches soient toujours celles qui se manifestent par les meilleurs résultats scolaires.

La culture de chaque citoyen se construit beaucoup moins à partir de ses diplômes que de son expérience professionnelle et humaine. Un paysan qui a réfléchi est plus cultivé qu'un licencié sans expérience. Cette constatation devrait contribuer à démystifier l'arrogance du savoir scolaire.

Le plus grand service que l'on puisse rendre à chaque adolescent consiste à lui permettre de prendre la mesure de ses moyens, d'apprécier sa vocation et de choisir sa voie dans une société qui doit favoriser le perfectionnement professionnel et culturel plutôt que l'exploitation indéfinie du diplôme et de donner à un enseignement technique pénétré d'humanisme, la place et le prestige que lui mérite sa capacité de répondre à un droit fondamental de l'homme: le droit à l'emploi.

Recteur CAPELLE

# langue bretonne

## ET MILITANTISME CULTUREL

1. Jorj Gwegen, vous avez commencé à vous battre dans le mouvement politique pour que soient reconnus les droits de la Bretagne. Bien qu'étant originaire de Basse-Bretagne, vous étiez alors non bretonnant. Puis vous avez appris votre langue et aujourd'hui vous l'enseigniez. Vous venez également d'écrire un livre auquel les lecteurs ont réservé un accueil enthousiaste : La langue bretonne face à ses oppresseurs. L'action culturelle est-elle une méthode qui consiste à continuer la politique par d'autres moyens ?

Mon cas est celui de tous les jeunes Bas-Bretons nés en ville : mes parents m'ont élevé en français. Pourtant, tout enfant, je me suis bien des fois demandé pourquoi on n'apprenait pas à l'école cette langue que j'entendais de temps en temps à la maison, quand il arrivait à mes parents de parler breton entre eux. Quand j'étais enfant, j'entendais aussi beaucoup parler breton les samedis, jours de marché : beaucoup de paysannes qui venaient vendre leur beurre et leurs œufs en ville connaissaient encore mal le français à cette époque, et les plus vieilles avaient bien du mal à se faire au système décimal français pour la monnaie. Je garde aussi le souvenir très vif de la courte émission en breton de Radio Quimper'h à la fin des repas du dimanche, et je me souviens d'avoir vu mes parents secoués par le rire, tant les sketches étaient drôles. Et moi, je rageais de ne rien comprendre ! Vous savez, il y a encore quinze ou vingt ans, la séquence en breton, le dimanche, à jout d'un fameux succès : elle était écoutée dans la majorité des familles, même en ville. Radio Quimper'h et le «Disque de l'Auditeur», retransmis par Rennes, étaient pour beaucoup de gens la principale distraction du dimanche, à l'époque somme toute récente où il n'y avait pas encore la télévision et où la voiture-familiale n'était pas définitivement passée dans les mœurs.

À l'école, presque tous les maîtres que j'ai eus étaient bretonnants, mais il n'était pour ainsi dire jamais question de la Bretagne en classe. L'enseignement qu'on nous dispensait était à peu de choses près le même qu'à Pantin ou à Issy-les-Moulineaux ! Hélas, je ne crois pas que cela ait tellement changé depuis. Quand je pense à ces années, je suis persuadé qu'il aurait suffi qu'on nous parle de la Bretagne, de sa langue et de son histoire, seulement quelques heures chaque année, pour éveiller des vocations bretonnes. On ne dira jamais assez la responsabilité des enseignants. Même dans un système aussi tâillon et tracassier que le système éducatif français, il reste une toute petite marge d'initiative !

Tout cela pour vous dire que lorsque j'ai enfin compris ce que «être breton» veut dire, et que j'ai voulu faire quelque chose pour que cesse l'assimilation de notre pays, je ne connaissais pas grand chose en langue bretonne. Il a toujours été évident pour moi qu'une Bretagne qui se voudrait vraiment bretonne devrait retrouver et honorer sa langue la plus authentique. Aujourd'hui comme alors, je n'arrive pas à comprendre que l'on puisse envisager une Bretagne maîtresse de ses destinées sans langue bretonne. Cela me dépasse. Je n'ai d'ailleurs pas tardé à m'apercevoir qu'en Basse-Bretagne un militant breton manque de crédibilité tant qu'il ne parle pas le breton. Finalement les bretonnants, et même ceux qui ont abandonné l'usage de la langue depuis longtemps, sont très logiques, et très exigeants, à partir du moment où vous vous attribuez la qualité de militant breton. Dans leur esprit il ne fait «pas sérieux» de vouloir libérer la Bretagne sans faire l'effort d'apprendre ou de parler la langue. De ce point de vue la situation n'est évidemment pas la même en Haute et en Basse-Bretagne. En Haute-Bretagne il n'est pas nécessaire pour un militant de connaître le breton pour être crédible; en Basse-Bretagne c'est indispensable.

Je suis assez réservé sur la division «mouvement culturel» / «mouvement politique» qui trouble trop souvent les cartes. Les Gallois sont moins exclusifs. Leurs militants politiques

s'arrangent pour acquérir des connaissances suffisantes de la langue dans les meilleurs délais, et les militants culturels se sentent directement concernés par la lutte pour la reconquête des droits nationaux du pays. Il y a toujours une complémentarité. D'ailleurs, quand vous rencontrez des militants gallois, l'une des premières questions qu'ils vous posent est de savoir si vous parlez breton. Si vous répondez non, cela fait mauvais effet tant dans leur esprit «cela va de soi».

Pour ce qui est de la Bretagne, je crois que la majorité des classes de breton constituent un milieu extrêmement propice à l'éveil de la conscience bretonne des élèves. Les questions les plus diverses touchant à l'avenir du pays sont abordées en marge des cours, de la façon la plus libre, et l'enseignant est amené à donner son point de vue. Si ses convictions bretonnes sont solides et réfléchies, il peut, de la façon la plus naturelle, et sans nullement faire ingurgiter une «doctrine» à ses élèves, aider ceux-ci à réaliser leur formation bretonne. Plus il y aura de cours de breton, et plus les idées bretonnes iront de l'avant, et en profondeur, de façon aussi efficace que par l'action politique. Cela dit, j'admets fort bien qu'il y ait des maîtres qui se cantonnent strictement dans l'enseignement de la langue. Le principal est qu'ils le fassent avec compétence et dévouement.

2. Sur le fond, à savoir le refus d'établir officiellement le bilinguisme dans l'enseignement en Basse-Bretagne, la cause est entendue : la position de la France est indéfendable, contraire à tous les textes internationaux qu'elle continue de signer sur les droits culturels des minorités. Pourtant l'immobilisme de Paris, malgré les promesses et les déclarations d'intention, semble inébranlable. Reste l'espoir, non-irréaliste, d'un pouvoir régional ou national ayant les pleins moyens pour agir dans le domaine de l'éducation.

Quand un pouvoir breton – peu importe l'étiquette qui servira à le baptiser – aura enfin la possibilité d'agir en faveur de la langue, sa première tâche sera de former dans les délais les plus rapides le plus grand nombre possible de gens compétents pour «relancer» le breton. Il ne suffira pas d'écrire en lettres d'or, comme article premier d'un programme de «relève bretonne», que la langue devra être enseignée dans toutes les classes, que la télévision émettra chaque jour pendant trois heures en breton, qu'il sera installé une station de radio entièrement en breton ou que deux pages en breton seront insérées chaque jour dans les quotidiens, pour que, du jour au lendemain, le miracle se produise. Un pareil chantier exigera beaucoup de main-d'œuvre qualifiée pour que se construise l'édifice bretonnant. Il faudra que des milliers de bretonnants se consacrent à plein temps à ces tâches. Pour prendre le cas des écoles, cela implique que, pendant six mois, un an, deux ans, plusieurs enseignants de chaque établissement soient dégagés en partie ou en totalité de leurs heures de cours et suivent des stages de formation bretonnante : acquisition de la langue et formation à la pédagogie de l'enseignement du breton. Il en découle la nécessité de faire essaimer un peu partout, en particulier en Basse-Bretagne, de petits centres de formation pédagogique. Mais encore faudrait-il, pour que le démarrage soit possible, qu'il y ait au départ un nombre minimum de bretonnants compétents, capables de transmettre leur savoir et leur expérience à leurs collègues. Et c'est sur ce point précis que l'on saisit toute l'importance de l'actuel mouvement bretonnant. Car c'est dans le mouvement culturel d'aujourd'hui que se forge, d'année en année, dans la difficulté, l'expérience qui sera indispensable demain. Si le mouvement culturel actuel ne réussit pas à se renforcer suffisamment toutes les déclarations des politiciens de demain en faveur du breton resteront sans effet, faute de bras et de cervelles pour réaliser le démarrage !

Une autre «première mesure» – et qui, elle, a l'avantage de pouvoir être prise tout de suite – serait que chaque publication engagée dans la défense des droits de la Bretagne soutienne, chaque fois que cela est possible, l'œuvre de longue haleine qu'est le relèvement de la langue bretonne.

3. Quelles seraient les premières mesures à prendre ? Instaurer le bilinguisme officiel, cela suppose un consentement populaire : est-il possible d'établir systématiquement l'étude et surtout l'emploi d'une langue ? Pensez-vous alors que ce «besoin de retrouver sa culture» soit assez fort chez le peuple breton que certains l'affirment ?

Il est exact que la majorité des Bretons, bretonnants ou non, ne se sentent pas encore, personnellement concernés par la renaissance de la langue bretonne. Cependant, le nombre de ceux qui sont hostiles est de moins en moins important et la plupart de nos compatriotes aimeraient désormais en savoir plus long sur une évolution qu'ils pressentent. Un changement décisif des mentalités se produira le jour où un pouvoir breton saura redonner à la langue

bretonne son utilité. S'il devient important pour les enfants et les étudiants de savoir le breton, si certains emplois en requièrent la connaissance, si la radio, la télévision, le cinéma mettent à la disposition du public des productions attrayantes en langue bretonne, si la langue est utilisée par les journaux pour une information quotidienne collant bien aux problèmes de chacune de nos catégories sociales... alors il sera important et utile de savoir le breton ! Alors on verra les parents faire de leur mieux pour aider leurs enfants à acquérir la langue et l'on se moquera des retardataires qui ne suivront pas l'évolution — ce que, dans le jargon de demain on nommera peut-être « progrès ». Vous connaissez comme moi la puissance du mot quand il parvient à s'ancre dans les esprits ! Comme le disait déjà Tanguy Malmanche au début du siècle, on imite l'exemple des gens influents. Quand les Bretons qui exercent une influence par les places qu'ils occupent dans la politique, le syndicalisme ou dans les métiers proclameront leur attachement à la langue bretonne et encourageront leurs enfants à apprendre le breton, nos compatriotes les imiteront ! Nous ne sommes plus si loin de ce revirement. ???

4. On cite souvent, et vous le faites, l'exemple d'Israël. Il est vrai que l'on trouve là, et je crois que le cas est unique, un ensemble national quantitativement égal à la Bretagne, et qui a réussi à faire renaître une langue. La démarche était impérative puisqu'il s'agissait de cimenter des éléments disparates, imprégnés de cultures différentes et parlant les idiomes des pays qu'ils quittaient. L'hébreu a été imposé, et avec succès. Mais Israël est un peuple de militants, une association pleinement désirée, un acte de pure volonté, conforté par une dimension religieuse et la solidarité entretenue par la pression extérieure. Il est difficile de saisir le rapport avec la Bretagne. La situation de la Bretagne n'est-elle pas beaucoup plus proche de celle de l'Irlande, et son avenir aussi ?

Il est certain que les conditions de vie dans la colonie juive de Palestine au début du siècle étaient fort différentes de celles de la Bretagne de 1975 ! Cependant, je suis de plus en plus convaincu que l'expansion ou le déclin des langues sont la conséquence de « mécanismes » qui produisent un peu partout les mêmes effets. C'est pourquoi j'ai parlé longuement de l'expérience d'Israël : même pour nous Bretons, elle fourmille d'enseignements. Contrairement à l'opinion commune, il n'allait pas « de soi » que la langue de la colonie devait être l'hébreu, et j'ai expliqué pourquoi dans mon livre. Si Ben Yehouda et la poignée de jeunes convaincus des premières années avaient été fauchés par la mort en pleine jeunesse, je doute même que la langue aurait pu renaître de ses cendres... et si la langue hébraïque n'était pas devenue l'idiome courant du nouvel état, je doute que celui-ci aurait pu survivre. Cela montre encore le rôle fondamental joué par la langue dans une renaissance nationale. Israël prouve que, lorsqu'on la veut vraiment et que l'on prend les dispositions nécessaires pour parvenir au succès, une renaissance linguistique est techniquement et humainement possible, même dans le cas d'une langue morte ! Nous avons un atout supplémentaire par rapport aux Israéliens, et il est de taille, c'est que le breton est toujours une langue vivante, mal en point certes, mais vivante quand même pour encore pas mal de temps. Et notre second atout est qu'il existe maintenant des moyens beaucoup plus perfectionnés de faire renaître une langue qu'il y a quelques dizaines d'années, quand les Juifs se sont attelés à la besogne. Vous me demandiez tout à l'heure quelles devraient être les premières mesures linguistiques à prendre par un pouvoir régional ou national breton : je vous ai donné déjà partiellement mon idée et je voudrais maintenant ajouter qu'une mesure importante serait d'envoyer en voyage d'études pendant quelques mois en Israël une commission d'enseignants bretonnants, afin qu'à leur retour ils diffusent largement chez nous l'expérience acquise là-bas. Il nous reste tant à apprendre ! Les Gallois en ont bien compris l'intérêt car il y avait cet été à l'Université de Cardiff un cours intensif de gallois pour les débutants adultes, basé sur les méthodes israéliennes.

Pour tout ce qui concerne la langue, faisons confiance aux Gallois et aux Israéliens, et non aux Irlandais. Dans mon livre j'ai longuement parlé du cas de l'Irlande et des causes de ses déboires, car j'ai déjà entendu des propos de ce genre : « L'Irlande libre n'a pas réussi à faire du gaélique la langue quotidienne de tous les Irlandais. Et vous, vous ne réussirez pas davantage à faire du breton une langue quotidienne d'utilisation dans un pays moderne ». Il est inutile de vous dire que je ne suis pas du tout d'accord avec l'argument, car de la manière dont les Irlandais s'y sont pris, il aurait été vraiment miraculeux que le gaélique devint la langue quotidienne de l'ensemble des habitants ! Les Irlandais ont semé peu et ils ont récolté peu. Ce n'est que justice. Il serait désolant que les déboires de l'Irlande libre ne nous servent pas à tous de leçon. Sans la pleine possession de sa langue une ethnité reste le fantôme d'elle-même.

5. Le problème numéro un, parallèlement à la conquête d'un pouvoir « régional », semble donc de développer la conscience bretonne. Est-ce par l'action politique ou par l'action linguistique ?

Je vous ai expliqué tout à l'heure comment je voyais les rapports, ou mieux, l'interaction entre le mouvement politique et le mouvement culturel et linguistique. Il y a une remarquable convergence entre les deux formes d'action. L'important, c'est que chacun de nous soit, en priorité, bien adapté à la forme d'action qu'il choisit. Je ne vous apprend rien, d'ailleurs, puisque dès les premiers numéros de votre publication vous avez plusieurs fois souligné à quel point il est important que l'action politique se prolonge par un approfondissement culturel. Je suis tout à fait d'accord avec vous, à condition cependant que la définition que l'on donne au mot « culture » n'écarte pas la langue bretonne.

6. Le pays celtique dans lequel les succès nationalistes sont les plus évidents est incontestablement l'Ecosse. C'est aussi celui où le mouvement linguistique est le plus faible. En jugeant les résultats obtenus au Pays de Galles et en Bretagne on peut se demander alors si l'action culturelle n'agit pas parfois comme un détournement de dynamisme, tout comme le folklore, le mouvement des chanteurs, le pop celtique, le corporatisme, l'écologie ou l'activisme.

L'Ecosse n'a devancé le Pays de Galles sur le terrain politique qu'à partir du succès foudroyant obtenu par ses candidats aux élections générales de l'année dernière. Auparavant les forces des partis nationaux des deux pays étaient équivalentes. De toute façon les Ecosseis qui sont en train de conduire le SNP au succès n'ont absolument pas fait un choix entre l'action culturelle et l'action politique. S'ils n'avaient pas milité dans les rangs du SNP je vois mal comment on aurait pu les retrouver parmi les défenseurs actifs de la langue gaélique.

Il est vrai que le mouvement culturel celtique en Ecosse est faible, nettement plus faible qu'en Bretagne et beaucoup plus faible qu'au Pays de Galles. Je crois qu'il faut surtout en voir la cause, non pas dans un choix conscient de chaque militant, mais dans l'importance tout à fait minime des Highlands dans la vie de la nation écossaise d'aujourd'hui. Il n'y a plus guère que 400.000 Highlanders, c'est-à-dire moins d'un Ecosseis sur dix ! Rien n'est comparable par conséquent avec la Bretagne où grosso modo un Breton sur deux habite la Basse-Bretagne, c'est-à-dire le territoire traditionnel de la langue bretonne. Et encore convient-il de préciser que le quart à peine des Highlanders continuent à parler gaélique ! Ayant ces proportions à l'esprit, on ne s'étonnera pas que le gaélique joue un rôle beaucoup moins important dans le mouvement écossais que le breton en Bretagne. Il y a encore un autre fait qui explique la faiblesse du mouvement culturel celtique en Ecosse : c'est que les Lowlands possèdent un parler anglo-saxon autochtone distinct de l'anglais et beaucoup plus différencié que ne le sont les parlers gallois par rapport au français. A l'inverse des parlers gallois, le « Lowlands Scots » possède une solide tradition littéraire. Robert Burns, qui a écrit une partie de son œuvre poétique dans le dialecte des Lowlands, jouit aujourd'hui comme au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une extraordinaire renommée. Il est encore considéré comme le poète national de l'Ecosse. Un poète moderne, Hugh Mac Diarmid, se place dans la même tradition littéraire : il écrit lui aussi en « Lowland Scots », et sa réputation a depuis longtemps franchi les frontières de l'Ecosse. Par plusieurs traits, le « Lowlands Scots » fait même figure de langue : vers 1925 les écrivains des parlers des Basses Terres lui ont donné une forme littéraire unifiée, connue sous l'appellation de « lallans ». Un tel cas est tout à fait unique dans les pays celtiques. Mais quant à ses chances d'avenir comme langue vernaculaire dans un pays moderne, c'est une autre histoire.

Je ne suis pas du tout convaincu que, là où les militants culturels sont peu nombreux, le combat politique va plus vite de l'avant. Je constate qu'en Ecosse c'est dans l'archipel des Hébrides que les militants culturels sont les plus actifs, or c'est justement dans ce bastion de la langue gaélique qu'un candidat du Parti National Ecossais a fait le meilleur score !

A tout prendre, je trouve que le mouvement gallois, considéré dans son ensemble, fait un travail beaucoup plus en profondeur que le mouvement écossais car il travaille avec autant d'ardeur dans le domaine culturel que dans le domaine politique. Il influence déjà en profondeur la vie du Pays de Galles et lorsque les Gallois auront obtenu enfin la liberté de conduire leurs affaires comme ils l'entendent ils auront déjà derrière eux un acquis déterminant pour leur avenir. Il n'en va pas du tout de même en Ecosse. Les Ecosseis sont en passe de fonder un nouvel état anglo-saxon qui ne sera celtique qu'accessoirement. S'il faut choisir, j'opte d'emblée pour la solution galloise, même si elle n'est pas la plus rapide (ce qui d'ailleurs n'est pas démontré !).

7. Pensez-vous que la langue soit indissociable de la façon de penser d'un individu ? Julien Green est un écrivain de langue française. Pensez-vous que chez cet Anglais, le fait de s'exprimer en français l'ait réduit à l'état de cet « idiot de village » dont parle Brekilien dans la préface de votre étude ?

Ce n'est évidemment pas la langue française qui rend idiot. C'est la façon dont on l'a imposée pour étouffer les autres langues qui a eu un effet traumatisant. Si Julien Green était né dans une famille bretonnante du Léon ou du Trégor, peut-être ses maîtres d'école en auraient-ils fait un « idiot de village ». Ce n'est bien sûr pas une certitude mais c'est dans le domaine des possibilités.

Qu'un écrivain américain anglophone s'exprime en français, la langue anglaise et les lettres américaines ne s'en porteront pas plus mal ! Mais qu'un enfant de famille bretonnante n'ait jamais droit à un enseignement dans la langue des siens et c'est aussitôt un préjudice incalculable qui est causé à la langue bretonne.

7. N'a-t-on pas tendance à vouloir en faire dire trop à la langue dans la conception de la Bretagne ? Sa pratique ou sa non-pratique transformerait-elle les chromosomes, comme voudraient nous le faire croire certains en affirmant qu'un même être ne ressent pas les mêmes choses en langue bretonne et en langue française ? Les excès de certains, leur intransigeance, ne finissent-elles pas par nuire à la cause qu'ils prétendent défendre et par les rendre presque aussi antipathiques que les fanatiques de « l'impérialisme culturel français » ? (pour l'éditorial du n° 11, j'ai reçu des insultes dont je vous épargne le niveau, mais jamais la moindre argumentation construite, le moindre essai d'explication, la moindre tentative de « dialogue » ... sauf votre livre qui est sûrement le plus utile).

Je suis tout autant irrité que vous par les outrances de certains bretonnants. Ils se croient d'une race supérieure parce qu'ils parlent le breton et traitent de haut ceux qui ne le parlent pas ou pas encore. Moins je les fréquente et mieux je me porte. Au tout début où j'apprenais le breton, je me souviens d'un dialogue de sourds avec un vieux militant autonomiste bretonnant. Chaque fois que j'ouvrais la bouche pour placer quelques mots en français, il me la refermait en ne s'adressant à moi qu'en breton. J'aime autant vous dire que si je n'avais pas été convaincu j'aurais peut-être envoyé la langue bretonne à tous les diables ! Mais lorsque l'on croit vraiment à ce que l'on fait ce ne sont là que des détails qui vous irritent et ne sauraient vous ébranler. Évidemment, on ne peut pas demander à tous ceux de nos compatriotes qui ne sont pas des convaincus de rester aussi stoïques. Il ne faudrait tout de même pas trop noircir le tableau : à côté d'une poignée de bretonnants excentriques il y en a d'autres, admirables, qui mènent, depuis des dizaines d'années quelquefois, un travail méthodique et de longue haleine qui mérite notre reconnaissance.

L'apprentissage d'une langue n'est naturellement pas une potion magique qui bouleverse vos chromosomes. Les qualités, les défauts, les doutes, les espoirs qui étaient en vous avant que vous n'appreniez la langue, vous les retrouvez tels quels lorsque vous êtes devenu bretonnant. Cela va de soi. Cependant le moment où vous maîtrisez enfin la langue, c'est-à-dire le jour où vous pouvez tenir sans difficulté une conversation en breton, constitue un tournant important dans votre vie. Psychologiquement, la langue vous apporte énormément. Si vous avez manifesté le désir de l'apprendre, c'est que vous éprouviez en vous le sentiment d'un « manque », et le besoin de le combler. Pour ma part j'étais fort contrarié de ne pas parler le breton et je ne me suis jamais senti plus fortement breton que depuis que je parle la langue. L'immense majorité des néo-bretonnants vous dira la même chose.

Maintenant, pour ce qui est de la qualité intrinsèque de la langue bretonne, il suffit de suivre quelques heures de cours pour se rendre compte à quel point les traits originaux du breton sont différents de ceux du français ou de l'anglais. Tous les débutants le savent. Croyez-moi, on ne change pas de langue comme on change de chemise. Quand la langue nouvelle que vous apprenez est votre langue ethnique elle vous colle à la peau. Et quand il vous arrive de rester deux ou trois jours à ne parler rien d'autre que le breton, c'est sans joie que vous vous replongez dans le bain francophone.

9. Un mouvement se dessine en pays gallo, qui emprunte les mêmes thèmes que ceux des militants de la langue bretonne pour réclamer la sauvegarde de la « langue » galloise. A défaut d'être aussi fondé que la revendication bretonnante, il met en évidence le fait que la Haute-Bretagne se rattache à une autre tradition linguistique, romane celle-là. Or, certains prétendent : « sans langue bretonne, pas de Bretagne ». C'est peut-être affirmer que la Bretagne n'a

5. Le problème numéro un, parallèlement à la conquête d'un pouvoir « régional », semble donc de développer la conscience bretonne. Est-ce par l'action politique ou par l'action linguistique ?

Je vous ai expliqué tout à l'heure comment je voyais les rapports, ou mieux, l'interaction entre le mouvement politique et le mouvement culturel et linguistique. Il y a une remarquable convergence entre les deux formes d'action. L'important, c'est que chacun de nous soit, en priorité, bien adapté à la forme d'action qu'il choisit. Je ne vous apprend rien, d'ailleurs, puisque dès les premiers numéros de votre publication vous avez plusieurs fois souligné à quel point il est important que l'action politique se prolonge par un approfondissement culturel. Je suis tout à fait d'accord avec vous, à condition cependant que la définition que l'on donne au mot « culture » n'écarte pas la langue bretonne.

6. Le pays celtique dans lequel les succès nationalistes sont les plus évidents est incontestablement l'Ecosse. C'est aussi celui où le mouvement linguistique est le plus faible. En jugeant les résultats obtenus au Pays de Galles et en Bretagne on peut se demander alors si l'action culturelle n'agit pas parfois comme un détournement de dynamisme, tout comme le folklore, le mouvement des chanteurs, le pop celtique, le corporatisme, l'écologie ou l'activisme.

L'Ecosse n'a devancé le Pays de Galles sur le terrain politique qu'à partir du succès foudroyant obtenu par ses candidats aux élections générales de l'année dernière. Auparavant les forces des partis nationaux des deux pays étaient équivalentes. De toute façon les Ecosseis qui sont en train de conduire le SNP au succès n'ont absolument pas fait un choix entre l'action culturelle et l'action politique. S'ils n'avaient pas milité dans les rangs du SNP je vois mal comment on aurait pu les retrouver parmi les défenseurs actifs de la langue galloise.

Il est vrai que le mouvement culturel celtique en Ecosse est faible, nettement plus faible qu'en Bretagne et beaucoup plus faible qu'au Pays de Galles. Je crois qu'il faut surtout en voir la cause, non pas dans un choix conscient de chaque militant, mais dans l'importance tout à fait minime des Highlands dans la vie de la nation écossaise d'aujourd'hui. Il n'y a plus guère que 400.000 Highlanders, c'est-à-dire moins d'un Ecosseis sur dix ! Rien n'est comparable par conséquent avec la Bretagne où grosso modo un Breton sur deux habite la Basse-Bretagne, c'est-à-dire le territoire traditionnel de la langue bretonne. Et encore convient-il de préciser que le quart à peine des Highlanders continuent à parler galloise ! Ayant ces proportions à l'esprit, on ne s'étonnera pas que le galloise joue un rôle beaucoup moins important dans le mouvement écossais que le breton en Bretagne. Il y a encore un autre fait qui explique la faiblesse du mouvement culturel celtique en Ecosse : c'est que les Lowlands possèdent un parler anglo-saxon autochtone distinct de l'anglais et beaucoup plus différencié que ne le sont les parlers gallois par rapport au français. A l'inverse des parlers gallois, le « Lowlands Scots » possède une solide tradition littéraire. Robert Burns, qui a écrit une partie de son œuvre poétique dans le dialecte des Lowlands, jouit aujourd'hui comme au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une extraordinaire renommée. Il est encore considéré comme le poète national de l'Ecosse. Un poète moderne, Hugh Mac Diarmid, se place dans la même tradition littéraire : il écrit lui aussi en « Lowland Scots », et sa réputation a depuis longtemps franchi les frontières de l'Ecosse. Par plusieurs traits, le « Lowlands Scots » fait même figure de langue ; vers 1925 les écrivains des parlers des Basses Terres lui ont donné une forme littéraire unifiée, connue sous l'appellation de « Gallans ». Un tel cas est tout à fait unique dans les pays celtiques. Mais quant à ses chances d'avenir comme langue vernaculaire dans un pays moderne, c'est une autre histoire.

Je ne suis pas du tout convaincu que, là où les militants culturels sont peu nombreux, le combat politique va plus vite de l'avant. Je constate qu'en Ecosse c'est dans l'archipel des Hébrides que les militants culturels sont les plus actifs, or c'est justement dans ce bastion de la langue galloise qu'un candidat du Parti National Ecossais a fait le meilleur score !

A tout prendre, je trouve que le mouvement gallois, considéré dans son ensemble, fait un travail beaucoup plus en profondeur que le mouvement écossais car il travaille avec autant d'ardeur dans le domaine culturel que dans le domaine politique. Il influence déjà en profondeur la vie du Pays de Galles et lorsque les Gallois auront obtenu enfin la liberté de conduire leurs affaires comme ils l'entendent ils auront déjà derrière eux un acquis déterminant pour leur avenir. Il n'en va pas du tout de même en Ecosse. Les Ecosseis sont en passe de fonder un nouvel état anglo-saxon qui ne sera celtique qu'accessoirement. S'il faut choisir, j'opte d'emblée pour la solution galloise, même si elle n'est pas la plus rapide (ce qui d'ailleurs n'est pas démontré !).

7. Pensez-vous que la langue soit indissociable de la façon de penser d'un individu ? Julien Green est un écrivain de langue française. Pensez-vous que chez cet Anglais, le fait de s'exprimer en français l'ait réduit à l'état de cet « idiot de village » dont parle Brekélien dans la préface de votre étude ?

Ce n'est évidemment pas la langue française qui rend idiot. C'est la façon dont on l'a imposée pour étouffer les autres langues qui a eu un effet traumatisant. Si Julien Green était né dans une famille bretonnante du Léon ou du Trégor, peut-être ses maîtres d'école en auraient-ils fait un « idiot de village ». Ce n'est bien sûr pas une certitude mais c'est dans le domaine des possibilités.

Qu'un écrivain américain anglophone s'exprime en français, la langue anglaise et les lettres américaines ne s'en porteront pas plus mal ! Mais qu'un enfant de famille bretonnante n'ait jamais droit à un enseignement dans la langue des siens et c'est aussitôt un préjudice incalculable qui est causé à la langue bretonne.

7. N'a-t-on pas tendance à vouloir en faire dire trop à la langue dans la conception de la Bretagne ? Sa pratique ou sa non-pratique transformerait-elle les chromosomes, comme voudraient nous le faire croire certains en affirmant qu'un même être ne ressent pas les mêmes choses en langue bretonne et en langue française ? Les excès de certains, leur intransigeance, ne finissent-elles pas par nuire à la cause qu'ils prétendent défendre et par les rendre presque aussi antipathiques que les fanatiques de « l'impérialisme culturel français » ? (pour l'édition du n° 11, j'ai reçu des insultes dont je vous épargne le niveau, mais jamais la moindre argumentation construite, le moindre essai d'explication, la moindre tentative de « dialogue » ... sauf votre livre qui est sûrement le plus utile).

Je suis tout autant irrité que vous par les outrances de certains bretonnants. Ils se croient d'une race supérieure parce qu'ils parlent le breton et traitent de haut ceux qui ne le parlent pas ou pas encore. Moins je les fréquente et mieux je me porte. Au tout début où j'apprenais le breton, je me souviens d'un dialogue de sourds avec un vieux militant autonomiste bretonnant. Chaque fois que j'ouvrais la bouche pour placer quelques mots en français, il me la refermait en ne s'adressant à moi qu'en breton. J'aime autant vous dire que si je n'avais pas été convaincu j'aurais peut-être envoyé la langue bretonne à tous les diables ! Mais lorsque l'on croit vraiment à ce que l'on fait ce ne sont là que des détails qui vous irritent et ne sauraient vous ébranler. Évidemment, on ne peut pas demander à tous ceux de nos compatriotes qui ne sont pas des convaincus de rester aussi stoïques. Il ne faudrait tout de même pas trop noircir le tableau : à côté d'une poignée de bretonnants excentriques il y en a d'autres, admirables, qui méritent, depuis des dizaines d'années quelquefois, un travail méthodique et de longue haleine qui mérite notre reconnaissance.

L'apprentissage d'une langue n'est naturellement pas une potion magique qui bouleverse vos chromosomes. Les qualités, les défauts, les doutes, les espoirs qui étaient en vous avant que vous n'appreniez la langue, vous les retrouvez tels quels lorsque vous êtes devenu bretonnant. Cela va de soi. Cependant le moment où vous maîtrisez enfin la langue, c'est-à-dire le jour où vous pouvez tenir sans difficulté une conversation en breton, constitue un tournant important dans votre vie. Psychologiquement, la langue vous apporte énormément. Si vous avez manifesté le désir de l'apprendre, c'est que vous éprouviez en vous le sentiment d'un « manque », et le besoin de le combler. Pour ma part j'étais fort contrarié de ne pas parler le breton et je ne me suis jamais senti plus fortement breton que depuis que je parle la langue. L'immense majorité des néo-bretonnants vous dira la même chose.

Maintenant, pour ce qui est de la qualité intrinsèque de la langue bretonne, il suffit de suivre quelques heures de cours pour se rendre compte à quel point les traits originaux du breton sont différents de ceux du français ou de l'anglais. Tous les débutants le savent. Croyez-moi, on ne change pas de langue comme on change de chemise. Quand la langue nouvelle que vous apprenez est votre langue ethnique elle vous colle à la peau. Et quand il vous arrive de rester deux ou trois jours à ne parler rien d'autre que le breton, c'est sans joie que vous vous replongez dans le bain francophone.

9. Un mouvement se dessine en pays gallo, qui emprunte les mêmes thèmes que ceux des militants de la langue bretonne pour réclamer la sauvegarde de la « langue » galloise. À défaut d'être aussi fondé que la revendication bretonnante, il met en évidence le fait que la Haute-Bretagne se rattache à une autre tradition linguistique, romane celle-là. Or, certains prétendent : « sans langue bretonne, pas de Bretagne ». C'est peut-être affirmer que la Bretagne n'a

jamais existé que dans le Finistère, un bout des Côtes-du-Nord et du Morbihan. C'est difficile à avaler pour les Nantais, les Briochins ou les Fougerais...

Je voudrais tout d'abord vous poser une question : si vous décidiez demain de devenir « davantage breton » par la langue, que choisiriez-vous : l'apprentissage de la langue bretonne ou d'un parler gallo ? Laquelle des deux solutions trouveriez-vous la plus accessible ? Je n'insiste pas.

Maintenant, pour ce qui est du slogan en cause, peut-être vaudrait-il mieux dire : « Sans langue bretonne, pas de Basse-Bretagne ». Mais comme par ailleurs « sans Basse-Bretagne, pas de Bretagne », le vieux slogan de Feiz-ha-Breiz *Hep brezhoneg Breizh ebet* garde son actualité et je n'y vois pour ma part rien d'offensant pour qui que ce soit.

Tellement de Gallos ont déjà pris une part si active dans le mouvement linguistique bretonnant que la langue unifiée n'est plus depuis longtemps du « bas-breton » mais du breton tout court. Les Bas-Bretons n'ont nullement le droit de prétendre à l'exclusivité. Comment ne pas évoquer quelques noms, tant ils sont connus ? Autant que je sache, le premier instituteur laïc a s'être lancé à fond dans la bataille pour le breton à l'école ne fut pas un Bas-Breton mais un Haut-Breton : Yann Schier, originaire de Lamballe. Il était si convaincu de ce qu'il croyait qu'il avait fait du breton sa langue familiale. Pensez à Per Honoré, Haut-Breton lui aussi, l'une des chevilles ouvrières du mouvement des professeurs laïcs bretonnants. Pensez à Per Denez, encore un autre Gallo qui a fait ses premiers pas dans la langue en s'inscrivant aux cours par correspondance de « Skol Ober » et qui est devenu l'un des spécialistes de la pédagogie du breton moderne. Pensez à Pennaod, du pays malouin, l'un des « érudits » les plus avertis en langues celtiques. Pensez au Dr Etienne-Abanna, aujourd'hui établi à Châteaulin, éditeur de *Preder*. Ce Haut-Breton est allé plus loin dans ses convictions que la plupart des Bas-Bretons puisqu'il est allé jusqu'à refuser d'envoyer ses jeunes enfants à l'école française afin de leur donner une éducation de langue bretonne. Croyez-vous que tous ces hommes sentent le breton comme une langue « étrangère » ? Avant la guerre, les « têtes » du mouvement de *Breiz Atao*, originaires de Haute-Bretagne, ont elles-mêmes donné l'exemple : Debauvais, né tout près des limites de la Bretagne, a fait du breton la langue de son foyer et Mordrel, de souche malouine, a acquis une grande érudition dans les langues celtiques. Sait-on que le fondateur de la première revue de langue bretonne spécialisée dans les questions de linguistique était de souche haute-bretonne ? C'est Arzel Even (de son vrai nom Jean Piette) qui a laissé un souvenir marquant au Pays de Galles où il enseignait le breton aux étudiants gallois de l'université d'Aberystwyth ! Et que dire de tous ces autres écrivains qui se sont brillamment illustrés dans notre langue et qui, comme Tanguy Malmanche ou Roparz Hemon, ne sont que partiellement d'ascendance bretonne ! Que dire encore de ces autres Bretons qui, comme Ronan Huon, Yann-Ber Piriou ou Evenou, et j'en passe, sont nés ou ont passé leur jeunesse bien loin de la Bretagne, et par conséquent du pays bretonnant. Je n'arrive pas à croire que tous les jeunes Hauts-Bretons qui ont pris part cet été aux camps bretonnants de Basse-Bretagne seraient venus si nombreux s'ils avaient eu l'impression de fouler un sol étranger et de parler une langue étrangère ! Y a-t-il une différence si grande entre le jeune Brestois francophone qui réapprend la langue de ses ancêtres, et un Rennais Haut-Breton « pur sang » qui s'inscrit à un cours du soir de Skol an Emsav ? Je gage que tous deux redécouvriront pas à pas dans l'étude de la langue le trésor dont on les avait tenus écartés. Je crois que toutes les ethnies menacées ont leur « conservatoire », c'est-à-dire des territoires mieux préservés que d'autres, des lieux où l'on sent avec plus d'intensité qu'ailleurs le souffle de la nationalité. Chez nous la Basse-Bretagne rurale a joué ce rôle jusqu'à nos jours, tout bonnement parce qu'elle était géographiquement plus éloignée de l'influence française. Bien qu'elle soit mal en point la tradition survit encore : à mes yeux ce n'est pas une chasse gardée mais c'est un patrimoine commun auquel chacun de nous peut puiser.

Dans mon livre j'ai tenu à aborder le problème du Pays Gallo. Mais je me suis contenté de dire quels étaient les facteurs qui jouaient en faveur du breton en Haute-Bretagne, sans préjuger l'avenir, laissant aux Gallos la responsabilité de leur choix le moment venu. Eh bien ! Figurez-vous qu'un lecteur m'a presque reproché de m'être montré trop « modéré » du point de vue linguistique en ce qui concerne la Haute-Bretagne de demain. Et ce n'est pas un Bas-Breton, mais un Haut-Breton du pays rennais, 100 % de souche galloise. Peu après que mon livre soit sorti de presse, il m'a écrit pour m'expliquer que lui, Haut-Breton, avait tenu à devenir bretonnant, non seulement par amour pour la Bretagne, mais parce qu'il sentait la langue bretonne comme sienne. Le breton moderne, me disait-il, est une création originale de la vieille Armorique et il a connu dans notre péninsule une véritable « nouvelle naissance ».

Ce que vous dites du regain d'intérêt pour les parlers gallos montre à l'évidence l'importance de l'enjeu linguistique dans le processus de renaissance ethnique de la Bretagne. Si des Hauts-Bretons réclament l'autonomie administrative et culturelle de la Bretagne sans se sentir pour autant concernés par le relèvement de la langue bretonne, il ne fait nul doute que cela se traduise par un «malaise». D'où le besoin de retourner aux sources galloises pour marquer tout de même une marge, une différence par rapport au voisin français. Je crois que beaucoup de traditions du pays gallo, trop négligées, mériteraient un sort meilleur. Les parlers du haut pays mériteraient aussi d'être mieux étudiés qu'ils ne le sont. Il y a sûrement là des traits originaux qui demanderaient à être mis en lumière. Cependant je vois mal comment parvenir à établir, à partir des éléments qui pourraient être glanés, le fondement d'une «langue galloise» qui pourrait devenir un jour un idiome d'usage pratique. Je constate que les Hauts-Bretons qui ont été vraiment conscients de l'enjeu linguistique ont mis à fond sur la langue bretonne. Quand je pense à des Hauts-Bretons comme Yann Sohier, Per Denez ou Arzel Even qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au breton, je cherche en vain le nom d'un seul Haut-Breton qui se serait voué avec une ardeur semblable à l'étude et à la défense des parlers de la Bretagne galloise. Il faut peut-être le déplorer, mais c'est une constatation. Peut-être encore n'est-il pas trop tard pour voir éclore des vocations ? Souhaitons-le. Mais jusqu'à présent force est de reconnaître que l'étude des parlers gallos est toujours dans l'enfance en comparaison du travail déjà réalisé chez nos voisins normands. Je cherche en vain en Haute-Bretagne une revue spécialisée du genre de *Parlers et Traditions Populaires de Normandie*, ou des écrivains comme les Normands Desnouettes et Louis Beuve, faisant paraître leur œuvre en dialecte. Bien que *La Nation Bretonne* soit une revue très consciente de ses attaches en Pays Gallo, je n'y ai jamais trouvé d'études de toponymes ou de traditions de Haute-Bretagne comparables aux articles que publie régulièrement la revue *Heimdal* sur l'apport culturel norois en Normandie. Il est vrai que cette revue bénéficie de l'aide de professeurs de l'Université de Caen.

Pour moi, «Bretagne autonome», cela signifie «Bretagne la plus celtique possible». Plus la place faite à la langue bretonne sera grande, mieux ce sera. Le Québec francophone peut parfaitement vivre conformément à son génie sans posséder d'idiome national nettement distinct du français, pour la simple raison que la France est de l'autre côté de l'Atlantique et que le Québec a, dans le contexte américain, une personnalité linguistique fortement marquée par rapport aux pays anglophones qui l'entourent. En va-t-il de même pour la Bretagne ? Non, vraiment, nous ne ferons pas l'économie de la langue.

Que les Hauts-Bretons se réclament du patrimoine gallo, rien n'est plus naturel, et j'applaudis. Mais à deux conditions : d'abord que l'on définisse davantage les réalités que le mot recouvre ; ensuite que l'on ne s'en serve pas comme prétexte pour tourner le dos à tout ce qui touche à la culture bretonnante. J'en viens finalement à considérer que la Haute-Bretagne a à sa disposition une double richesse à faire fructifier : en premier lieu le patrimoine gallo, cela va de soi, et en second lieu la langue bretonne moderne enrichie d'apports nouveaux distincts des dialectes parlés en Basse-Bretagne. Voilà en gros mon avis sur un problème qui, je le sais, vous tient particulièrement à cœur.

10. Plus que la langue, l'enseignement de l'histoire semble être un facteur commun de différenciation pour l'ensemble de la Bretagne. Curieusement, il est grandement négligé et réduit à la dimension d'histoires édifiantes pour enfants. On l'accommode en épisodes à la sauce idéologique, comme nous venons de le voir pour les *Bonnets Rouges*. Qu'en pensez-vous ?

Il est bien vrai que nous n'avons pas beaucoup de livres d'histoire facilement accessibles à nous mettre sous la dent. C'est une raison de plus pour souligner le bon travail amorcé par la commission d'Histoire de Skol Vreiz. Les petits livres déjà parus, bien présentés et bien illustrés, peuvent compléter efficacement les ouvrages scolaires officiels des classes de 6ème, de 5ème et de 4ème. Quelques exemplaires dans une classe permettent d'initier les élèves à l'histoire bretonne. Cela dit, le travail qui reste à mener est bien considérable, en particulier en ce qui concerne la vie quotidienne des Bretons au cours des siècles. Qui donc fera ce travail si la politique dévore tout le temps de ceux qui pourraient s'y atteler ?

12. Dans l'état de dépendance culturelle où nous sommes, peut-il exister un espoir de renaissance ? Qu'en est-il vraiment de ce «renouveau» de la langue bretonne et de la production littéraire ?

Sur le plan quantitatif on a l'impression que les militants culturels ont tendance à s'isoler dans leur monde et à surestimer le retentissement de leur action. 3000 personnes pour un

rassemblement sur la langue, cela ne fait pas un Breton sur mille. Or, pendant que la langue progresse à tout petits pas dans les cercles intellectuels elle s'éteint dans la pratique populaire. Autre fait inquiétant : l'accroissement spectaculaire du nombre des candidats passant l'épreuve de breton au baccalauréat depuis 1970 s'est arrêté cette année. Le nombre des postulants à cette épreuve a même diminué. S'agissait-il d'une mode qui est en train de s'éteindre, ou les nombres de 1975 sont-ils un accident ?

Sur le plan qualitatif l'Université semble souvent réduite au rang de maternelle pour ceux qui choisissent de fréquenter les sections de celtique. La lecture des sujets de mémoires montre la pauvreté du désir de culture d'un grand nombre de postulants. Et puis, l'assiduité n'est le fait que d'un nombre extrêmement réduit d'étudiants qui ne correspond pas du tout au nombre relativement élevé des inscrits, soulignant que, du désir d'accéder à la culture celtique à la réalisation de cette velleité, il y a un pas que peu franchissent. Vous écrivez : «La création de langue bretonne se situe à l'opposé de la littérature jérémiarde et passiste de clocher». C'est effectivement à ces tendances qu'elle devrait échapper : mais elle ne le fait que très exceptionnellement. C'est même le manque d'inspiration de cette littérature qui explique certaines réserves à l'égard du «renouveau culturel» breton. Mordrel, qu'on ne peut accuser de tieudeur à l'égard de la «grande langue» parle dans *La Voie Bretonne* du «tableau aux couleurs éteintes de l'activité intellectuelle en breton». Vos jugements sur ce point diffèrent-ils ?

Pour la plupart des bretonnants des villes, les occasions de parler breton ne sont pas si nombreuses. Ils ont donc une tendance tout à fait naturelle à se retrouver entre eux aussi souvent que possible. Je ne vois là rien que de très normal. Evidemment, quelqu'un qui ne connaît pas le breton aura le sentiment de rester en dehors de la petite communauté des militants bretonnants, éparpillés partout à travers le pays. Mais comment pourrait-il en être autrement ? La langue établit un lien entre ceux qui la pratiquent. On est «dedans» ou on est «à l'extérieur». Dès que l'on parle la langue la frontière disparaît.

Quant aux quelques milliers de personnes se rassemblant pour défendre la langue, je vous assure que la population de Pontivy en a été fortement impressionnée en novembre 1972 ! Mille, deux mille ou trois mille personnes, défilant dans les rues d'une petite ville pour exiger que l'on respecte leur langue, ce n'est plus du tout un «groupeuscule». Les mouvements politiques bretons ont-ils fait mieux ? Ont-ils jamais rassemblé autant de personnes un même jour pour la défense d'intérêts spécifiquement bretons ?

La langue s'éteint à petit feu dans le parler quotidien populaire, chacun le sait. Cependant, même dans la pire des hypothèses, il y aura encore du breton populaire bien vivant parlé un peu partout en Basse-Bretagne jusqu'à la fin du siècle. C'est suffisant pour que la transmission s'effectue et que la génération des «néo-bretonnants» recueille le meilleur de la tradition orale de la dernière génération des «bretonnants de naissance». Et il y a encore un bon nombre de jeunes de vingt à trente ans qui ont eu le breton comme langue maternelle et n'ont parlé que breton avant d'aller à l'école. Plus de la moitié des enfants des communes rurales de Basse-Bretagne comprennent encore couramment la langue de chez eux. Non ! le breton n'est pas mort et enterré. La Basse-Bretagne en est encore tout imprégnée, même là où la langue de tous les jours est le français.

Les conditions de l'enseignement du breton dans le secondaire sont si précaires, même dans les classes où il est en principe reconnu, qu'il fallait s'attendre à ce que les effectifs des candidats arrivent rapidement au plafond. On peut compter les établissements où les heures de breton font partie normalement de l'emploi du temps des élèves. Combien de cours de breton de 6 à 7 heures du soir ! J'ai même entendu parler d'un grand lycée du Finistère où ils ont lieu au moment du repas de midi. De telles conditions ont de quoi saper le courage des plus tenaces. Combien d'établissements aussi où les cours sont donnés à la bonne franquette par un volontaire vaguement motivé et sans la moindre expérience. On ne s'étonnera pas que tant de cours découragent les élèves. Tant que rien ne changera il est probable que le nombre des candidats stagnera. Pour que des cours de breton fonctionnent normalement dans des classes du secondaire deux conditions sont nécessaires : d'abord un chef d'établissement compréhensif ; ensuite un professeur de breton compétent, qui sait ce qu'il veut. Il y a en Bretagne des lycées et surtout des collèges où le nombre d'heures de cours augmente d'année en année. Il y en a aussi d'autres où les cours de breton défont les principes les plus élémentaires de la pédagogie.

Mais je ne vois vraiment pas pourquoi il faudrait se décourager. Aussi décevants qu'ils soient, ces nombres ne représentent qu'une des facettes du renouveau culturel breton. En ce début d'année scolaire il suffit de parcourir dans le détail les pages locales de «Ouest-France»



pour voir l'ampleur que prennent les cours de breton du soir. Dans le Léon, je note qu'il y a cette année des cours du soir dans des localités telles que Landivisiau, Saint-Pol-de-Léon, Lesneven, Ploudalmézeau, Saint-Renan, Plouarzel, Saint-Pabu, Plouénan, Le Drennec, pour ne citer que quelques exemples. Certaines de ces localités n'ont que mille ou deux mille habitants. Cela aurait été impensable il y a seulement cinq ans. Dans la seule commune de Saint-Renan, il y a désormais cinq ou six cours assurés chaque semaine au foyer des jeunes. Dans quelques années toutes les communes finiront par avoir leurs cours. C'est pourquoi la diminution du nombre des candidats à l'épreuve de breton au baccalauréat ne m'impressionne pas.

La misère des études de celtique à l'université ne fait que refléter celle de l'enseignement du breton dans les écoles. Si les élèves étaient initiés à la langue dès la maternelle, les universités n'auraient pas à jouer ce rôle de «maternelles». En principe un étudiant de la section d'allemand ou d'espagnol vise à obtenir un diplôme lui permettant d'enseigner la langue qu'il étudie, ou d'exercer une profession dans laquelle la connaissance de cette langue est indispensable. Il n'existe rien de tel en breton. Vous savez bien que, hormis quelques professeurs d'université il n'existe aucun spécialiste de l'enseignement du breton. Quand vous êtes étudiant il faut un moral de fer pour accomplir des travaux poussés de recherche dans une matière qui ne vous servira à rien dans l'état présent des choses. Quoi qu'il en soit j'ai du mal à croire que l'assiduité aux cours de breton soit inférieure à celle des cours d'allemand ou d'anglais. Cela dit, il est évident qu'un certain nombre d'étudiants, qui se préoccupent du breton comme de leur première chemise, s'inscrivent en section de celtique pour gagner quelques unités de valeur à bon compte. Mais si, sur le tas, quelques-uns se laissent «accrocher» par le breton (il y en a !) et vont plus loin ensuite, faut-il s'en plaindre ?

Votre jugement concernant les lettres bretonnes me laisse assez perplexe. La connaissance de la langue n'est-elle pas la clef indispensable pour se faire un jugement personnel sur sa littérature ? Je voudrais tout d'abord vous demander si vous avez jamais réfléchi au fait que, lorsqu'on apprend une langue, c'est avant tout pour la parler, pour être davantage «chez soi» dans le pays étranger que l'on visite, et non pas pour lire Shakespeare ou Cervantès dans le texte... à moins évidemment d'être un littéraire jusqu'à la moelle des os. Je suis certain que ceux qui s'inscrivent aux cours de breton le font, dans leur grande majorité, avant tout pour parler et pour faire à leur tour partie de la grande famille des bretonnants.

Le gaélique d'Irlande possède une littérature ancienne d'une richesse exceptionnelle, ce qui ne l'empêche pas de mourir à petit feu. Par contre le féringien n'avait que peu d'œuvres écrites quand sa restauration a été entreprise avec le succès que l'on sait. Il est évident que plus une langue minoritaire possède une riche littérature, plus elle a d'atouts de son côté. C'est un facteur important mais je ne crois pas du tout qu'il soit déterminant. Or, il se trouve que la langue bretonne possède déjà un important acquis littéraire que lui enverraient bien des petits pays indépendants. Nombre d'œuvres soutiennent en qualité la comparaison avec celles de grands écrivains d'expression française ou anglaise. Il nous manque la quantité, aucun écrivain d'expression bretonne n'ayant encore pu vivre de sa plume, et pour cause ! De ce point de vue l'œuvre de langue bretonne de Roparz Hemon joue un rôle tout à fait à part dans nos lettres par son ampleur. Avant de savoir le breton j'étais loin de m'imaginer qu'il y avait dans notre littérature des œuvres d'une telle qualité, des écrivains aussi doués que Jakez Riou, Youenn Drezen, Anjela Duval ou Langleiz. Je ne m'attendais à trouver que des œuvres très moyennes. Mais je m'étais trompé : le renouveau des lettres bretonnes, dont on parle souvent, est une réalité, et non un mythe pour attraper les naïfs.

Que ce qui s'écrit en breton depuis les dernières décennies ne plaise pas maintenant à Mordrel, que les œuvres publiées ces dernières années ne correspondent pas à ses aspirations, c'est son droit le plus entier que de le dire. Ce qui se publie en breton n'est pas sans reproche, loin de là, et une critique avisée doit s'exercer. Mais pour ma part, j'ai beau me remémorer tout ce que j'ai lu en breton ces derniers temps, tant dans les revues que dans les livres je n'y vois point ces «couleurs éteintes» auxquelles il fait allusion. J'y vois, à côté de quelques couleurs ternes, beaucoup de couleurs très vives et pleines d'avenir. Je ne vois pas ce qu'il y a d'éteint dans *Kan an douar*, dans *Ar mallozhioù ruz* de Piriou ou dans les poèmes que Madeg vient de faire paraître dans *Hirio an deiz*, pas plus que dans les nouvelles, les reportages, les articles divers que j'ai pu lire récemment dans les revues de langue bretonne. Si l'on tient compte du faible nombre de gens qui écrivent en breton, je trouve même que, toutes proportions gardées, on crée beaucoup plus, en Bretagne, en breton qu'en français.

13. J'ai l'impression que l'ambiguïté du débat réside dans le fait que les courageuses initiatives de certains pour préserver la langue sont des gouttes d'eau dans un océan; et pour ces gouttes d'eau le résultat est déjà remarquable. Mais ce n'est pas lui qui changera la mer. Alors ne sommes nous pas revenus à notre point de départ : d'abord, et vite, conquérir des pouvoirs pour la Bretagne ? Et comment le faire, sinon en nous y mettant tous ?

Il suffit de quelques pincées de sel dans la pâte pour que le pain change radicalement de goût. Sans les chanteurs, sans les musiciens, sans les écrivains, sans tous ceux qui apprennent et parlent le breton par acte volontaire, sans les militants politiques enfin, la pâte serait bien fade, aussi fade que ces départements aux populations dociles, où les préfets et super-préfets peuvent dormir tranquillement sur leurs deux oreilles.

Conquérir un Pouvoir Breton ? On en vient toujours là. Moi-même, j'ai eu l'occasion de vous dire à plusieurs reprises à quel point ce sera déterminant pour l'avenir de la langue bretonne et à quel point le besoin en est urgent. Les militants «culturels» se sont déjà mis d'accord pour mener ensemble des actions communes : *Gouel ar Brezhoneg*, prises de position et manifestations diverses. Que les mouvements politiques en fassent autant, et les «culturels» marcheront avec eux la main dans la main. Nous en avons assez de la querilla permanente dans l'Emsav !

# ANATOLE LE BRAZ

## CINQUANTE ANS APRES

Il y a tout juste cinquante ans, le 20 mars 1926, Anatole Le Braz mourait à Menton. Cinquante ans après, peut-être est-il temps de commencer à s'interroger sur l'homme et son œuvre, sur l'importance d'un message qui nous sollicite encore aujourd'hui.

Il y a cinquante ans, Le Braz disparaissait. La chronologie de sa vie et de son œuvre pour- rait se résumer en quelques grandes étapes.

Le 2 avril 1859, Le Braz naît au cœur du Trégor, à Saint-Servais de Duault, dans les Côtes-du-Nord. Son père est instituteur : cette origine va faire du jeune Anatole un « enfant de la République », un « rouge » promis à une éducation qui, dans la société de la III<sup>ème</sup> République, reste le principal moyen d'ascension sociale. Cette situation évoque celle que décrit Per-Jakez Hélias dans son récent *Cheval d'Orqueil*, ou celle de Pagnol : l'ascension sociale passe à cette époque par la nécessaire francisation du jeune garçon, par sa « déculturation » : mais en même temps, cette ascension ne peut que passer par l'école et aboutir à l'école. C'est donc vers l'enseignement que s'oriente le jeune Le Braz, et c'est comme professeur de philosophie qu'il commence sa carrière. C'est en 1891 qu'il débute dans les lettres en publiant, en collaboration avec Luzel, les *Soniou Breiz-Izel, Chansons populaires de Basse-Bretagne*.

La production de Le Braz reste monumentale : c'est par dizaines qu'il faudrait dénombrer les discours, les études, les préfaces et surtout les articles, dispersés dans d'innombrables journaux de Bretagne et de France, de *l'Hermine* à la *Revue de Paris*. A lui seul, l'œuvre imprimé comporte une trentaine de volumes. Très peu de textes furent rédigés en breton. D'autres écrivains, comme Yann-Ber Kalloc'h et Tanguy Malmanche, choisirent de rédiger en breton leurs poèmes et leurs pièces. Tel ne fut pas le cas de Le Braz qui, bien qu'excellent celtisant, fut avant tout un auteur de langue française, ce que certains ne manquèrent pas de lui reprocher avec la plus grande vigueur.

Parmi ses œuvres, il faut citer la thèse sur le *Théâtre Celtique* (1904), des recueils de nouvelles (*Le sang de la Sirène* ou *Pâques d'Islande*), des recueils poétiques (*La chanson de la Bretagne*) et le célèbre *Gardien du Feu*, roman écrit en 1900.

La majeure partie de cette vaste production, composée entre 1888 et 1926, est aujourd'hui introuvable, si ce n'est chez les bouquinistes. Il est vrai que le principal ouvrage de Le Braz, *La Légende de la Mort*, paru en 1893, vient d'être réédité à Marseille. Il existe par ailleurs une édition abrégée des *Contes du Soleil* et de la *Brume*, et des fragments d'œuvres dans plusieurs anthologies consacrées à la Bretagne. Aucune édition de l'œuvre complet n'a jamais paru, et aucune société littéraire ne s'est encore fondée, pour veiller sur la mémoire de l'écrivain trégorrois.

Ce bilan peut paraître assez maigre. Le Braz lui-même, il est vrai, ne se faisait guère d'illusions sur la survie de ses écrits. Faudrait-il lui donner raison, et le faire figurer en bonne place au purgatoire des auteurs méconnus, privés de la faveur du public ? Ce serait sans doute aller trop loin. Le récent succès de la *Légende de la Mort* dans les librairies bretonnes, en dépit du prix élevé de la nouvelle réédition, démentirait cette hypothèse. Cette désaffection serait étrange, à un moment où rarement la *Matière de Bretagne* a suscité autant d'intérêt.

La société littéraire du début du XX<sup>ème</sup> siècle considérait pourtant Le Braz comme le plus grand écrivain breton de son temps, après Renan : non seulement ce dernier collaborait régulièrement aux journaux parisiens les plus réputés, comme *Le Figaro* ou *Le Journal des Débats*, mais encore ses ouvrages ont souvent fait l'objet d'articles ou d'études, de la part des critiques : André Billy lui accordait une place estimable dans sa *Littérature française contemporaine* (1928) et, la même année, Léon Daudet lui consacrait l'une des études de son recueil *Écrivains et artistes*. Émile Faguet, Henry Bordeaux, Charles Le Goffic, Camille Le Mercier d'Erm, Catulle Mendès, d'Arbois de Jubainville, J. Loth, Edouard Schuré, A. Van Gen-

nep : ce sont là quelques-uns de ceux qui s'intéressèrent à l'œuvre de Le Braz. Charles Maurras lui-même, consacra au *Gardien du Feu*, en 1900, un article de la *Revue encyclopédique*. De *L'Action Française* à la *Revue des Deux Mondes* et aux *Nouvelles Littéraires*, la presse parisienne a toujours rendu compte des publications de Le Braz, de même que la presse régionale (*Dépêche de Brest, Ouest-Eclair, Annales Bretagne*).

*La Chanson de la Bretagne* et *Pâques d'Islande* furent couronnés par l'Académie Française. En son temps, Le Braz, «vétéran des lettres bretonnes», selon sa propre expression, fut considéré comme un classique des avant sa mort. Un classique parfois contesté, non pas sur le plan littéraire, mais sur le plan politique : Camille Le Mercier d'Erm, le poète séparatiste qui fut l'auteur du Manifeste Nationaliste Breton, lui reprochait de sonner «un peu trop tôt le glas de la Bretagne», et de voir en elle la «Terre du Passé», plus que celle de l'avenir. La radicalisation du mouvement breton dans un sens nationaliste, dès avant la première guerre mondiale, entraîna des prises de position auxquelles Le Braz reprochait leur «bretonnisme aigu». Le barde François Jaffrennou, auteur de l'hymne breton *Bro Gozh ma zadou*, écrivait notamment en 1910, dans le journal *Ar Bobl* : «Depuis que l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse et la Bretagne ont cessé d'être des nations, elles n'ont point perdu de vue, ni les unes ni les autres, une petite lumière qui brille au loin dans la nuit... : l'indépendance».

Le Braz disait au contraire des Gallois qu'ils étaient «attachés à l'Angleterre comme nous le sommes à la France». On reprocha souvent à l'auteur de la *Terre du Passé*, d'être le fossoyeur d'une Bretagne qu'il condamnait à mort. Il est vrai que plusieurs de ses écrits se font l'écho d'un pessimisme excessif. Le Braz déclarait notamment, le 31 juillet 1888, à la fin d'un discours sur le monde celtique : «Sur nous aussi (les Bretons) le temps opère son œuvre... Il est à présumer que notre race, la race de pierre, comme on l'appelle, s'effritera bientôt, et criblée de trous, s'affaissera sur place, en d'informes débris».

Depuis Souvestre et Renan, ce pessimisme avait puissamment imprégné une partie de l'intelligentsia bretonne : la nouvelle génération militante, regroupée autour de Le Mercier d'Erm et du Parti Nationaliste Breton, avait beau jeu de brocarder cette attitude fataliste.

Mais, par ailleurs, l'action d'Anatole Le Braz ne manqua pas de servir la renaissance culturelle bretonne. Régionaliste militant sans être autonomiste, républicain de progrès respectueux des traditions, Le Braz avait contribué à susciter un renouveau d'intérêt pour la littérature celtique. Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, il avait consacré une partie importante de ses cours à l'enseignement de la «littérature régionale de langue bretonne ou française», notamment au Théâtre populaire celtique et au mouvement romantique en Bretagne. De surcroît, l'écrivain trégorrois avait largement contribué au réveil du théâtre populaire breton, et à la fondation d'une troupe capable de représenter le répertoire traditionnel.

Mais ce qui reste le plus important aujourd'hui dans l'œuvre de Le Braz, ce sont ses rapports avec la culture populaire. En rassemblant, à la demande de son maître Ernest Renan, les vieilles légendes du Pays Breton, Anatole Le Braz ne faisait pas seulement œuvre de folkloriste, mais aussi de sociologue et d'historien : car le regard qu'il pose sur la civilisation paysanne de Bretagne, sur ses croyances, ses mythes et ses légendes, est celui d'un lettré habile à saisir, au-delà du simple pittoresque, les motivations profondes d'un comportement social. A une époque où se multiplient les recherches sur l'histoire de la mort, un livre comme *La Légende de la Mort*, par exemple, est fondamental : car il constitue un ensemble de témoignages et de récits qui reflètent les attitudes d'un peuple paysan devant la mort. Les recherches de Le Braz apporteraient beaucoup à l'histoire des mentalités, car elles ne manqueraient pas de lui fournir une masse documentaire de tout premier ordre.

Le Braz s'est toujours voulu le rapporteur fidèle de ces récits qu'il allait collecter dans les campagnes bretonnantes, au hasard des veillées et des rencontres, chez ces conteurs dont il connaissait les usages et dont il parlait la langue. L'a-t-il été réellement ?

Il écrivait, dans sa préface aux *Vieilles Histoires du Pays Breton* (1892) : «Le peuple breton...est du reste, lui-même un obstiné créateur de mythes et de légendes. Sa mémoire est prodigieusement riche en souvenirs que sans cesse son imagination retravaille. Les trois quarts du temps, en rédigeant les épisodes qui constituent ce livre, je n'ai fait que rendre à l'âme populaire ce qu'elle m'avait prêté».

Son œuvre ne pouvait avoir la rigueur scientifique d'une enquête moderne, menée, magnétophone en main, par des équipes d'ethnologues professionnels. La fidélité de Le Braz ne pouvait être qu'approximative. En traduisant du breton en français, sans doute embellissait-il certaines tournures ou certaines phrases, mais jamais il n'y eut d'« affaire Le Braz », comme il y eut une « affaire » La Villemarqué. La tentation de modifier certains aspects des récits recueillis a pu se présenter : il aurait été difficile à un écrivain de ne pas y céder, et de faire de la transcription un travail purement impersonnel. Mais il ne semble pas que, pour l'essentiel, la loyauté scrupuleuse de l'auteur puisse être mise en doute : telle est d'ailleurs l'opinion de Per-Jakez Hélias, qui donna en 1958 une excellente introduction à *La Légende de la Mort*.

Certaines erreurs de détail ont pu être relevées, mais il faut avant tout savoir gré à cet universitaire, qui aurait pu mener une brillante carrière parisienne, de s'être penché, aux côtés des autres folkloristes de son temps, comme Luzel et Sébillot, sur l'immense patrimoine culturel d'une civilisation terrienne qui était encore intacte avant 1914, et qui avait su préserver sa manière d'être et son authenticité. Le Braz a respecté ces créations collectives qui étaient celles de son peuple, pour lequel il avait le plus grand respect : « *les gentilhommes de notre race, écrivait-il, c'est surtout chez nos paysans et chez nos marins que je les ai rencontrés* ». Ces paysans et ces marins, il les a fait connaître au public francophone, en transcrivant les récits de la littérature orale : Goulven Denès, le héros du *Gardien du Feu*, et Marie-Ange, l'héroïne du *Sang de la Sirene*, sont tout droit issus de cette humanité humble et âpre, tumultueuse et rêveuse, que les romans de Le Braz nous restituent en la haussant à la grandeur de types parfois tragiques ou épiques, d'une manière qui évoque un autre auteur régionaliste, le Barbey d'Aureville de *l'Ensorcelée* et du *Prêtre Marié*. Les excès de la passion, celle de l'amour ou celle de l'or, et la cruauté extrême qu'ils peuvent entraîner, sont un thème souvent commun aux deux écrivains. Le quotidien touche ainsi au fantastique, et les limites de ces deux univers tendent à s'estomper, dans les récits de Le Braz, pour se fondre en une même réalité supérieure, celle d'une familiarité constante avec le surnaturel. C'est cette familiarité qui est, par excellence, du domaine celtique : elle était déjà celle des chevaliers du cycle arthurien, et des héros des récits irlandais.

C'est en les faisant entrer dans ses livres que Le Braz a assuré définitivement la conservation de ces contes et de ces légendes, de ces richesses humaines du terroir. Car il est des archives qui ne s'écrivent pas : celles de la vie quotidienne, de la naissance et de la mort. Le premier mérite de Le Braz, c'est d'avoir contribué à fixer ces pratiques et ces coutumes villageoises sur le papier, et de nous les avoir restituées. Et avec elles, c'est l'univers mental des paysans bretons du siècle dernier qu'il nous a rendu, avec ses croyances, ses interdits et ses peurs, son mélange de foi chrétienne parfois encore médiévale, et de vieille mythologie celtique.

Il fallait entreprendre cette opération de sauvetage d'une culture rurale en péril : sans cela la compréhension de ce passé encore tout proche aurait été pour nous gravement compromise. Le mot célèbre de Renan s'applique en tout point à l'action de Le Braz : « *Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé* ».

Il y eut, à l'époque de Le Braz, une certaine fascination pour la Bretagne dans la littérature française, une attirance pour cet « exotisme » facile, à portée de la main, qui déployait ses fastes à quatre cents kilomètres de Paris. Les romans de Pierre Loti, de Charles Le Goffic et d'auteurs moins connus, se nourrissaient de cette « couleur locale » à bon marché, de cette « brume celtique », d'un romantisme affadi, celui des chansons de Théodore Botrel.

Cet engouement a contribué en son temps à la formation d'une certaine imagerie de la Bretagne, celle des « binjoueries » et de Bécassine : cette vieille terre isolée, encore figée dans son archaïsme, à l'écart de tout grand foyer d'industrialisation, semblait destinée à faire longtemps rêver le monde moderne, même si ces rêveries pouvaient, à la longue, devenir mièvres.

On ne saurait rendre Le Braz responsable de la création de cette mythologie exotique : lui-même se défendait de rechercher le pittoresque en soi, et il serait injuste de le considérer comme un homologue de Théodore Botrel dans le domaine des Lettres, malgré toute l'estime qu'il avait pour l'auteur de la *Paimpolaise*.

Aujourd'hui Le Braz est-il si éloigné de nous ?

L'extraordinaire succès remporté récemment en librairie par le remarquable ouvrage de Per-Jakez Hélias, *Le Cheval d'Orgueil*, devrait nous inciter à relire Le Braz et à redécouvrir une tradition littéraire bretonne à laquelle Hélias a redonné des lettres de noblesse : celle d'une épopée de la vie quotidienne des cent dernières années, d'un « roman historique » écrit

par cet auteur collectif que constitue la population paysanne dans son ensemble, qu'elle soit trégorroise, comme celle de la *Légende de la Mort*, ou bien bigoudéne comme celle du *Cheval d'Orgueil*.

Il y a une étroite filiation entre Hélias et Le Braz, et une démarche à peu près analogue. Ces historiens de la vie populaire quotidienne n'ont pas pour personnages des d'Artagnan ou des Louis XI, mais des figures presque anonymes, et cependant d'une originalité bien plus profonde. La réalité se suffit ici à elle-même, et le recours à la fiction devient presque inutile car l'imaginaire collectif se révèle être suffisamment puissant pour alimenter à lui tout seul une œuvre.

Dans son poème *Bretagne est Univers*, Saint-Pol Roux posait cette question :

*Quelle est donc cette race aux grands yeux de mystère  
Aussi nombreuse et pure que l'oiseau dans l'air,  
Un de ses gâs sur chaque motte de la Terre,  
Un de ses gâs sur chaque lame de la Mer ?*

A cette question Anatole Le Braz nous apportait déjà des éléments de réponse, en nous faisant mieux comprendre ce qui constitue l'identité culturelle du peuple breton.

Il n'est donc pas trop tard pour lui rendre justice, à lui et aux autres folkloristes : le meilleur moyen de le faire, c'est encore de ne pas se détourner, aujourd'hui, de la lecture d'une œuvre qui, pour beaucoup, reste encore à découvrir.

Michel LASCAUX

#### BIBLIOGRAPHIE

- Anatole Le Braz, *La Légende de la Mort chez les Bretons Armoricaux*, Marseille, Lafitte Reprints, 2 volumes, 1974, reproduction en fac-similé de l'édition de 1928.  
Edition abrégée parue chez Belfond en 1966.  
*Contes du Soleil et de la Brume*, Paris, Delagrave, collection Bouton d'Or, 1969.
- Per-Jakez Hélias, *Introduction à la Légende de la Mort*, Paris, Editions Alpina, 1958.

Les autres œuvres de Le Braz, romans, études et nouvelles, peuvent être consultées sans difficulté dans la plupart des bibliothèques municipales, notamment celles de Rennes et de Saint-Brieuc.

## LES LIVRES

Les deux premiers ouvrages que nous vous présentons sont dissemblables dans leur forme, leur style, leurs ambitions. Pourtant un même sujet, la Bretagne, traité avec un égal talent, en fait les œuvres les plus intéressantes de cette fin d'année pour qui goûte sous ses multiples aspects la « matière bretonne ». Le parallèle s'arrête là : si les médias ont consacré une parfaite unanimité pour abandonner *La Voie Bretonne* de Mordrel au royaume du silence. Des sorts aussi étrangement différents pour des travaux d'égal intérêt permettent toutes les interrogations : la grande presse, et la petite, seraient-elles uniformément conformistes ? Sans doute, et il semble qu'il soit préférable de traiter de la Bretagne du passé que de celle d'aujourd'hui pour obtenir le « nihil obstat » de tout ce qui pense, écrit et dirige l'information ; surtout lorsque l'on a le malheur, comme Mordrel, de caresser l'histoire à rebrousse-poil.

Olier Mordrel, *La Voie Bretonne*, éd. Nature et Bretagne, Quimper 1975.

Olier Mordrel n'a perdu ni vitalité ni agressivité. *La Voie Bretonne* est avant tout un grand règlement de comptes, à coups de gros sel et de chevrotines contre SAV, l'UDB, le FLB, ... voire à l'occasion même contre *La Nation Bretonne*. L'une des principales victimes est Morvan Lebesque, qu'Olier Mordrel considère comme le principal responsable de l'actuelle inconsistance doctrinale de l'Emsav.

« Il a incorporé sa pitié de la Bretagne hâloée et sa pitié de l'humanité souffrante dans une formule où la sincérité des émotions le dispute à l'astuce natatoire. Et par ce biais, il a donné une image imprévue de la Bretagne que la gauche, empêtrée dans son conservatisme, pouvait substituer à celle qu'elle en gardait depuis la chouannerie et les inventaires ».

Certains reprocheront à Mordrel d'attaquer un mort ; mais à quoi bon jouer les grandes consciences ? Les morts bretons d'il y a trente ans en ont vu bien d'autres, il n'y a pas de quoi en faire un drame. En revanche on pourra légitimement s'étonner de la place donnée par Mordrel à *Comment peut-on être Breton ?* considéré par lui comme un tournant essentiel dans l'histoire de l'Emsav. N'exagérons rien.

L'ouvrage est paru en 1970. En 1968, la France s'était déchirée et avait vu l'essor de la contestation tous azimuts. En 1969, les membres du FLB avaient été arrêtés par douzaines, et la Bretagne avait connu un grand mouvement de solidarité.

C'est alors que Morvan Lebesque s'est réveillé et a engrangé une récolte que d'autres avaient semée. Ce qui n'enlève rien aux qualités de son livre.

Passons. Olier Mordrel analyse longuement et sévèrement le virage à gauche du mouvement breton ; est-ce le fruit d'une double tactique de récupération ? L'Emsav a cherché à se réfugier sous l'aile du Programme Commun — mais qui a mangé qui ? Mordrel accuse : « L'identification de la cause bretonne avec la lutte des classes ou la décolonisation a pour but final de récupérer le dynamisme du mouvement breton pour

l'utiliser comme force d'appoint de la révolution mondiale ».

La révolution n'est pas pour demain, diront donc les mauvais langues. Mais il y a là plus qu'une simple tactique, un changement de mentalité.

« Ce ton de révolte d'esclaves, de revendications poussives et de récriminations aigries, ces chapelets d'insultes et de calomnies, ce déferlement de fiel avec tout ce qu'il recouvre de sentiments d'envie impuissante finissent par soulever le cœur ».

Pour sûr, il devait bien y avoir autant de ratés dans le mouvement d'avant-guerre. Mais les ratés d'hier, qui se prenaient pour Nominés, valaient mieux que ceux d'aujourd'hui, ratés et fiers de l'être. Mordrel ne veut pourtant pas croire que l'Emsav soit aussi minable qu'il le proclame lui-même : le Mouvement Breton est « autre chose ; le réveil d'une nationalité ». Un mouvement nationaliste ? Y songez-vous, mon brave ? Mais c'est horriblement démodé ! Non point, proclame O.M. : « Le nationalisme est si peu passé de mode qu'on peut dire que c'est la seule passion politique du monde où nous vivons ».

Et Olier Mordrel s'empresse d'ajouter que : « Le retour de l'Emsav au nationalisme aura une conséquence logique : la réhabilitation de Breiz Atao... seul grand souvenir de notre histoire moderne ».

Car *La Voie Bretonne* est aussi une œuvre d'autojustification. Là n'est pas le meilleur du livre. Le meilleur est dans la réflexion sur la différence qui forme la trame de l'ouvrage. Bousculant tabous et idées reçues, Olier Mordrel brosse le vaste tableau d'un monde où une lutte éternelle oppose ceux qui nient la différence à ceux qui la proclament : « Le nivellement humain reste l'objectif sournois et impératif de tous les gouvernements français, la recette sûre d'un génocide sans retour. Car la France est une vaste entreprise de déracinement ».

Dans le même ordre d'idées Mordrel écrit que : « La classe sociale ou la profession n'est pas déterminante. On en change. Tandis qu'on ne change ni sa nationalité ni la formule de son sang ».

La leçon de ce livre vivant et revigorant, bien qu'insuffisamment condensé, tient donc tout entière dans le vieux principe tout simple — trop simple pour les tordus en tous genres qui se refusent eux-mêmes — qui ne s'adresse pas seulement aux Bretons, mais à tous les peuples qui, eux aussi, cherchent leur voie : être soi-même.

Pierre-J. Hélias, *Le Cheval d'Orgueil, Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, éd. Plon, Paris 1975, 568 pages.

Récit passionnant, écho d'une terre lointaine, souvenirs d'une civilisation morte, c'est tout cela le livre de Per-Jakez Hélias, mais aussi un rappel nécessaire, un retour à des sources bienfaisantes. Des souvenirs d'enfance contés sur le mode émerveillé par des gens cultivés et urbanisés, nous en avons lu beaucoup, ils ont tous quelque intérêt. Il est cependant

cependant permis de trouver à celui-ci quelque chose de plus.

*Le Cheval d'Orgueil* nous parle aussi d'une terre lointaine. Ce pays bigouden, isolé au fond des terres, acculé à la mer, où les chemins se perdent, où ne passent que les trains utilitaires, les « trains-carottes », était presque inconnu de tous, même des citadins francisés de Quimper. Loin d'être entre tous, ses habitants n'ont même pas la mer comme ouverture vers l'extérieur, puisqu'ils s'en méfient et ne traient pas avec les pêcheurs des bourgs côtiers.

Ce monde rural d'avant la dernière guerre n'a pas évolué, il est mort, absolument, pour faire place à un autre. La société figée, hiérarchisée, fermée, qui était celle des paysans, a disparu, sa civilisation s'est éteinte, sauf en quelques survivances vagues dont nous nous étonnons parfois. Chez les paysans, qui faisaient inconsciemment, patiemment, méconnus, perdurer le pays, chaque geste, chaque habitude se continuait, lents, immuables et proches de la nature. Hors de chez eux, ils ne connaissaient rien ou presque. En retour, le monde extérieur les ignorait, sauf pour réclamer leur travail et parfois leur sang. Monde étrange, difficile à appréhender aujourd'hui, que cette société de non-consumation. Comment comprendre ces paysans qui, même riches, vivaient strictement du produit de leur terre, en autoconsommation, et ne s'en trouvaient ni malheureux ni opprimés. Comment comprendre que les seuls mouvements d'argent avaient lieu pour l'achat de biens durables : terre, meubles, bijoux et vêtements (ces merveilleux costumes de velours brodés, très chers mais solides à durer une vie entière).

Pour retrouver l'esprit de cette société, et sa capacité à vivre d'une manière si différente de la nôtre, il faut retourner à la source, au principe majeur de sa morale : l'honneur ou l'orgueil. L'auteur emploie indifféremment ces deux mots, pour lui comme pour ceux qu'il évoque, ils ont le même sens. L'orgueil, c'est le sens de la vie, c'est savoir garder l'honneur, c'est, en toutes circonstances et en tous lieux, rester à sa place, agir selon ses moyens, n'en faire ni plus ni moins que l'on ne peut et que l'on ne doit. Voilà une attitude plus exigeante qu'on ne le croirait, la principale leçon donnée à Paris Hélias par ses grands pères qui ont fait son éducation première. Garder sa fidélité à soi-même, à son être profond, voilà l'essentiel ; après, on peut agrémente son existence de toutes les fantaisies baroques de la rivière, des vieux contes bretons ; on est un homme selon la sagesse bigouden.

Voilà de quoi réfléchir. Enfin, démonstration nécessaire : l'originalité d'une certaine forme de culture apparaît parfaitement dans le récit, traduit en français par l'auteur, preuve qu'il existe ou a existé chez nous un mode de pensée original, basé sur des racines anciennes et des valeurs propres... toutes choses à ne pas confondre avec d'épisodiques réveils culturels-folkloriques.

Soizig LE DU

Jean-Yves Tanguy, *Le port et hâvre de Roscoff*, éditions des Paludiers.

Cet ouvrage porte en sous-titre *Histoire d'une vocation maritime*, et c'est bien en effet à sa situation à l'extrémité de la presqu'île de Saint-Pol-de-Léon que la cité doit son déve-

loppement et sa richesse passée. Après les incursions anglaises de la Guerre de Cent Ans qui bloquèrent le développement balbutiant des échanges économiques de Roscoff, les activités commerciales et maritimes se mirent à fleurir. Les « honorables marchands » roscoffites ne supportèrent plus la tutelle civile et surtout religieuse que faisait peser sur eux la ville de Saint-Pol. Après diverses démarches entreprises au début du XVI<sup>ème</sup> siècle ils obtinrent du Parlement de Bretagne un jugement qui reconnaissait « qu'ils étaient en droit d'avoir une église et un desservant avec tout pouvoir de les administrer ». Les commerçants aisés commencèrent alors à édifier l'église Notre-Dame de Croas-Batz ; c'était le signe le plus tangible d'une lutte pour l'autonomie qui allait se poursuivre tout au long du XVII<sup>ème</sup> siècle, et au cours de laquelle les Roscoffites firent tout ce qui était en leur pouvoir pour s'affranchir des Saint-Politeins. De cette volonté des marchands roscoffites de faire « mieux » que les citadins de Saint-Pol, et surtout de leur réussite commerciale, datent la plupart des maisons anciennes aux lucarnes richement sculptées et monumentales qui entourent l'église. « La tradition qui paraît magnifier Roscoff comme nid de corsaires et repaire de contrebandiers n'offre qu'une image timide de ce qui fut son passé avant 1789 » écrit Jean-Yves Tanguy. C'est cette image qu'il s'efforce, avec beaucoup de persévérance, de préciser dans l'intéressante monographie que nous recommandons.

Jean-Pierre Goubert, *Malades et médecins en Bretagne 1770-1790*, éd. Klincksieck, Paris 1975.

Il s'agit de la version remaniée de la thèse de doctorat de M. J.P. Goubert. Des travaux universitaires, elle garde une certaine austérité mais surtout elle possède tous les avantages du genre, en particulier la rigueur et le sérieux de la documentation. Basé essentiellement sur des données démographiques recueillies par l'élite « éclairée » du XVIII<sup>ème</sup> siècle — « c'est le monde des villes qui décrit et tente de pénétrer l'univers clos des campagnes » — cet ouvrage analyse les conditions historiques et socio-culturelles de la masse humaine en Bretagne, de 1770 à 1790, pour rechercher les rapports existant entre malades et médecins, et mettre en évidence l'évolution de la lutte contre la maladie, à travers l'évolution du savoir et des mentalités.

L'auteur traite d'abord du matériel humain, c'est-à-dire la masse de plus de deux millions d'hommes dont, pour la plupart, « l'état physique et psychologique présente... des caractéristiques typiques d'un certain sous-développement matériel et culturel », face aux soignants, médecins, mais aussi religieux ou laïcs charitables, infimes minorités où apparaît une très forte disparité, « la Bretagne de l'intérieur apparaît singulièrement pauvre en médecins... En effet la répartition des médecins se superpose au réseau urbain de la province ».

Complétant son analyse statistique des institutions et des structures à la fois démographiques et sanitaires, M. J.P. Goubert s'attache aux conditions de vie des malades : vie matérielle — habitat, alimentation, hygiène — et attitudes psychologiques : « il apparaît que les malades se refusent souvent à recevoir le praticien ou du moins à subir le traitement ordonné ». Le subdélégué de Lasneven n'écrivait-il pas, le 16 juillet 1776, à propos des difficultés qu'il y avait à enrayer une épidémie de typhus : « je ne sais si ce moyen réussira mais il est indispensable de faire entendre raison à ceux que nous

appelons «armoricains» ou habitants de la Côte». Malgré cela, l'auteur met en évidence la prise de conscience par l'élite des conditions de vie des «pauvres malades» et les efforts accomplis pour les améliorer. «En fin de compte, c'est un combat qui se livre entre 1770 et 1790... doté d'une meilleure tactique que dans le passé... ce combat détruira l'ancien et l'insalubre pour promouvoir les «novellets»... conformes à la médecine moderne des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles».

Ce travail ne serait pas complet sans une étude de la maladie elle-même : c'est le troisième volet de cette thèse : recherche et identification des maladies, «problème de l'action thérapeutique de la médecine et des secours, c'est-à-dire «les liens entre l'histoire démographique et la médecine». Après avoir constaté que le XVIII<sup>ème</sup> siècle n'est pas un siècle de grandes épidémies, mais qu'il est plutôt ravagé par une «longue série de maladies endémiques... sans oublier... les multiples misères du corps et de la vie liées au sous-développement matériel des trois-quarts de la grande province», l'auteur conclut à l'existence de maladies «plus sociales qu'infectieuses».

La grande épidémie de cette période, la dysenterie de 1779 («cette maladie, sans être la plus dangereuse, est la plus meurtrière», écrit le Dr Bignon, de Dinan, en 1810), se prolonge et s'installe car des foyers se maintiennent grâce aux structures mêmes de la société et de l'économie. Cette responsabilité sociale des maladies est dénoncée à plusieurs reprises tout au long de l'ouvrage : «l'action de la médecine, techniquement faible, dépend étroitement de l'ensemble économique, social, culturel et politique où elle s'inscrit». Dans la période étudiée par J.P. Goubert, «la surmortalité... n'apparaît pas liée à une série de crises de subsistances». Il en conclut que «les seules épidémies ont amené l'essentiel du dépeuplement entre 1740 et 1790 par suite de l'amenuisement de plusieurs générations d'adultes», annulant la «surfécondité bretonne». L'inégalité, au sein de la Bretagne, entre la côte et les villes, et l'intérieur, est restée très grande, et le déséquilibre de la province par rapport au reste du royaume s'est aggravé, car «la révolution de la mortalité, qui s'amorce à partir de 1750-60 dans d'autres provinces est reculée d'une ou deux générations».

H. G.

Jacques Vassal, *La nouvelle chanson bretonne*, éd. Albin Michel - Rock & Folk, Paris 1973, 190 pages.

Il fut un temps où nous aimions (nous aimons toujours) la poésie intense des paroles de Glenmor et les talents de harpiste de M. Cochevelou, alias Alan Stivell. Abondance de biens ne nuit pas : nous avons maintenant un tel embarras du choix qu'en attendant la naissance de nouvelles étoiles nous avons été heureux de trouver ce petit livre qui nous fournit le répertoire des noms les mieux connus des éditeurs de disques et des organisateurs de «festoù-noz». Mais pourquoi faut-il, pour expliquer le son des guitares et les événements survenus en Bretagne depuis 1968, nous raconter tous les malheurs de Le Balp et vitupérer Botrel ? Nous ne croyons pas que Le Balp ait été un personnage très sain, ni que Botrel ait été très intelligent. Mais nous n'arrivons pas à croire que tous ces jeunes gens si sympathiques écrivains et chanteurs autre chose que des chansons politiques. La postérité en voudra-t-elle ? Les chansons de Besson au moins sont simples et

saines et c'est ce que l'on peut demander de mieux à des chansons. Une doctrine politique mise en musique est aussi ennuyeuse qu'une table de logarithmes. Et elle est moins utile. Il est vrai, nous dit-on p. 143, que le breton tel qu'on l'enseigne à l'université est un «hobby pour intellectuels et rêveurs». Ce n'est pas gentil pour certains étudiants. Les catégories sont donc bien définies et tranchées. Au risque de passer pour rétrograde ou intellectuellement sous-développé nous avons préféré les sons de Luzel ou, en béton incongru, le kan ha diskann.

Philippe Durand, *Le livre d'or de la Bretagne, du Ve siècle à nos jours, l'histoire et les trésors littéraires*, éd. Seghers, Paris 1975, 332 pages.

Le livre est intéressant, en ce sens qu'il met à la portée du public un certain nombre de textes, ou plutôt d'extraits de textes qu'il faut, autrement, aller chercher dans des sources peu accessibles, ou plus simplement parfois trop chères pour une bourse modeste. Il a aussi, par voie de conséquence, les qualités et les défauts d'une anthologie : on n'y trouve pas toujours ce qu'on cherche et inversement on y trouve parfois ce qu'on n'y cherchait pas.

Le livre d'or se veut à la fois historique et littéraire : il est dit dans la préface qu'on a voulu donner un aperçu, ou mieux, un portrait de la Bretagne à travers les siècles. L'intention est louable : il s'agit de réhabiliter une culture populaire et nationale méconnue. Mais le livre n'emporte pas la conviction.

Que savons-nous de l'histoire de Bretagne au XI<sup>ème</sup> siècle ? Il aurait peut-être fallu demander à La Borderie ou à Joseph Loth. Que savons-nous de sa littérature, bretonne, latine ou française ? Les premières gloses bretonnes sont infiniment plus tardives.

Dans ce livre, l'histoire bretonne commence par la «Submersion de la Ville d'Is de La Villemarqué, auteur qui est fréquemment mis à contribution en dépit de ses défauts évidents sur le plan de l'authenticité historique et scientifique. Mais La Villemarqué sert beaucoup à apporter une justification nationale pour tous les événements antérieurs au XVIII<sup>ème</sup> siècle, quand tout ce qui s'écrivait en Bretagne, en latin, en français ou en breton, était d'inspiration religieuse et d'imitation française».

Et à la fin du volume, une question nous vient à l'esprit : certains auteurs appartiennent-ils à l'histoire ou à la littérature ? Quelques écrivains nous semblent de toute façon un peu trop jeunes pour que nous n'éprouvions pas le besoin d'attendre la confirmation de leur talent. Il en est d'autres qui auraient pu être utilement oubliés. Le livre est orienté et nous constaterons son orientation : c'est au lecteur qu'il appartient de choisir en fonction de ses opinions personnelles. Mais il doit être prévenu que cette anthologie culmine des options moins littéraires ou historiques que politiques.

Yann Lagadec

Yvon Garlan & Claude Nières, *Les révoltes bretonnes de 1675, Papier Timbré et Bonnets Rouges*, Editions Sociales, Paris

1975, 214 pages.

Notre époque aime les anniversaires. Nul ne sait si c'est pour se rajeunir ou parce qu'elle se sent si vieille déjà qu'elle éprouve la nostalgie d'un passé parfois insaisissable. Au moins ce livre est rassurant par la méthode concrète qui a présidé à son élaboration. La base en est constituée par des textes extraits de documents contemporains des événements et écrits par des acteurs ou des témoins directs. Nous ne voyons pas quels arguments on pourrait leur opposer et nous ne féliciterions d'emblée nos deux collègues. Ils apportent une contribution remarquable à la connaissance de la «diversité provinciale» de l'Ancien Régime et, à les lire, nous avons beaucoup appris.

Dans l'histoire de Bretagne réduite à l'état d'images d'Épinal — celle dont le public se contente le plus souvent parce qu'elle présente l'avantage de la simplicité — les Bonnets Rouges tiennent une place importante. Que voilà des gens sympathiques en effet ! Ce ne sont ni des princes, ni des généraux, ni des nobles ni des évêques. Ils n'ont pas signé des chartes de leurs écrits et de leurs proclamations. Ils n'ont signé aucun traité et ils n'ont exercé aucun pouvoir. La seule trace qu'ils aient laissée dans le siècle qui a suivi est l'armature ou le poids de la repression. Mais ces paysans révoltés ont hissé le drapeau rouge au clocher de la paroisse, ils ont sonné le tocsin et rédigé un code égalitaire. Ils n'ont pas ravagé la province ou assiégé les garnisons, mais ils ont pillé quelques caves ou assailli quelques châteaux. Ils en ont brûlé d'autres. Les voici donc promus au rang et à la dignité de grands ancêtres des Bretons «de gauche» du dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle.

Mais à qui ont-ils fait peur ? Au Duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne et à ses officiers ? A Louis XIV dans son lointain château de Versailles ? Au ministre Colbert et aux agents du fisc ? Aux garnisons royales ? Hélas non ! Le livre vient à son heure pour expliquer enfin, sur pièces, le fait historique et l'insérer dans le contexte social et politique contemporain. Nous ne saurions trop remercier les auteurs d'avoir abordé un sujet dont la connaissance jette une lumière assez crue sur la Bretagne du XVII<sup>ème</sup> siècle. Car il doit être bien entendu que les Bonnets Rouges ne sont plus pour nous, comme ils l'étaient pour le pouvoir royal de leur époque, des rebelles et des séditieux à pendre haut et court, cette infâme canaille qui a osé braver les puissances établies. Ce sont des êtres humains, des paysans de Cornouaille ayant leurs peines et leurs rêves, leurs défauts aussi. Précisément, MM. Garlan et Nières les traitent en êtres humains et nous les suivons sur ce point, sans chercher à en faire les héros d'une indépendance bretonne, passée ou future, qui était fort éloignée de leurs préoccupations immédiates.

Nous avons déjà eu le regret de constater, dans l'introduction de notre *Dictionnaire Étymologique du Breton*, p. 52, qu'aucune révolte bretonne n'avait jamais eu lieu au nom de la langue. Et cependant les Bonnets Rouges, ou au moins la plupart d'entre eux, ne devaient parler que le breton ! Peut-être bien que la philologie et le linguiste que nous sommes s'y pas à se mêler d'histoire. Dieu nous garde de pénétrer en rage ou en ardeur dans un domaine qui n'est pas le nôtre ! Mais le fait historique recoupe ici le fait linguistique et c'est pour cette raison que nous avons lu l'ouvrage avec un très vif intérêt : les Bonnets Rouges, comme la «population» rimaire et sont révoltés contre les impôts et les droits féodaux, et non pour une Bretagne linguistiquement et politiquement nationale. Il serait vain de masquer ici la réalité objective par des considérations oiseuses sur un patriotisme qui, au XVII<sup>ème</sup> siècle, était aussi nébuleux que l'intelligence politique de certains de nos compatriotes.

Mettons, en ce trois-centième anniversaire qui est sans nul doute le premier à être célébré avec tant d'éclat, que les malheureux Bonnets Rouges sont à la mode parce qu'ils étaient «à gauche», alors que les Chouans, cent vingt ans plus tard, éprouvent le malheur actuel d'avoir été «à droite»... Ces distinctions sont vides de sens logique dans le présent magma politico-culturel breton qui, se diant de gauche parce que le cœur est à gauche et la mode aussi, ignore les notions claires de gauche et de droite. Les Chouans ont eu à la faveur des historiens bretons légitimistes du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les Bonnets Rouges ont attendu un siècle de plus qu'on veuille bien examiner leur triste sort. La Borderie, chantre de la noblesse bretonne, en était bien embarrassé. Mais les voici récupérables pour de nouveaux dangers, posthumes et politiques, et nous n'insisterons pas : ces malheureux paysans bretons, ou ces pauvres habitants des faubourgs de Rennes, quels qu'ils soient, exploités et dupés, ont droit à notre sympathie et nous remercierons nos deux collègues d'avoir saisi l'actualité au vol pour faire une œuvre impartiale, dépourvue de toute interprétation tendancieuse. C'est si rare en histoire bretonne !

Le livre replace tout d'abord les révoltes bretonnes de 1675 dans la suite historique des jacqueries qui émaillèrent l'histoire du Royaume de France entre le règne d'Henri IV et la Fronde («Citons en particulier celle des Croquants du Quercy en 1624, des Lanturelles de Dijon en 1631, des Croquants du Limousin, de l'Anjoumois, de la Saintonge, du Quercy, du Périgord et du Poitou en 1636-1637, des Nu-Pieds de Normandie en 1639» (p. 8). Ces révoltes ont toutes la même cause — laquelle perdure depuis le moyen-âge — : la pression fiscale. Mais les Bonnets Rouges sont un peu différents en ce sens qu'ils ont dépassé la simple révolte, brutale et nue, contre le fisc. Il n'y a d'ailleurs pas que les Bonnets Rouges dans la Bretagne de 1675 : il y a la Révolte des Bonnets Rouges et celle du Papier Timbré. La première est rurale et la seconde est urbaine. L'une touche la Basse-Bretagne et l'autre la Haute-Bretagne. Il y a coïncidence ou influence (la révolte urbaine est d'avril, la révolte rurale de juillet), il n'y a pas conjonction, encore moins complot organisé au niveau des révoltes. Les meneurs sont locaux et le mouvement est une suite d'émeutes populaires, sans véritable combat ni bataille rangée. Ce n'est pas toujours le meilleur de la population qui y participe activement : les violences après boire et le pillage de la cave d'un château ou d'un agent du fisc sont la monnaie courante de ce genre de manifestations.

Et les révoltés ne sont pas seuls. Il y a ceux qui les excitent et ceux qui en souffrent, ceux qui les combattent ou essayent de les calmer, et ceux qui les condamnent à la pendaison. Le contexte social est vaste et les révoltés ne sont pas toujours au premier plan : «C'est donc à travers le style feutré des correspondances privées, le laconisme des publications officielles, le cynisme des lettres administratives, les déformations des articles de revue, la naïveté des livres de raison, la formule juridique, les chansons populaires, et aussi, autant qu'il sera possible, les déclarations des insoumis (telles du moins que les ont consignées les pans de plume faisant office de traducteurs), c'est à travers tous ces documents d'origine très diverse, et par là même de tonalité, de vélocité et d'intérêt très variable que nous allons tâcher de faire revivre les révoltes bretonnes de 1675» (p. 15).

C'est là, dans cette confrontation constante des documents, par leur analyse minutieuse, qu'éclate la vérité, tout au long du livre : la noblesse, la bourgeoisie, le haut-clergé ont fait tout ce qu'il était en leur pouvoir de faire pour mater la révolte. Et la responsabilité de la noblesse bretonne est écartée dans la pesadeur du citron populaire. A l'époque, c'est-à-dire au commencement du dernier quart du XVII<sup>ème</sup> siècle, les États de Bretagne sont délibérément soumis au pouvoir royal et,

pour assurer leurs privilèges, ils font bon marché des libertés bretonnes dont ils sont théoriquement les ardents défenseurs. Le Parlement, si frondeur, a enregistré sans remontrances les édits de Colbert, lesquels sont pourtant appliqués en Bretagne en violation des clauses du Traité d'Union de 1532. La noblesse et la bourgeoisie, rurales et citadines, ont eu peur pour leurs biens, des prêtres ont vu dans la sédition un signe du malheur des temps. Et les habitants de Rennes ou de Nantes, de Quimper, de Carhaix et de Guingamp, n'ont jamais éprouvé le moindre sentiment de solidarité avec des gens de peu, dont les intérêts n'étaient pas les leurs.

Il n'y a aucun lien avec l'étranger, sinon par l'intermédiaire des habitués provocateurs. Les Hollandais, les Espagnols observent, prêts à intervenir. Certains les ont sollicités. Mais les paysans sont en révolte contre la dime et le champart, contre les injustices des nobles et des agents du fisc, ils ne sont pas en guerre contre le Roi (que représente-t-il d'ailleurs exactement pour les ruraux d'une lointaine province ?). Ils veulent améliorer l'état social qui est le leur et non changer de régime. Une alliance militaire, une campagne contre les troupes royales, ils n'y songent pas. Ils n'en ont d'ailleurs pas les moyens. En juillet et août 1675 la révolte des Bonnets Rouges est une suite d'émeutes des jours de fête et de pardon. Comme toujours en ce cas, le mouvement a des meneurs, mais aucune véritable tête : la Ligue des Quatorze Paroisses, le «code paysan» ressortissent d'une évidente immaturité politique (p. 97 sqq.). Le Balp, le seul qui fasse figure de chef des révoltés, était un notaire véreux. Il faut l'écrire parce que cela est vrai : un héros peut avoir du sang sur les mains, mais non des dettes sur la conscience.

La vérité qu'on ne doit taire sous aucun prétexte est que la «bretonnité» des Bonnets Rouges est un argument sans consistance. Les révoltes bretonnes de 1675 sont sociales et non nationales. Les rebellions locales ont toujours reposé sur un tremblement d'aspirations à l'autonomie fiscale ou à la liberté provinciale, pour que les impôts exigés par le pouvoir central soient moins lourds. Mais presque toujours aussi elles ont pour causes immédiates les abus des nobles ou d'impossibles survivances féodales. Puis des agitateurs qui sont de tous les temps et de tous les pays, demi-pègre ou individus douteux, payés par on ne sait qui, les canalisent vers des prétextes plausibles. Quant à la répression, elle frappe, là comme ailleurs, les dupes et les exécutants, et non les principaux coupables.

Ce livre ne plaira pas à tout le monde : la leçon qu'il donne est trop dure pour un certain mouvement politique qui se prétend l'héritier d'une noblesse bretonne, arrogante et batailleur au dehors, mais parfois bien sordide au dedans, et qui veut se servir aussi de ses victimes sociales. On ne peut à la fois adorer La Villemarqué qui encense le Marquis de Nèvet, et célébrer comme des héros ceux que ce même marquis a fait pendre. On ne peut récupérer dans la même brume politico-mythique et pseudo-romantique les Chouans qui sont morts pour Dieu et le Roi et les Bonnets Rouges qui, dans cette optique stupide, sont morts pour le Diable et la République. Ou bien la Bretagne dont un rêve est au-dessus des partis, comme la Mutter Deutschland ou la Sainte Russie, ou bien l'on adopte, aux dépens de la sincérité, une politique définie par certaines opportunités. L'idéal breton dont on parle tant avec un vocabulaire pauvre se subordonne alors à une idée politique qu'il sert et qui ne le sert pas. Il faut choisir. Il n'empêche que, en ce XVIIIème siècle, encore si près du moyen-âge, les rapports de gouverné à gouvernant étaient toujours ceux du vassal et du suzerain, tandis qu'au siècle précédent, l'annexion de la Bretagne à la France a été, en politique, l'un des épisodes majeurs de la liquidation de la féodalité.

C'est dans leurs sentiments humains, dans leur révolte contre l'injustice que les rebelles bretons de 1675 sont prérevolu-

tionnaires et c'est à ce seul titre qu'ils sont intéressants. Ils n'ont pas été des politiques ou des économistes. Ils n'ont eu aucun doctrinaire et leur code est empirique : des paysans, des ouvriers vivent dans le concret, sans théorie superflue. Ajoutons encore une remarque : ces paysans, pour la plupart bretonnants unilingues, se sont sentis si peu concernés par leur propre langue qu'ils ont fait rédiger ce code (*pez a vad* «quelque chose de bien») en français. C'est attristant peut-être mais c'est ainsi.

Le livre de nos deux collègues est clair, précis, méthodique, scientifiquement impartial. Les chapitres sont logiquement ordonnés, bien écrits, appuyés par des documents irréfutables qui sont tous à leur place. La conclusion est une excellente synthèse : «Les révoltes bretonnes de 1675 ont donc valeur de témoignage – sur la prise de conscience, historiquement déterminée, des masses exploitées – mais non valeur actuelle de modèle, sauf pour ceux qui préféreraient les révoltes vaineuses aux révolutions victorieuses» (p. 207).

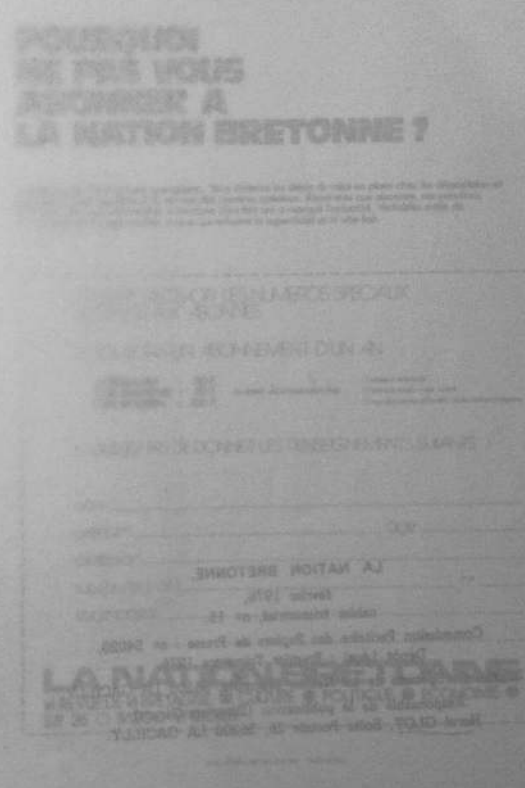
Tous ceux qui s'intéressent au passé, au présent et à l'avenir de la Bretagne devront lire cet ouvrage dont les érudits font honneur à l'université de Haute-Bretagne.

Christian-J. Guyonvarc'h.

John Sharkey, *Mystères Celtes, une religion de l'insaisissable*, Éditions du Seuil, Paris 1975, 96 pages.

L'insaisissable, dans le domaine celtique, c'est trop souvent le sérieux, et c'est beaucoup moins le fait particulier que la synthèse. Et cependant, à force de généralités, il est toujours facile de fabriquer une synthèse dont le public qui la lit ne pensera jamais qu'elle est le résultat d'une chimie très superficielle. Tel est le cas, comme beaucoup d'autres, de ce petit ouvrage luxueusement édité, où la beauté des images (presque toujours les mêmes d'ailleurs) oblige le lecteur à oublier la nudité du texte. Mystérieux, insaisissables, les Celtes le sont sans doute, comme notre époque le sera peut-être, quand tout son papier imprimé aura disparu en fumée, pour les archéologues des prochains millénaires. Il est si fatigant de toujours lire des choses qui se ressemblent dans des styles à peine différents, que l'on finit par renoncer à répondre : les druides sont des chamanes, la religion est naturiste et la mythologie célèbre les mystères de la nature. Au point où nous en sommes, nous voulons bien : nous sommes mithridatisés et à trop parler de la sottise nous courons toujours le risque d'attirer sur elle l'attention des celtomanes de chefs-lieux de cantons, parisiens ou provinciaux, qui se prennent pour de grands celtisants. On pourra lire ce livre, et on pourra aussi ne pas le lire sans en être, pour autant, plus savant ou plus ignorant. Pour nous, le monde celtique n'est pas un ensemble de faits disparates. C'est un tout, fait de structures et de concepts dont nous commençons à deviner les contours. Nous n'en regretterons que davantage le malin plaisir qu'éprouvent les éditeurs français à publier des traductions, lesquelles sentent parfois l'a peu près ou l'improvisation. Le lecteur devrait lire, aussi et surtout, une assez grande quantité d'ouvrages dont on ne souffle mot dans la bibliographie, si sommaire et fantasiste, qui clôt le volume. Citer Markale est une platitude quand on n'est ni surréaliste, ni celtomane, actif ou honoraire.

Françoise Le Roux-Guyonvarc'h.



## POURQUOI NE PAS VOUS ABONNER A LA NATION BRETONNE ?

et recevoir ainsi les prochains exemplaires. Vous éviterez les délais de mise en place chez les dépositaires et vous bénéficierez également du service des numéros spéciaux. Réservées aux abonnés, ces parutions hors-commerce sont consacrées à l'analyse d'un fait qui a marqué l'actualité. Véritables outils de travail, elles sont indispensables à ceux qui refusent le superficiel et le vite-fait.

JE DESIRE RECEVOIR LES NUMEROS SPECIAUX  
RESERVES AUX ABONNES

JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT D'UN AN

- |                                       |         |                         |  |
|---------------------------------------|---------|-------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> ORDINAIRE    | : 30 F  | CHACUN MON PAIEMENT PAR | <input type="checkbox"/> chèque bancaire                               |
| <input type="checkbox"/> DE SYMPATHIE | : 50 F  |                         | <input type="checkbox"/> chèque postal (sans notes)                    |
| <input type="checkbox"/> DE SOUTIEN   | : 100 F |                         | <input type="checkbox"/> mandat-lettre à l'ordre de la nation bretonne |

N'OUBLIEZ PAS DE DONNER LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS

nom.....  
 prénom..... âge.....  
 profession.....  
 rue (ou lieu-dit)..... n°.....  
 code postal.....

**LA NATION BRETONNE**  
 LA REVUE DE LA BRETAGNE ● CULTURE ● POLITIQUE ● ECONOMIE ●  
 B.P. 26 ○ 56200 LA GACILLY

1976, 01/02 - Bureau d'Imprimerie - 56200 LA GACILLY

LA NATION BRETONNE,  
 février 1976,  
 cahier trimestriel, n° 15.

Commission Paritaire des Papiers de Presse : n° 54020,  
 Dépôt Légal : Premier Trimestre 1976,  
 Imprimerie Spéciale de La Nation Bretonne, 56200 LA GACILLY,  
 Responsable de la publication (Directeur-Gérant) :  
 Hervé GLOT, Boite Postale 26, 56200 LA GACILLY.

